



LE MONDE *diplomatique*

DE LA GUIMAUVE
POUR
LA JEUNESSE
PAR OLIVIER BARBARANT
Page 27.

5,40 € - Mensuel - 28 pages

N° 764 - 64^e année. Novembre 2017

LES « CRÉATIFS » SE DÉCHAÎNENT À SEATTLE

Grandes villes et bons sentiments

De Paris à Londres, de Sydney à Montréal, d'Amsterdam à New York, toutes les métropoles se veulent dynamiques, inclusives, innovantes, durables, créatives, connectées... Ainsi espèrent-elles attirer des « talents », ces jeunes diplômés à fort pouvoir d'achat qui, comme à Seattle, font le bonheur des entreprises et des promoteurs immobiliers.

PAR NOTRE ENVOYÉ
SPÉCIAL BENOÎT BRÉVILLE

« LA HAINE n'a pas sa place ici », « Peu importe d'où tu viens, nous sommes contents que tu sois notre voisin », « Tous les clients sont les bienvenus, sans distinction de race, d'origine, d'orientation sexuelle ou de religion » : plantées dans les jardins ou collées sur les vitres, parfois écrites en arabe, en espagnol ou en coréen, ces pancartes ornent de nombreuses maisons et boutiques de Seattle.

En ce mois de juin 2017, période de célébration de la Fierté lesbienne, gay, bi, trans et *queer* (LGBTQ), le drapeau arc-en-ciel est lui aussi très prisé. Présent à chaque coin de rue, il décore la devanture du magasin de chaussures Dr. Martens, qui propose une collection spéciale aux six couleurs, un peu plus chère que les autres. Il trône au sommet du siège de Starbucks et de la Space Needle, cette tour en forme d'aiguille surmontée d'une soucoupe volante, vestige de l'Exposition universelle de 1962. Il flotte même devant la mairie, juste au-dessous de la bannière étoilée.



CABLE GRIFFITH. - « Playground 1 » (Aire de jeu 1), 2013

Dans cette ville de la côte Pacifique, qui a voté à 87 % pour M^{me} Hillary Clinton en novembre 2016 puis fut à l'origine de la résistance juridique aux politiques migratoires du président Donald Trump, l'ouverture, la tolérance, la diversité sont portées comme des étendards, des emblèmes municipaux.

Autant que des exigences morales, elles sont des arguments commerciaux, des leviers de croissance, des avantages comparatifs. « Quand des personnes de différentes origines, de différentes expériences se côtoient dans une ville comme la nôtre, leurs idées se rencontrent, s'assemblent, s'enrichissent. Notre population est un mélange d'individus de tous horizons, et c'est primordial pour notre vitalité », analyse M. Brian Surratt, qui dirige le service municipal du développement économique.

(Lire la suite pages 18 et 19.)

PESANTE CONSTITUTION ESPAGNOLE

La crise catalane est née à Madrid

Opposés sur la question de l'indépendance catalane, les dirigeants politiques au pouvoir à Barcelone et à Madrid se ressemblent : ils estiment que leur intransigeance fera oublier les scandales de corruption qui les accablent. Un bouillon de culture propice aux surenchères, y compris répressives. Imaginer une solution au conflit implique au contraire de remonter aux racines de la crise.

PAR SÉBASTIEN BAUER *

VUES D'EUROPE, les positions des parties opposées sur la question catalane peuvent paraître étranges, voire erratiques. Elles obéissent pourtant à deux stratégies que l'on perçoit mieux en abandonnant la grille de lecture « séparatisme contre État central ». Non pas qu'elle soit erronée – chacun s'en réclame –, mais elle masque un autre problème, plus profond : la Constitution espagnole n'a pas évolué depuis son adoption en 1978, trois ans après la mort du dictateur Francisco Franco, perdant peu à peu le contact avec la réalité de la société qu'elle devait structurer. La lecture séparatiste n'explique pas pourquoi le premier ministre espagnol incendie la Catalogne le 1^{er} octobre puis appelle à y tenir des élections, ni pourquoi son homologue catalan déclare une indépendance sans aucun effet réel et qui mécontente autant ses partisans que ses adversaires. La réponse est que la crise catalane constitue une forme de territorialisation de conflits nés ailleurs.

Depuis la mise en œuvre de politiques d'austérité draconiennes en 2011, l'Espagne connaît une période d'instabilité qui se traduit par des crises de plus en plus graves : mouvement d'occupation des places dit « du 15-M » en 2011 (1); crise de la représentation parlementaire en 2015 et 2016 (conduisant à trois cent quinze jours sans gouvernement, les

affaires courantes restant expédiées par un conseil des ministres sortant); défi sécessionniste catalan. Le problème sous-jacent à ces trois crises ? Les principes d'une Constitution conçue comme le point de départ d'une transition entre le franquisme et la démocratie, mais qui a fini par entraver le processus qu'elle devait rendre possible.

On a connu texte plus démocratique. Le système de l'*aforamiento*, par exemple, constitue une survivance de l'ancien régime grâce à laquelle 17 000 personnes échappent à la justice de première instance et sont jugées par des tribunaux supérieurs, plus sensibles aux interventions du pouvoir exécutif. Similaire au statut exceptionnel qui protège en France le président et le gouvernement, il couvre en Espagne l'ensemble des parlementaires (y compris ceux des Parlements régionaux) et des magistrats. Les partis politiques se voient également conférer un rôle « fondamental » dans la « participation politique » (article 6), qui dépasse de très loin celui de concourir à la formation de l'opinion publique, comme dans la plupart des démocraties (2).

(Lire la suite page 12.)

(1) Lire Raúl Guillén, « Alchimistes de la Puerta del Sol », *Le Monde diplomatique*, juillet 2011.

(2) La Constitution de la V^e République française, par exemple, prévoit que « les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage ».

* Directeur de la revue catalane *Quadern de les idees, les arts i les lletres*, professeur associé à la Toulouse Business School.

Appeler une victoire par son nom

EN OCTOBRE 2009, *Le Monde diplomatique* fit appel à ses lecteurs (1). Notre journal venait d'essuyer trois années de pertes financières et, comme beaucoup d'autres, il voyait chaque année sa diffusion se tasser. Autant dire que son existence – ou, ce qui revenait au même, son indépendance – n'était plus assurée.

Huit ans plus tard, cette menace est levée.

Les motifs de satisfaction n'étant pas innombrables en ce moment, il est aussi utile que réconfortant d'analyser celui qui nous concerne directement. D'autant qu'il comporte une dimension plus générale, intellectuelle et politique. Le tirage d'un journal ne démontre assurément pas sa qualité. Mais, chaque fois qu'il exprime un courant d'opinion, une philosophie – pas une « marque », un produit –, son affaiblissement suggère qu'il cesse d'être utile, qu'on n'a plus besoin de lui.

En 2009, nous avions fait le pari que tel n'était pas le cas du *Monde diplomatique*. Et nous vous avons demandé de nous le confirmer en nous adressant des dons, en vous abonnant, en achetant plus régulièrement le journal. Nous avions souligné alors que l'information gratuite n'existe pas; que, quand le travail des journalistes est offert, ceux-ci ne dépendent plus de leurs lecteurs, mais des moteurs de recherche et des publicitaires (2). À l'époque, cette démarche et cette analyse étaient singulières.

PAR SERGE HALIMI

Notre appel a été entendu. Depuis 2009, nous avons reçu 16 700 dons, pour un montant total de 1 629 000 euros; le nombre de nos abonnés a atteint un record historique, passant de 81 000 à 94 000 le mois dernier; nos ventes de journaux papier n'ont pas été sacrifiées au « tout numérique »; notre diffusion totale a tenu bon et donne même depuis trois ans des signes indiscutables de vigueur (+ 20,5 %) contrairement à la tendance générale de la presse. Dans le même temps, nous avons enregistré une progression fulgurante du nombre d'abonnés à nos archives. Lancée en 2013, cette ressource documentaire compte aujourd'hui plus de 35 000 souscripteurs conscients que l'actualité du monde ne se résume pas aux trois dernières controverses de la semaine.

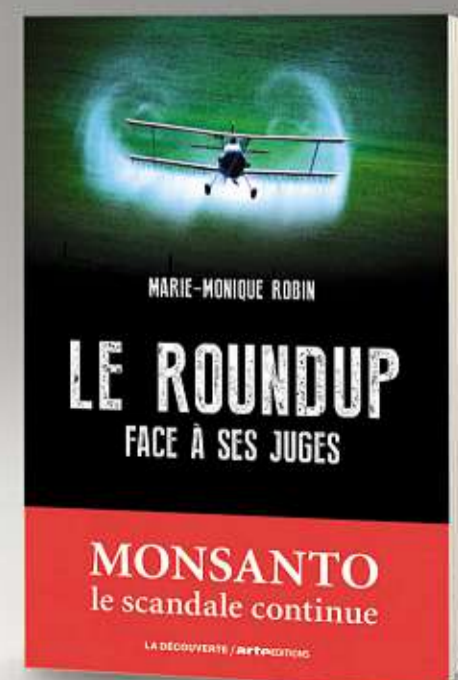
Quelle autre publication française peut proposer à ses lecteurs, sur des thèmes aussi divers que ceux que *Le Monde diplomatique* aborde depuis mai 1954, l'intégralité de soixante-trois années d'archives ? Bientôt, les vingt dernières seront disponibles en trois autres langues que le français : l'anglais, l'espagnol et l'allemand, en attendant le portugais, l'italien et l'arabe.

(Lire la suite page 17.)

(1) Lire « Notre combat », *Le Monde diplomatique*, octobre 2009.

(2) Lire « L'information gratuite n'existe pas », *La valise diplomatique*, 13 octobre 2010, www.monde-diplomatique.fr

Le scandale du glyphosate



Éditions
La Découverte

288 pages, 18 euros



★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

Afrique CFA: 2 400 F CFA, Algérie: 250 DA, Allemagne: 5,50 €, Antilles-Guyane: 5,50 €, Autriche: 5,50 €, Belgique: 5,40 €, Canada: 7,50 \$, Espagne: 5,50 €, États-Unis: 7,50 \$, Grande-Bretagne: 4,50 £, Grèce: 5,50 €, Hongrie: 1835 HUF, Irlande: 5,50 €, Italie: 5,50 €, Luxembourg: 5,40 €, Maroc: 35 DH, Pays-Bas: 5,50 €, Portugal (cont.): 5,50 €, Réunion: 5,50 €, Suisse: 7,80 CHF, TOM: 780 CFP, Tunisie: 5,90 DT.

TROIS DROITS À CONQUÉRIR

En finir avec les luttes défensives

Les conquêtes sociales de ces deux derniers siècles présentent partout la même limitation : si, en principe, les peuples décident de leur destin politique, il n'est pas question de souveraineté populaire sur l'économie. Remédier à cette hémiplegie n'implique-t-il pas pour les progressistes un changement de perspective : non plus seulement s'opposer aux réformes, mais promouvoir un autre modèle ?

PAR BERNARD FRIOT *

DEPUIS des décennies, les batailles menées par les forces de la réforme libérale ont essentiellement consisté à priver la classe ouvrière de ce qui fait son unité au-delà des professions, des origines sociales, du sexe, des cultures : le statut de producteur. Ce qui, fondamentalement, unit le chaudronnier et la vidéaste, l'ingénieur et l'ouvrier de chaîne, la boulangère et l'instituteur, c'est, à la question « qui produit les richesses ? », la faculté de répondre : « c'est nous ».

Contre ce noyau de la conscience de classe, la bourgeoisie conduit depuis les années 1970 une double offensive. Idéologique, d'abord : il s'agit de faire oublier comment, en 1946, le mouvement ouvrier imposa, avec le régime général de Sécurité sociale et le statut des électriciens-gaziers, les prémices d'un changement de mode de production. Car, à compter de cette date, les sommes colossales collectées par la cotisation sociale et gérées jusque dans les années 1960 par les travailleurs eux-mêmes (1) rémunèrent comme du travail des activités auparavant tenues pour « improductives » : les services de santé, l'activité des retraités, le travail d'éducation des enfants à la maison, etc. Il suffit d'énumérer quelques-uns des accomplissements de ces années d'après-guerre pour comprendre à quel point il importe aux dirigeants d'en effacer la trace dans la conscience collective : le salaire à vie des fonctionnaires et des retraités, le financement de l'ensemble du système

hospitalo-universitaire français sans prêt bancaire ni actionnaires dans les années 1960-1970 (le taux de cotisation augmenta), le statut non capitaliste de cet outil qu'est l'hôpital – ceux qui y travaillent en sont copropriétaires d'usage, même si ce statut reste à l'état d'ébauche.

La grande force du monde ouvrier fut alors de combattre non pas pour la répartition de la valeur, mais pour une autre production de la valeur. Ainsi Ambroise Croizat, le secrétaire de la fédération CGT (Confédération générale du travail) des métaux devenu en novembre 1945 ministre chargé de l'application des ordonnances sur la Sécurité sociale, érige-t-il dans la loi d'août 1946 l'éducation des enfants par leurs parents au rang de travail productif. Il calcule d'ailleurs le montant des allocations familiales comme un multiple du salaire horaire de l'ouvrier spécialisé de la métallurgie et indexe le premier sur la progression du second. Une mère de deux enfants est ainsi rémunérée deux cent vingt-cinq heures de salaire ouvrier par mois pour un travail déconnecté du « marché de l'emploi » et de la subordination patronale (mais pas de la domination masculine...) (2). Ce qu'institue le régime général, ce n'est pas l'affectation d'une partie de la valeur à des « improductifs utiles », c'est une production de valeur qui sort le travail du carcan du capital. Travailler sans employeur ni actionnaires, recevoir un salaire socialisé, jouir de la propriété d'usage des outils : une société communiste balbutie.

Qu'est-ce que le travail ?

LA SECONDE offensive menée contre ce monde en devenir consiste à briser l'unité sociale et économique des producteurs. Il s'agit pour les gouvernants qui se succèdent depuis un demi-siècle de multiplier les mesures qui redéfinissent le travail autour des seules activités susceptibles de valoriser le capital. Le discours réformiste rabâche ainsi que l'assurance-maladie ne crée pas de valeur économique en produisant des soins : elle engendre des dépenses de santé. Ou que le salaire des soignants ne rétribue pas vraiment leur travail : il provient de la solidarité des autres travailleurs. Cette entreprise de désintégration du monde des producteurs a débuté en ciblant les « jeunes ». L'intention était d'en finir avec la progression du salaire d'embauche qui poussait à la hausse l'ensemble des rémunérations. Les mesures mises en œuvre pour déceler puis diviser par deux le salaire à 25 ans entre la fin des années 1960 et la fin des années 1990 (3) ont conduit à la création d'une nouvelle catégorie des politiques de l'emploi. Il n'y avait pas de « jeunes » sur le marché du travail jusqu'à ce que Raymond Barre les invente en 1977 sous la figure victimisée des 16-18 ans en échec scolaire qui méritent la solidarité plutôt qu'un salaire normal. Auparavant, on était payé au salaire de la convention collective quel que soit son âge.

Avec les chômeurs, les mères élevant seules leurs enfants, les non ou faiblement diplômés, les habitants de territoires en conversion, etc., le même scénario se répète depuis quarante ans, qui vise à sortir une catégorie du statut commun de producteur : victimisation d'un groupe social, appel à la solidarité capitaliste, remplacement du salaire par un forfait fiscal. Cette grande découpe se poursuit

malgré la protestation impuissante des organisations politiques, associatives ou syndicales ayant déplacé leur combat social vers la solidarité envers les victimes. Vaincre M. Emmanuel Macron et le monde qu'il incarne impose aux contestataires un changement radical de stratégie. Il importe d'abord de mener la lutte sur le bon terrain. Non pas celui des victimes, mais celui des producteurs que nous sommes toutes et tous ; non pas l'argent, mais le travail ; non pas la répartition des richesses, mais leur production.

Ce qui vaut, ce qui est considéré comme du travail dans l'espace infini des activités humaines, n'est rien d'autre qu'une convention décidée par les rapports sociaux. L'activité « conduire des enfants » à l'école n'a pas de valeur économique si les parents s'en chargent. Mais elle en acquiert une lorsqu'elle est confiée à une assistante maternelle. Il s'agit pourtant du même travail concret. Le discours capitaliste ne nie pas l'utilité des parents qui éduquent, des retraités qui s'activent et des soignants qui sauvent. Mais il identifie la production aux seules activités menées dans le cadre de la subordination à un employeur propriétaire de l'outil de travail, en vue de la mise en valeur d'un capital. N'importe quelle activité pourrait être validée socialement comme travail, mais cette validation fait l'objet d'une irréductible lutte de classes : ceux qui déterminent si telle ou telle activité constitue ou non un travail détiennent le pouvoir sur la production. Ils décident qui produit, ce qui est produit, où, comment et pour combien. La classe dirigeante ne tire sa puissance que de la maîtrise du travail. Conserver cette maîtrise l'obsède : sans elle, pas de profit.

Il s'agit donc pour vaincre cette classe de transformer le refus populaire désarmé qui s'exprime dans les mouvements sociaux en adhésion à une pratique de



PIO ABAD. – « Every Tool Is a Weapon If You Hold It Right, no. 36 » (Chaque outil est une arme si on le tient correctement, n° 36), 2016

changement de la production, de la recherche, de l'entreprise et du travail. Et, pour cela, de s'appuyer sur les puissantes institutions imposées après-guerre par le monde ouvrier. Malgré l'ardeur des réformateurs libéraux, la socialisation salariale de la valeur monte tendanciellement en puissance : rapporté au salaire brut, le taux de cotisations et d'impôts affectés à la Sécurité sociale a plus que doublé depuis 1945 ; les prestations sociales, qui représentaient 15 % du produit intérieur brut en 1959, sont passées à 32 %. Quant au salaire à vie, il concerne aujourd'hui un tiers des plus de 18 ans (fonctionnaires, personnels à statut, salariés de certaines branches, la moitié des retraités), contre à peine 500 000 personnes en 1946 et quelques retraités. Une des principales limites de ce « déjà-là » tient à ce qu'il se limite à la production non marchande : même après-guerre, le capital a su conserver son hégémonie sur le domaine marchand. Faire sauter ce verrou est prioritaire.

Classe naguère révolutionnaire, la bourgeoisie avait unifié à la fin du XVIII^e siècle le statut juridique des personnes, jusqu'alors divisées à leur naissance : les humains « naissent et demeurent libres et égaux en droits ». Crispée sur ses privilèges, elle s'avère désormais incapable d'organiser la production de valeur sur des bases anthropologiques, territoriales et écologiques acceptables. Dès lors, la tâche du salariat consiste à unifier le statut économique des personnes en proclamant leur liberté et leur égalité en droits dans le champ de la valeur.

Comment ? En attribuant trois nouveaux droits à tout individu le jour de sa majorité : un salaire à vie, qui entérine pour chacun le statut de producteur de valeur ; la propriété d'usage des outils de travail qu'il aura à utiliser ; la participation aux instances de coordination de l'activité économique. À ces droits correspondrait l'instauration de deux cotisations prélevées sur la valeur ajoutée et versées, sur le modèle de la Sécurité sociale, à des caisses spécifiques : caisse de salaire et caisse d'investissement (4).

Organisé autour d'une qualification associée à chaque individu et appelée à évoluer au cours de la carrière en fonction de l'ancienneté et d'épreuves de qualification, le salaire à vie ne serait plus versé par l'employeur mais par les caisses de salaire ; il ne dépendrait plus de l'emploi et deviendrait un attribut personnel. Il en irait de même pour la propriété d'usage : les salariés dirigeraient effectivement la production sur leur lieu de travail : composition du collectif, définition des investissements, du produit, des intrants, des marchés, des

relations avec les partenaires, de la place dans la division internationale du travail. Mais l'exercice effectif de la propriété d'usage ne peut se limiter à l'outil de travail dont on use. Il doit s'étendre aux décisions concernant les grandes orientations économiques à travers la participation des salariés aux délibérations des caisses d'investissement. Celles-ci remplaceraient les actionnaires pour décider des investissements, décideraient de l'affectation des cotisations économiques et créeraient de la monnaie à la place des banques tant pour le financement de nouveaux projets que pour celui des dépenses de fonctionnement des services publics d'accès gratuit (5).

Ces trois droits fonderaient la souveraineté populaire sur l'économie et donneraient au statut de producteur la force politique que possède le statut de propriétaire dans l'article qui clôt la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 :

Le projet et le chemin

BIEN des questions demeurent, dont celle de l'exportation d'une telle organisation économique dans d'autres pays, ainsi que de sa compatibilité avec le libre-échange et les contraintes européennes. Mais une chose est certaine : tout atterroissement désarme un peu plus les producteurs. Comment, après quarante ans de batailles perdues parce que menées dans les termes imposés par l'adversaire, pouvons-nous continuer à réfléchir en deux temps déconnectés l'un de l'autre, celui du court terme où l'on aménage le capitalisme et celui du long terme où il aurait disparu ? Mais par quel miracle disparaîtrait-il ? Une addition de courts termes cohérents avec le régime actuel ne conduira qu'au statu quo. La classe des producteurs se construit au présent dans la conquête de la responsabilité

économique. Il faut tenir l'exigence d'identité du projet et du chemin. Aucun lyrisme dans le projet, aucun prosaïsme dans le chemin : la révolution est une proposition parfaitement audible s'il s'agit d'honorer le combat de nos anciens.

(1) Lire Bernard Friot et Christine Jakse, « Une autre histoire de la Sécurité sociale », *Le Monde diplomatique*, décembre 2015.

(2) Cf. à ce sujet notamment Louis Alvin, *Salaire et sécurité sociale*, Presses universitaires de France, Paris, 1947.

(3) Christian Baudelot et Roger Establet, *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*, Seuil, Paris, 2000.

(4) Lire « La cotisation, levier d'émancipation », *Le Monde diplomatique*, février 2012.

(5) Sur les caisses d'investissement, cf. *Émanciper le travail*, La Dispute, Paris, 2014, et la brochure « Caisses d'investissement et monnaie » de Réseau salariat, www.reseau-salarial.info

* Sociologue. Ce texte synthétise les idées exposées dans son dernier ouvrage, *Vaincre Macron*, La Dispute, Paris, 2017.

MONDE diplomatique

ACCÉDEZ À L'INTÉGRALITÉ DU JOURNAL DEPUIS SA CRÉATION

- plus de 60 années d'archives depuis 1954
- plus de 700 numéros du journal
- plus de 400 cartes
- plus de 50 000 documents accessibles en ligne grâce à un puissant moteur de recherche

Abonnez-vous !

www.monde-diplomatique.fr/archives

Rencontre avec les pionniers

Avec la croissance économique, des fortunes se sont constituées dans le secteur privé africain, notamment anglophone. Confortant le mythe libéral de la réussite individuelle, les acteurs du « black business » prétendent réduire les abyssales inégalités du continent par la philanthropie. De l'Éthiopie à l'Afrique du Sud, ils associent affaires et charité, prêtant au capitalisme des vertus dont il n'a pas fait la démonstration ailleurs.

UNE ENQUÊTE D'OLIVIER PIOT *

LEURS NOMS et leurs visages s'étalent régulièrement en couverture des magazines économiques : MM. Aliko Dangote, Tony Elumelu, Patrice Motsepe, Mo Ibrahim, Yérém Habib Sow, Mohamed Ould Bouamatou, Jean Kacou Diagou... Ces nouveaux magnats de l'Afrique ont construit, en à peine deux décennies, des empires financiers. Les observateurs s'étaient accoutumés aux fortunes ostentatoires des chefs d'État et potentats du continent noir. Voici venu le temps des capitaines d'industrie du *black business*. Du Nigeria à l'Afrique du Sud, en passant par l'Éthiopie ou la Côte d'Ivoire, âgés de 45 à 70 ans, issus pour la plupart de familles à revenus modestes, ces self-made-men de l'Afrique parlent plusieurs langues (souvent l'anglais et des dialectes nationaux), sillonnent le monde en jet privé, s'invitent aux cérémonies des grands de la planète (réunions du G20, Forum de Davos, etc.) et possèdent les numéros de téléphone de certains des plus puissants barons de l'économie mondiale.

Membres de cercles très fermés dans leurs pays, clubs, restaurants sélects ou spas, où ils se retrouvent pour se détendre et parler affaires, ces multimillionnaires versent volontiers dans la caricature du mode de vie privilégié de leurs homologues occidentaux, des émirats du Golfe ou d'Asie : vacances en Floride ou en Europe, soins privés dans des cliniques *premium*, goût pour les accessoires de luxe, pratique du golf et du squash... Si la plupart de ces millionnaires africains reproduisent des pratiques rodées chez leurs congénères du reste du monde, comme la fuite de capitaux vers les capitales occidentales, certains se distinguent en revendiquant un « africapitalisme » adapté aux spécificités du continent noir (vieilles traditions de commerce, cultures de solidarité, etc.). Ils affichent ainsi pour leur pays, voire l'ensemble du continent, des ambitions en matière de développement économique (priorité aux capitaux africains, promotion du secteur privé et de l'entrepreneuriat individuel) et humain (soutien à des programmes de santé, d'éducation, d'électrification). Dernier signe extérieur de richesse : nombre d'entre eux ont créé des fondations philanthropiques. Selon l'African Grantmakers' Network (AGN), un réseau panafricain de donateurs, vingt-deux des quarante plus grosses fortunes d'Afrique auraient en 2014 mené des actions caritatives, pour un montant total de 7 milliards de dollars.

À en croire le rapport de l'institut sud-africain *New World Wealth* (1) publié en 2017, le nombre de milliardaires du continent noir est passé de 100 000 en 2010 à plus de 140 000 en 2016, pour une fortune cumulée estimée à 800 milliards de dollars l'an dernier – deux fois le produit intérieur brut (PIB) du Nigeria. De son côté, le cabinet Capgemini (2) estime que le montant cumulé de leurs richesses a progressé de près de 80 % entre 2008 et 2017, pour atteindre le montant record de 1 500 milliards de dollars. Un écart qui s'explique par l'opacité dont s'entourent ces millionnaires lorsqu'il s'agit de déclarer l'origine et le montant de leur fortune. L'enrichissement des élites africaines se mesure également au nombre de milliardaires. Ils seraient vingt-cinq selon le magazine américain *Forbes*, cinquante-cinq selon la revue *Ventures* – loin



© JP MIKA - COURTESY GALERIE MAGNIN-A, PARIS

JP MIKA. – « Le Goût de la réussite », 2011

derrière la myriade de fortunes individuelles accumulées sur les autres continents, mais en progression exceptionnellement rapide.

Par leur réussite, leur aura médiatique et leurs discours sur la « modernité » africaine, ces millionnaires tirent avantage de la comparaison avec l'inertie des potentats et dirigeants politiques qui entravent le développement du continent depuis des décennies. Le sociologue ghanéen George Ayittey les surnomme ainsi flatteusement les « guépards », par opposition aux « hippopotames » prévaricateurs. Contrairement à la période qui a suivi les indépendances, les États et les grands investisseurs étrangers privés ne sont plus les seuls promoteurs du développement. Malgré la persistance d'une pauvreté de masse (voir les graphiques page 5), la dynamique à l'œuvre sur le continent associe cette fois un nombre grandissant d'Africains. Des entreprises privées locales prennent leur essor à l'échelle d'un pays, d'une sous-région, voire du continent lui-même, comme Dangote Cement et la Guaranty Trust Bank (au Nigeria), RMB Holdings et la Standard Bank (en Afrique du Sud), ou encore l'Attijariwafa Bank (au Maroc).

« Fini le continent du désespoir, des famines et du sida ! »

En dépit des promesses, toutefois, les multinationales et les États étrangers veillent au grain (3). Difficile d'imaginer que l'émergence de ces milliardaires permette d'inverser le lourd héritage du développement inégal entre Nord et Sud : leurs fortunes se sont pour l'essentiel bâties dans des niches de rente économique (mines, banques, télécommunications, énergies) sans investir les secteurs structurels et stratégiques (production industrielle, infrastructures, etc.). Pourtant, les discours annonçant un basculement s'accumulent, notamment chez ceux qui sont censés le porter...

À 54 ans, le milliardaire nigérian Tony Elumelu se trouve à la tête non seulement d'une des plus grandes banques d'Afrique – la United Bank for Africa (UBA) –, mais aussi du géant Transcorp, un conglomérat actif dans l'hôtellerie, l'énergie et l'agrobusiness, devenu la plus grande entreprise cotée à la Bourse de Lagos. Il possède son propre fonds d'investissement, Heirs Holdings, qui lui permet de participer au capital de sociétés, africaines ou associées à des investisseurs étrangers, dans la pétrochimie, les infrastructures ou l'agriculture. Le siège ultramoderne de Heirs Holdings est situé dans le quartier huppé d'Ikoyi, au bord de la lagune proche de Lagos, mégalopole d'une vingtaine de millions d'habitants. C'est là que M. Elumelu, fils d'une humble restauratrice nigériane et vingt-sixième fortune du continent, reçoit ses invités. Un bâtiment paré de baies vitrées, entouré de jardins et de fontaines, avec piscine pour les collaborateurs. Les salariés disposent d'ordinateurs dernier cri, d'écrans de télévision et

d'alcôves de détente. Dans son espace privé, où trônent des photographies le montrant aux côtés du pape Jean Paul II ou de M. Barack Obama, costume bleu marine, chemise blanche impeccable, le milliardaire est entouré d'assistantes polyglottes formées à Londres, Toronto ou New York. « L'Afrique va vous surprendre, nous lance-t-il. Fini le continent du désespoir, des famines et du sida ! Nous gagnons de l'argent, certes, mais nous sommes d'abord africains, et notre ambition est de réussir collectivement, en tant qu'africains, en réduisant les inégalités encore trop fortes dans nos pays. »

Ce chrétien de l'ethnie ibo débute dans la finance et devient, à 33 ans, dans les années 1990, le plus jeune patron de la Standard Trust Bank, qu'il hisse parmi les cinq premiers établissements nigériens. Dix ans plus tard, sa carrière décolle grâce au rachat de l'UBA. Si certains suggèrent qu'il doit son succès à son entregent politique, aucun scandale n'a pour l'heure entaché son image.

On lui doit l'expression « africapitalisme », lancée dans un manifeste en 2010. Depuis, la formule nourrit ses conférences internationales. « C'est une philosophie économique et sociétale dans laquelle le succès repose sur deux axes : l'engagement du secteur privé et la philanthropie », nous explique M. Elumelu. La recette ? « Il faut à la fois promouvoir ce qui coûte l'innovation et la création d'entreprises, et se rappeler qu'il n'y a pas de développement sans que les plus riches rendent à la collectivité une partie de ce qu'ils ont eu la chance de recevoir. » Une variante éthique de la théorie libérale du « ruissellement », selon laquelle les revenus des plus riches irrigueraient l'ensemble de la société. Et peu importe que la plupart des économies capitalistes, en Europe, en Asie ou aux États-Unis, se soient appuyées sur des États stratèges forts...

En 2010, le milliardaire nigérian crée une fondation privée portant son nom avec pour objectif le financement d'entreprises innovantes sur le continent. Dotée de 100 millions de dollars sur dix ans, elle récompense chaque année mille créateurs africains de start-up dans des domaines aussi variés que la santé, l'éducation, l'agriculture ou les services. Si les derniers lauréats étaient majoritairement des Kényans et des Nigériens, de jeunes Sénégalais, Burkinabés ou encore Marocains ont également reçu des prix. Libéral convaincu, héros de cette Afrique qui, selon lui, « doit s'en sortir à présent par ses propres forces et richesses, sans cette tutelle internationale, privée comme publique, qui l'a verrouillée jusqu'ici », M. Elumelu justifie l'action caritative des nouveaux magnats africains : « On se bat pour réussir, puis, l'objectif atteint, on regarde autour de soi et on décide de redistribuer. »

Est-ce si différent du modèle anglo-saxon de la philanthropie, avec ses entreprises et fortunes privées qui, par souci d'image ou pour tirer profit d'avantages fiscaux importants (4), ont créé des fondations ? « L'image est la même, sans doute, concède M. Elumelu. Mais la philanthropie africaine

que je promeus va plus loin. En Afrique, les États n'ont pas les capacités d'assumer l'ensemble des enjeux de développement, économique et humain, comme en Occident. Surtout, poursuit l'homme d'affaires, nous ne faisons pas la charité. N'oubliez pas notre proverbe africain : « Ne donne pas un poisson à celui qui a faim, apprends-lui à pêcher. » S'agit-il vraiment d'un authentique proverbe africain ? Certains le disent chinois... La référence renvoie au mouvement de philanthropie pragmatique né aux États-Unis au début des années 1990, sous la présidence de M. William Clinton, et qui critique l'« inefficacité » des aides sociales. Adoptant ce raisonnement typiquement libéral, M. Elumelu admet volontiers qu'en Afrique aussi, malgré les traditions de partage, l'individualisme a fait son chemin. « Ici comme ailleurs, des hommes d'affaires très riches – et de nombreux dirigeants politiques – ne pensent qu'au pouvoir et à leurs privilèges. Le népotisme et la corruption qui gangrènent nos pays le prouvent. Ce ne sont pas des maux propres à l'Occident. »

Le Sud-Africain Patrice Motsepe, 55 ans, fondateur du géant minier African Rainbow Minerals (ARM), a construit en quelques années la huitième fortune d'Afrique. Noir et riche dans un pays où les richesses restent en grande majorité aux mains des Blancs, il a commencé sa carrière dans un cabinet d'avocats africains, où il se spécialise en droit minier. À la fin des années 1990, il acquiert des mines d'or alors que le cours du métal recule. Mais c'est en 2002, avec la signature de la charte du Black Economic Empowerment (BEE), que son ascension sociale est scellée. Négocié entre les grands groupes miniers et le gouvernement issu du Congrès national africain (ANC), ce texte prévoit le transfert de 26 % du secteur à des investisseurs noirs, en dix ans. Lié à l'ANC – même s'il l'est moins que d'autres milliardaires du *black business* sud-africain –, M. Motsepe bâtit son empire. Toutefois, si les mines sont un symbole politique du nouveau partage entre investisseurs blancs et noirs en Afrique du Sud, leur caractère rentier apporte peu de perspectives de développement au pays.

Réelle conscience ou opportunisme éphémère ?

Début 2013, le milliardaire fait don à la fondation qui porte son nom de la moitié de sa fortune, estimée à 2,9 milliards de dollars. Il devient ainsi le premier Africain résidant sur le continent à répondre au « Giving Pledge », cet appel lancé par MM. Warren

(1) *New World Wealth*, « The Africa wealth report 2016 », mars 2017, <http://africanwealthreport.com>

(2) « World wealth report 2017 », www.worldwealthreport.com

(3) Lire « Les entreprises françaises défilées dans leur pré carré », *Le Monde diplomatique*, avril 2017.

(4) Cf. Nicolas Devoux, *Les Oubliés du rêve américain. Philanthropie, État et pauvreté urbaine aux États-Unis*, Presses universitaires de France, Paris, 2015.

ET DES AFFAIRES

de l'« africapitalisme »

Buffett et Bill Gates pour que les plus riches partagent (un peu) leur fortune. L'argent de M. Motsepe ne transitera pas – comme c'est souvent le cas – par des fondations américaines, friandes de ce genre de partenariat. Il a choisi de s'appuyer sur un conseil d'administration africain avec des personnalités du clergé (il a fait ses études dans une école privée catholique sud-africaine) et du monde associatif. Leur mission : « *Piloter et soutenir des projets destinés aux plus nécessiteux.* »

Dans la banlieue du Cap, loin des townships qui bordent la périphérie nord de la ville, M. Luvuyo Rani, la petite quarantaine, a bien intégré cette philosophie. Épaulé par la Fondation Motsepe, cet ancien professeur d'informatique a créé sa propre entreprise, la Silulo Ulutho Technologies, en 2004 et s'est spécialisé dans la formation de la communauté noire aux nouvelles technologies. M. Rani a installé ses bureaux dans un immeuble modeste, situé dans un des quartiers où tente de prospérer la classe moyenne noire sud-africaine depuis la fin de l'apartheid, en 1991. « *Dans les townships, explique-t-il, avant de créer des entreprises ou des start-up, les frères doivent se familiariser avec les technologies modernes. Après, chacun sera armé pour tracer sa route.* »

Silulo Ulutho Technologies dispose de quarante centres dans la province du Cap. Chaque année y sont formées plus de cinq mille personnes, succès qui a permis à M. Rani de recevoir en 2016 le prix de l'entrepreneur social décerné par la fondation suisse Schwab. « *Pour moi, Patrice Motsepe incarne une forme de capitalisme conscient de la responsabilité sociale des plus riches. Certains millionnaires africains s'en moquent, mais d'autres, dont la réussite est encore récente et qui sont issus de familles populaires, y sont sensibles.* », explique M. Rani. En Afrique comme ailleurs, la question demeure : réelle conscience, affichage, opportunisme éphémère ?

L'ex-marathonien éthiopien a bâti un empire

Connue pour ses famines meurtrières, l'Éthiopie est également un fleuron du nouveau capitalisme africain. Selon le classement 2015 de l'institut New World Wealth, le pays compte 2 700 millionnaires, un nombre qui a plus que doublé depuis 2007. Dans le quartier de Bole, sur l'axe qui mène au nouvel aéroport international d'Addis-Abeba, les tours en verre fumé s'alignent. Depuis dix ans, les fortunes locales ont installé ici les sièges sociaux dans les locaux flambant neufs de leurs entreprises et de leurs banques. En bordure de l'avenue Africa, un immeuble porte le nom d'un athlète dont la gloire a fait le tour du monde : le coureur de fond Hailé Gébresélassié, double médaillé d'or olympique et huit fois champion du monde sur 1 500, 3 000 et 10 000 mètres.

Depuis qu'il a quitté la compétition internationale, le dieu des stades s'est lancé dans les affaires. Né dans la province de l'Arsi, au sein d'une famille paysanne de dix enfants, l'ancien athlète possède à présent plusieurs immeubles, dont quatre hôtels, et il dirige un juteux commerce de voitures et une plantation de café. Son empire compte plus de deux mille salariés. Le teint cuivré, un grand sourire avenant, le visage du marathonien est resté le même. Mais, depuis qu'il est multimillionnaire, sa vie a changé. « *Le business fait voir le monde autrement, reconnaît-il. Conseils d'administration, visites de chantiers, réunions avec mes équipiers... Tout va très vite. Surtout, j'ai à présent de l'ambition pour mon pays. Menées dans l'honnêteté, les affaires peuvent transformer le quotidien des gens.* » Une « honnêteté » à laquelle tient visiblement l'ancienne star, consciente que beaucoup s'adonnent à d'autres pratiques. En Éthiopie comme ailleurs sur le continent, les scandales qui révèlent les collusion d'intérêts entre hommes d'affaires et cadres politiques sont légion, même si partout la « bonne gouvernance » est affichée comme la priorité des politiques publiques. M. Gébresélassié a lui aussi un projet de fondation en tête. Les statuts sont prêts. Objectif : l'éducation des enfants de son pays. « *J'ai commencé depuis longtemps à distribuer autour de moi, dans ma famille et mon village natal. C'est un impératif éthique en Afrique. Ne dit-on pas chez nous qu'"il faut un village tout entier pour faire grandir un enfant" ?* » Et combien de villes et de villages pour faire réussir un millionnaire...

La Côte d'Ivoire est le seul pays francophone classé dans l'étude du New World Wealth. Pas moins de 2 300 millionnaires en 2015 et la perspective d'en compter le double en 2024. Au pied du Plateau, sur les bords de la lagune Ébrié, le quartier d'affaires illustre la métamorphose d'Abidjan. Sur la droite, une carcasse en construction : l'hôtel Noom, un

établissement de luxe nouvelle génération comprenant 257 chambres et une piscine à débordement en balcon au sommet de l'immeuble. Sur la façade s'étale le slogan très « tendance » des promoteurs ivoiriens : « *Bienvenue dans l'hospitalité haut de gamme, africaine et contemporaine. Cuisine gastronomique afro-fusion* » – une spécialité des grands chefs africains fondée sur le mélange de mets raffinés et de saveurs locales.

Sur la gauche, toujours en bord de lagune, des pelleteuses éventrent le sol. Là encore, de grands panneaux vantent un projet, pharaonique celui-ci : la « *baie de Cocody 2020* ». Assainissement des eaux, nouveau pont, plages paradisiaques, marina futuriste avec yacht-club et voiliers de plaisance. Et cette devise publicitaire : « *Un nouveau pont vers l'émergence* »... Coût total des travaux, entre 150 et 300 millions d'euros. Au cinquième étage de l'immeuble Arc-en-ciel, M. Alain Kouadio ne cache pas sa fierté devant cette vitrine du dynamisme national. La cinquantaine, cet ex-vice-président de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire est aussi le fondateur du groupe familial Kaydan (téléphonie, immobilier, fonds d'investissement) : 350 salariés et un chiffre d'affaires annuel de 45 millions d'euros. Pour ce millionnaire formé au Canada, l'« africapitalisme » est d'abord le produit des pays anglophones. « *Dans ces États, les Anglais étaient venus pour faire du business. Les administrations étaient faibles et les régimes politiques instables. Les locaux ont donc dû utiliser le "système D", dans le commerce et le négoce. Cette tradition a donné naissance aux hommes d'affaires actuels, pétris de la culture de l'entrepreneuriat privé,* détaille M. Kouadio. *Chez nous, en Afrique francophone, les Français ont bâti des administrations très fortes. Ils nous ont habitués à penser la carrière dans la fonction publique et l'État. Ce n'est que très récemment, au milieu des années 1990, que ma génération a commencé à raisonner selon les critères occidentaux de l'entreprise privée et de l'initiative individuelle.* » Quant à la philanthropie, M. Kouadio s'en amuse : « *Vous en connaissez beaucoup, des hommes d'affaires français qui font de la philanthropie à l'américaine ? C'est donc pareil chez nous. Mais un mouvement s'amorce, ici aussi.* »

Même son de cloche au siège d'un des fleurons de l'économie ivoirienne, la Nouvelle Société interafricaine d'assurance (NSIA). L'entreprise a été fondée en 1995 par M. Jean Kacou Diagou, classé en 2015 parmi les vingt-cinq plus grosses fortunes d'Afrique francophone par le magazine *Forbes*. Sa fille Janine, 44 ans, dirige ce groupe implanté dans douze pays qui compte plus de deux mille salariés. Formée à Dakar, puis à Paris et Londres (en ingénierie financière), cette femme d'affaires nous explique que « *le continent a été pillé pendant des siècles, puis placé sous la tutelle des ex-puissances coloniales à partir des années 1960. Aujourd'hui, nous estimons que les Africains peuvent être les acteurs et les bénéficiaires du nouveau cycle de croissance (5)* ». L'Afrique serait donc porteuse d'un capitalisme à visage humain ? « *Ne soyons pas angéliques, rétorque aussitôt M^{me} Diagou. Les affaires resteront toujours les affaires. Et, pour réussir, les Africains vont devoir s'endurcir dans ce domaine. Disons seulement que l'"africapitalisme" aura son propre modèle et qu'en termes d'inégalités il ne fera pas de miracle. Mais nous avons de grandes chances de faire bien mieux en termes de développement que ce qui a été fait depuis quatre siècles.* »

M^{me} Diagou jette un œil à la couverture du magazine *Forbes Africa* encadrée sur le mur blanc de son vaste bureau. Le visage de son père, 70 ans, s'y affiche fièrement. « *Nous n'accepterons pas qu'une nouvelle fois ces richesses nous échappent. Les partenariats économiques que nous validons sont au moins d'égal à égal avec les Européens ou les Chinois. Personnellement, j'accepte encore des compromis, mais je suis certaine que mon fils, lui, les refusera.* » Vêtue d'une robe traditionnelle, l'héritière manageuse marque une pause, puis reprend. « *Une forme d'identité panafricaine a émergé. Nous avons mis du temps, mais, depuis les années 2000, les Africains sont convaincus que la croissance est endogène à notre continent. Cette prise de conscience nous conduit à privilégier des partenariats transversaux. Il y a encore quelques années, nous n'arrivions pas à travailler avec le Nigeria, par exemple. À présent nous y avons une filiale.* »

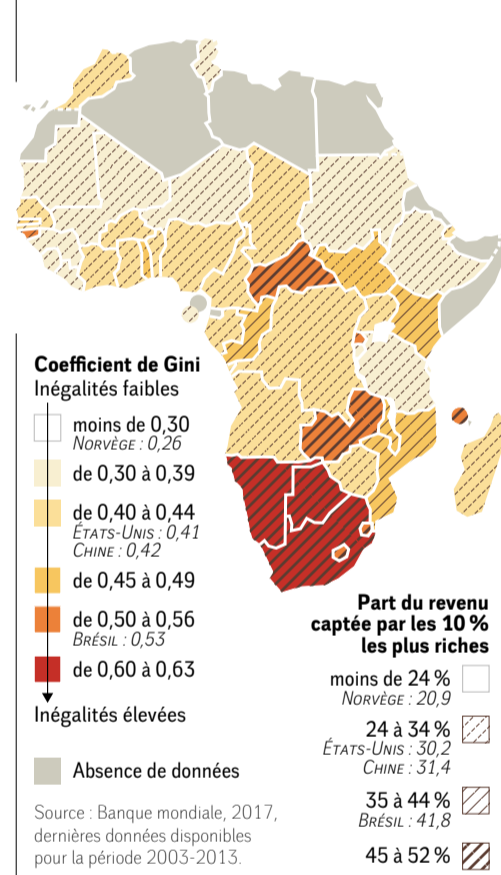
Le discret millionnaire mauritanien Mohamed Ould Bouamatou confirme les ambitions de l'« africapitalisme ». « *Les traditions de commerce sont très anciennes en Afrique. À présent, bien sûr, d'autres secteurs ont émergé, comme la téléphonie, la finance, les infrastructures ou l'énergie,* explique cet homme d'affaires de 64 ans. *Pour des raisons historiques évidentes, les investisseurs africains manifestent un très fort patriotisme économique.*

Ce sentiment peut déboucher sur une ambition qui dépasse les seules questions de profit personnel. La puissance économique reprend alors du sens et devient une façon d'œuvrer au développement des peuples et à la lutte contre les inégalités. Originaire d'une tribu maure, né de parents commerçants, M. Bouamatou a débuté comme instituteur dans les années 1970, avant de se lancer dans l'import-export. Il possède aujourd'hui de nombreux biens immobiliers et des parts dans la société Mattel, l'un des gros opérateurs de téléphonie mauritanienne, mais aussi dans le géant bancaire qu'il a lui-même créé – la Générale de Banque de Mauritanie (GBM) –, une entreprise importatrice d'automobiles et plusieurs sociétés cimentières.

Prospérer sans passe-droits et sans courbettes

Vêtu d'une djellaba blanche immaculée, son téléphone portable à portée de main, le millionnaire de confession musulmane a créé en 2015 la Fondation pour l'égalité des chances en Afrique, immatriculée en Belgique. Elle finance des programmes d'aides pour l'éducation, la santé et

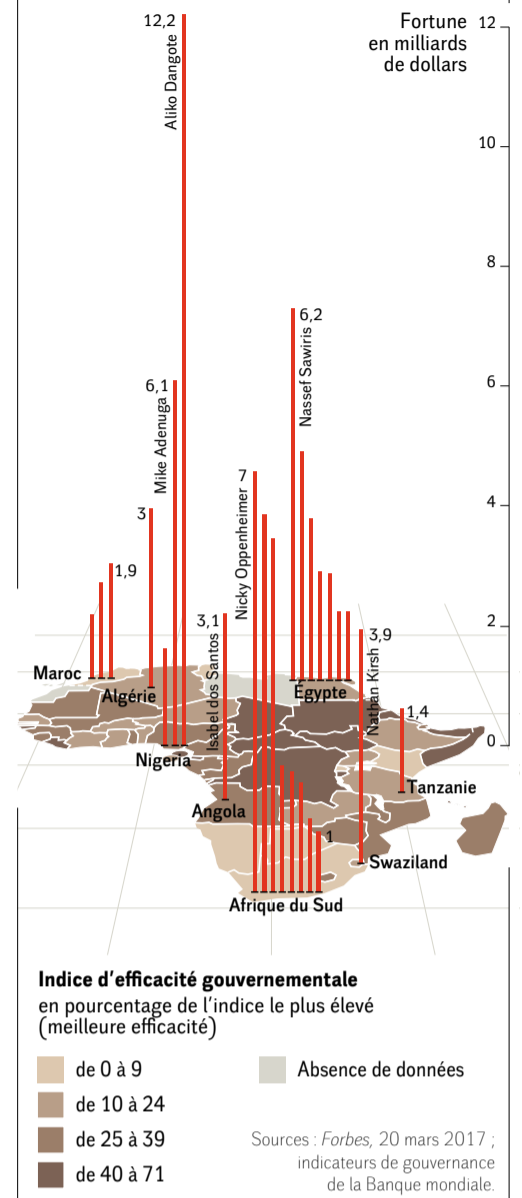
Inégalités de revenus et accaparement de la richesse



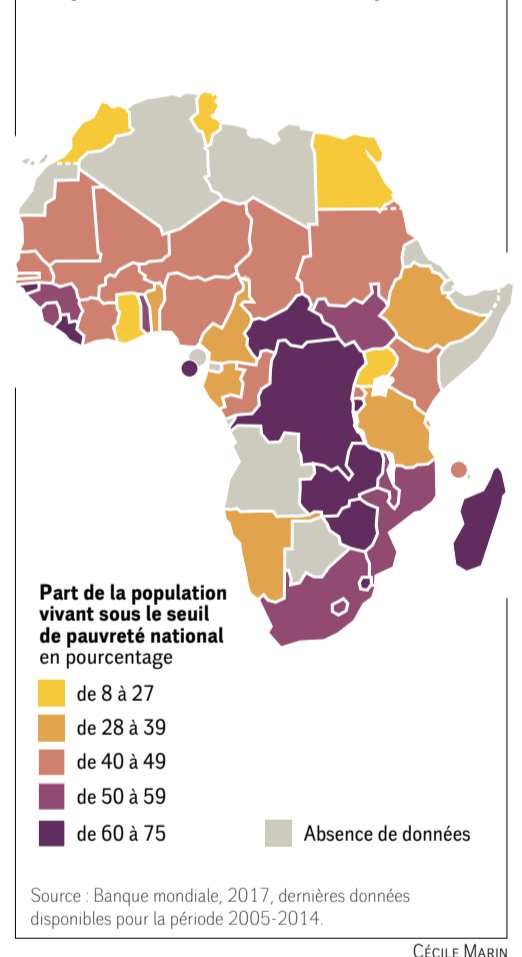
le respect des droits humains. Autre mission spécifiée dans les statuts de sa fondation : « *Consolider l'État de droit et la démocratie* » sur le continent. « *Ce que veulent à présent les Africains, c'est pouvoir faire des affaires et prospérer comme les autres, sans passe-droits et sans courbettes devant tel ou tel système politique. Ces passe-droits, qui remontent à l'époque coloniale, ont perduré et sont même devenus plus forts car pratiqués par les Africains eux-mêmes. Certains pays du continent semblent être maintenant colonisés par les nôtres, c'est-à-dire qu'ils sont dirigés par des groupes qui voient le pouvoir politique comme un raccourci vers l'enrichissement personnel ou clanique et nous font concurrence.* » Une allusion directe aux dirigeants politiques africains qui utilisent l'État pour faire main basse sur des pans entiers d'économies nationales. Mais l'inverse n'est-il pas aussi vrai ? La séparation privé-public est-elle si nette en Afrique ? À en croire les tenants de l'« africapitalisme », le secteur privé serait porteur d'une mécanique vertueuse contrariée par les « hippopotames » des sphères politiques... Mais comment se sont réellement bâties ces jeunes fortunes ? Imagine-t-on pouvoir obtenir, dans ces pays, une licence de téléphonie, créer une banque ou prendre des parts dans des mines et des sociétés d'hydrocarbures sans avoir des liens avec les plus hautes autorités des États ?

« Bonne gouvernance » et lutte contre la corruption sont précisément les thèmes qu'a choisis de promouvoir M. Mo Ibrahim. Ce milliardaire soudanais a installé sa fondation à Londres en 2006. Âgé de 71 ans, il a travaillé pour British Telecom avant de créer Celtel, le géant de la téléphonie africaine, revendu en 2005 avec vingt-quatre millions d'abonnés dans quatorze pays d'Afrique. La

25 milliardaires en 2017



Population sous le seuil de pauvreté



fondation qui porte son nom décerne tous les ans le prix pour un leadership d'excellence en Afrique. Cette récompense de 5 millions de dollars étalés sur dix ans puis d'une prime annuelle à vie de 200 000 dollars est décernée à tout ancien chef d'État africain qui aura « *amélioré la sécurité, la santé, l'éducation et le développement des droits économiques et politiques dans son pays* ».

Si la plupart des « africapitalistes » affectent de se tenir loin de la scène politique – élu président du Bénin en 2016, M. Patrice Talon fait figure d'exception –, M. Ibrahim a décidé, lui, de s'attaquer frontalement aux dérives. « *Tant qu'il y aura de la corruption et des gouvernants qui s'accrochent coûte que coûte au pouvoir, explique-t-il, il n'y aura pas de démocratie ni de redistribution des richesses, et nos pays ne pourront pas avancer.* » Médiatique et médiatisé, l'outil est-il à l'abri des logiques de connivence ? Une chose est sûre : depuis dix ans, seuls quatre dirigeants africains ont été jugés dignes de recevoir le « leadership d'excellence »...

OLIVIER PIOT.

(5) Cf. *Manière de voir*, n° 143, « Afrique. Enfer et eldorado », octobre-novembre 2015, disponible sur <http://boutique.monde-diplomatique.fr>

CÉCILE MARIN

L'émancipation contrariée

Malgré des avancées législatives durant les années 1990, les inégalités entre hommes et femmes demeurent importantes en Israël. Le machisme, le militarisme imposé à la société depuis la naissance de l'État, l'obsession de la sécurité ainsi que le poids des contraintes religieuses sont autant de facteurs qui compliquent le combat pour l'émancipation féminine.

PAR NOTRE ENVOYÉE
SPÉCIALE LAURA RAIM *

APRÈS avoir accepté les femmes dans les avions de chasse, l'armée israélienne envisage de ne plus les interdire dans les chars d'assaut. Faisant partie des très rares pays où le service militaire n'est pas réservé aux hommes, Israël communique activement sur ses soldates, égéries d'une armée qui serait la plus morale du monde. Avec Golda Meïr, la « seule démocrate du Proche-Orient » n'a-t-elle pas aussi choisi dès 1969 une première ministre ?

Le site Internet de l'armée consacre une rubrique aux femmes, vantant la « bravoure » des combattantes « féroces » qui patrouillent le long de la frontière. Dans les manuels d'histoire, les clichés de jeunes soldates athlétiques en uniforme, mitraillette Uzi en bandoulière et visage grîmé motif camouflage font écho aux photographies de pionnières labourant la terre, pavant des routes et montant la garde dans les kibboutzim. Reliées par la même mythologie d'un sionisme égalitaire et moderne (1), les deux séries d'images sont aussi partielles l'une que l'autre, laissant dans l'ombre l'ambivalence de la fonction sociale des femmes en Israël.

« Même dans les premiers kibboutzim – qui demeureront marginaux –, les membres féminins étaient bien plus employés dans les cuisines, les potagers, les garderies et les buanderies collectives que dans les champs et les usines », rappelle la chercheuse Sarai Aharoni, qui nous reçoit au Centre féministe de Haïfa. Si la déclaration d'indépendance (1948) et la loi de 1951 proclamaient le principe de l'égalité des sexes, les pionniers n'étaient certainement pas des féministes. Pour les pères fondateurs, le devoir premier de la femme au sein de l'État en construction consistait à assurer la survie du peuple juif. Ne pas mettre au monde « au moins quatre enfants » revenait à trahir la « mission juive », avertissait le premier ministre David Ben Gourion, qui introduisit en 1949 une récompense attribuée aux « mères héroïnes » à la naissance d'un dixième bébé. D'ailleurs, jusque dans les années 1960, les avis de naissance dans les journaux célébraient l'arrivée d'un « nouveau soldat pour les forces armées israéliennes ». L'injonction nataliste fut sans cesse réactualisée par la course démographique avec les Palestiniens. Non sans succès : avec une moyenne de 3,1 enfants par Israélienne, le pays affichait en 2015 le taux de fécondité le plus élevé des membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) comme du pourtour méditerranéen (avec l'Égypte) (2).

Cantonnée au travail reproductif du « front domestique », la femme n'avait guère de place dans le discours guerrier de Theodor Herzl. Dans son journal, le fondateur du sionisme se demandait si les Juifs européens, « créatures du ghetto, discrets, modestes, timorés », seraient capables de comprendre son appel à la liberté et à la « virilité ». La masculinité du nouveau Juif, fort et musclé, se forgerait à travers l'aptitude au combat au sein d'une puissante armée citoyenne. Restait aux femmes la place de mères et d'épouses aimantes des guerriers...

Les valeurs hiérarchiques et autoritaires de l'armée, institution centrale du pays, infusèrent dans tous les pôles de pouvoir à mesure que les officiers à la retraite furent parachutés à la tête des ministères, des grandes entreprises, des universités et même... du principal mouvement pacifiste : La Paix maintenant fut créé par trois cents officiers de



ANONYME. – Jeunes femmes d'un kibboutz dans les années 1950, Israël

réserve. « Pour que l'organisation paraisse crédible sur les questions de sécurité, il fallait que ce soit de hauts gradés de l'armée qui s'expriment. Seuls les hommes ont eu le droit de signer la pétition », se souvient M^{me} Hannah Safran, infatigable militante féministe, lesbienne et antisioniste de Haïfa, membre des Femmes en noir, qui manifestent tous les vendredis contre l'occupation des territoires palestiniens. « C'est aussi pour cette raison que les femmes ont dû créer leurs propres collectifs pour la paix, explique-t-elle. Et encore, certaines ont compris qu'elles avaient intérêt à parler en tant que mères de soldats, comme le mouvement des Quatre Mères, qui avait milité pour le retrait du Liban sud à la fin des années 1990... »

Alors que la virilité conquérante s'exacerbe après la victoire de la guerre des six jours en 1967 et l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza, les féministes établissent un parallèle entre la violence des soldats réprimant la première Intifada dans les territoires occupés en 1987 et celle des hommes au sein du foyer – qui tue encore aujourd'hui une vingtaine de femmes par an. « L'une des premières causes des féministes était la lutte contre la violence conjugale, précisément parce qu'elle était compatible avec un rôle viril et protecteur de l'homme », remarque la chercheuse israélo-américaine Galia Golan, qui a ouvert le tout premier département d'études féminines d'Israël en 1981, à l'Université hébraïque.

Une centaine de lois pour l'égalité dans l'armée

À partir de la fin des années 1980, les questions soulevées par les chercheuses et les militantes pénètrent dans la sphère institutionnelle. « Les années 1990 sont la décennie de la révolution législative féministe, poursuit-elle. Il y avait pourtant trois fois moins de femmes à la Knesset qu'aujourd'hui, mais à l'époque elles étaient féministes. » Plus d'une centaine de lois sont votées, notamment pour l'égalité dans l'emploi et dans l'armée, et contre le harcèlement sexuel. L'apparition de numéros d'urgence et d'abris pour répondre aux situations de violence domestique sensibilise l'opinion. En 1995, la Cour suprême accepte la requête de M^{me} Alice Miller, qui veut passer l'examen de pilote dans l'armée de l'air : 92 % des postes militaires

sont désormais ouverts aux soldates, et elles ont le droit, depuis près de dix ans, de servir dans trois unités de combat mixtes. Une unité créée en 2001 conseille le chef d'état-major sur les questions relatives non plus aux femmes mais au « genre », un changement d'intitulé décidé en 2016 qui révèle une institution en pointe sur le vocabulaire de rigueur dans les cercles féministes.

Toutefois, sur le terrain, 7 % des femmes seulement accèdent aux unités offensives. « Nous sommes des guerriers. Nous essayons de garder une image de guerrier », avançait en novembre dernier dans le *Times of Israel* le brigadier général Guy Hasson pour justifier sa décision de réserver les chars d'assaut aux hommes. Les unités de combat étant précisément celles qui propulsent aux plus hauts rangs, les femmes peinent à monter dans la hiérarchie. Une seule, M^{me} Orna Barbivai, a été promue générale, deuxième grade le plus élevé de l'institution, avant de prendre sa retraite en 2014.

En pratique, les progrès législatifs tardent à produire des effets concrets sur le plan social : l'écart global de rémunération pour un temps plein est de 22 %, faisant d'Israël le quatrième pays le plus inégalitaire de l'OCDE dans ce domaine. « Globalement, la condition des femmes progresse », estime cependant M^{me} Rachel Azaria, députée du parti de centre droit Koulanou, membre de la coalition gouvernementale, qui nous reçoit dans son bureau, où trône un cliché de son modèle, M^{me} Hillary Clinton. « Elles représentent pour la première fois plus d'un

fil à l'enterrement, une prière de deuil que seuls les hommes ont habituellement le droit de dire au sein de cette communauté. Les grands rabbins présents ne pouvaient pas le lui refuser. C'est aussi comme ça que les choses avancent. » Selon M^{me} Tehila Friedman Nahalon, féministe orthodoxe, membre de l'association Shoharit à Jérusalem, « il faut casser le monopole d'État du grand rabbinat et ouvrir les services religieux à la concurrence avec les courants réformistes et conservateurs moins stricts, que chacun puisse choisir son rabbin, comme aux États-Unis ».

Des tribunaux entièrement masculins

Même parmi les *haredim* (littéralement « ceux qui craignent Dieu »), on assiste à la naissance d'un courant se qualifiant de « féministe ». « On part de beaucoup plus loin que les féministes orthodoxes », explique M^{me} Rachel Ibenboim, 30 ans, que l'on retrouve autour d'un café à la Colonie allemande, l'un des rares quartiers de Jérusalem où se croisent encore Juifs laïques et religieux de tous types. Fiancée à 18 ans à un homme qu'elle avait pu rencontrer en tout et pour tout vingt minutes, cette habitante du célèbre quartier ultraorthodoxe de Mea Shearim est très lucide sur les limites de son champ d'action. « Il n'est absolument pas envisageable d'émettre des revendications sur la pratique



JULIEN CHATELIN. – Vendeuse de jouets à Haïfa, de la série « Israel Borderline », 2005

quart des députés à la Knesset. Karnit Flug dirige la banque centrale, [Rakefet] Russak-Aminoach est à la tête de la banque Leumi. Les rares partis qui ne comptent que des hommes sont dénoncés publiquement », assure l'ancienne adjointe au maire de Jérusalem, devenue célèbre après sa bataille, en 2008, contre les compagnies de transport qui avaient retiré sa photographie de candidature des bus circulant dans les quartiers ultraorthodoxes.

M^{me} Azaria appartient au courant de l'orthodoxie « moderne », qui considère que l'observance rigoureuse des lois et des coutumes est compatible avec l'intégration dans la société contemporaine et avec le sionisme. Ce courant se distingue des 830 000 ultraorthodoxes ou *haredim*, qui cherchent à éviter dans la mesure du possible tout contact avec la société et les études profanes, et maintiennent des règles vestimentaires spécifiques. Elle se réjouit en particulier de l'essor récent de ce qu'elle nomme un « féminisme orthodoxe » : « Depuis la création du pays, le grand rabbinat d'Israël a toujours maintenu une approche orthodoxe – voire ultra – de la halakha [loi religieuse], très inégalitaire et réservant certains droits dans la prière aux hommes, explique-t-elle. Or, depuis quelques années, des associations féministes proches, comme Kolech, réussissent à infléchir certaines de ces règles. Aujourd'hui, les femmes sont plus fortes au sein des beth midrash [centres d'études avancées de la Torah] et des synagogues. Elles sont plus nombreuses à s'arroger le droit d'étudier le Talmud et de chanter les prières », se félicite-t-elle. « En 2014, Rachel Fraenkel, la mère orthodoxe de l'un des adolescents enlevés et tués par le Hamas, a récité publiquement le kaddish pour son

religieuse, pour l'égalité dans la prière par exemple. En revanche, on peut se battre sur les aspects profanes de nos vies, c'est-à-dire pour la présence de femmes dans les partis ultraorthodoxes ou pour l'égalité de salaire dans l'éducation et l'emploi. » Elle a voulu se présenter aux élections municipales de Jérusalem en 2013, mais a renoncé après avoir reçu des menaces. « Comme plus de la moitié des hommes *haredim* ne travaillent pas, pour consacrer leurs journées à l'étude biblique, et que les allocations familiales ont baissé, leurs épouses rapportent l'argent au foyer, ajoute-t-elle. Quatre-vingts pour cent d'entre elles ont un travail, soit autant que les femmes laïques, mais elles gagnent 40 % de moins parce que leurs postes sont faiblement qualifiés et que les employeurs profitent de la forte concurrence entre elles. Mais la simple idée que celles qui étaient hier cantonnées à leur foyer puissent s'épanouir dans une carrière intéressante est déjà un énorme progrès. » Alors que la plupart des femmes *haredim* étaient poussées à devenir maîtresses d'école ou de maternelle, de manière à rester à l'intérieur de la communauté et à ne pas s'exposer au mode de vie laïque, l'insuffisance de postes les incite à diversifier et approfondir leurs études, notamment dans la haute technologie. « Dans mon entourage, chacune me remercie tout en s'avouant bien contente que je ne sois pas sa fille... »

La contrainte religieuse, invisible pour qui vit dans la « bulle » occidentale et laïque de Tel-Aviv,

(1) Lire Amnon Kapeliouk, « La décadence des kibboutz israéliens », *Le Monde diplomatique*, août 1995.

(2) Selon la Banque mondiale et la division de la population de l'Organisation des Nations unies.

QUE L'ÉGALITÉ DES DROITS

des Israéliennes

devient pesante dans certains quartiers de Jérusalem et dans le reste du pays, où les règles de « modestie » féminine et de non-mixité sexuelle s'imposent de plus en plus. « *C'est facile d'être multiculturaliste et tolérant quand on vit à Tel-Aviv et que la vue d'un ultraorthodoxe est délicieusement exotique* », raille M^{me} Azaria. S'il est courant de blâmer les *haredim*, qui appliquent des règles patriarcales contraignantes, la racine du problème réside dans le fait qu'aucun gouvernement, de gauche comme de droite, n'a jamais envisagé de séparation complète de la religion et de l'État. Et comment serait-ce possible ? Le projet sioniste de « droit au retour » des Juifs en Palestine étant mentionné dans la Bible, les (pourtant très laïques) pères fondateurs d'Israël ont toujours veillé à maintenir le lien avec la tradition juive, à donner des gages aux autorités religieuses et à laisser une relative autonomie à la petite communauté ultraorthodoxe, quitte à soumettre les femmes à des interdits.

Les grandes formations politiques ne pouvant former de coalition stable sans leurs voix, les petits partis religieux ont monnayé leur participation à presque tous les gouvernements en échange de diverses garanties. Parmi celles qui ont été offertes dès 1947 par Ben Gourion en contrepartie de la reconnaissance de l'État d'Israël par le parti Agoudat Israel figure le maintien de la juridiction religieuse sur le droit de la famille – conformément à une tradition héritée du système ottoman des *millet*. Même si, depuis 2001, les affaires de garde d'enfants et de pension alimentaire peuvent aussi être traitées par des organes civils concurrents, les tribunaux rabbiniques, dominés par le courant ultraorthodoxe, demeurent seuls compétents pour statuer sur les mariages et divorces entre Juifs. Or ces tribunaux sont des espaces entièrement masculins : n'ayant pas le droit d'être rabbines, les femmes ne peuvent devenir juges rabbiniques, et elles ne peuvent pas non plus être entendues comme témoin. Pis, l'acte de divorce (le *guet*) ne peut être obtenu sans l'accord de l'époux, qui dispose là d'une arme de chantage redoutable pour extorquer des modalités de séparation avantageuses. S'il refuse, sa femme ne peut se remarier ; et si elle a d'autres enfants, ils sont considérés comme des *mamzer*, des bâtards. Selon Ruth Halperin-Kaddari, chercheuse à l'université Bar-Ilan, environ cent mille *agounah* (« enchaînées ») se trouvent aujourd'hui dans la situation soit de renoncer au divorce, soit d'accepter des termes injustes.

Les féministes ashkénazes font fi du social

Les exigences ultraorthodoxes de ségrégation des sexes et de « pudeur » féminine vont croissantes. Le cas de Beit Shemesh, dont l'équilibre démographique a été bouleversé par l'arrivée en masse d'une communauté de *haredim* à la fin des années 1990, a été largement médiatisé en 2011, après que des extrémistes issus du groupe fondamentaliste Edah Haredit eurent agressé une fillette de 8 ans sur le chemin de l'école. M^{me} Nili Philipp, une mère de cinq enfants d'origine canadienne, nous raconte avec émotion les jets de pierres et les crachats reçus alors qu'elle courait ou pédalait dans cette ville qui est aussi la sienne. « *Étant orthodoxe moderne moi-même, je n'étais pas habillée de manière provocatrice : j'avais la tête couverte et je ne portais pas de short. Mais le simple fait de voir une femme courir était inacceptable pour eux.* » Au volant de sa 4 x 4, elle nous fait visiter des quartiers « *accaparés* » par les « *hommes en noir* », désignant les panneaux accrochés sur les immeubles interdisant aux femmes de porter des pantalons et de « *traîner* » sur le trottoir. Engagée dans un bras de fer juridique continu contre la municipalité pour faire retirer les pancartes, déclarées illégales par la justice en 2015, M^{me} Philipp ne se couvre même plus la tête. « *Quand on m'a agressée, aucun des haredim n'est venu à mon secours, j'ai compris que j'allais devoir me défendre toute seule. S'ils veulent être patriarcaux, alors ils doivent nous protéger. S'ils n'en sont pas capables, alors qu'ils ne me demandent pas de rester une petite femme passive.* »

Les ultraorthodoxes, qui représentent 11 % de la population, ne sont cependant pas les seuls responsables de l'emprise croissante de la religion dans la vie quotidienne. Les nationalistes religieux, qui représentent environ 10 % de la population, sont certes plus intégrés : ne consacrant pas leurs journées à l'étude biblique, ils travaillent et effectuent leur service militaire comme les Juifs laïques. Mais ils se montrent de plus en plus rigides dans la pratique de leur foi, obligeant leurs filles à porter des jupes aussi longues que celles des *haredim* et imposant tout



Affiche du mouvement des Femmes en noir. – « To Live » (Vivre), vers 1988-1990

autant la séparation des sexes dans les écoles, les queues de supermarché, les centres de santé, les bus, mais aussi à l'armée (3). Car, si l'institution militaire a été le théâtre de grands progrès en termes d'égalité des sexes, elle est aussi la cible d'une offensive efficace du rabbinat orthodoxe. Ce dernier a obtenu que les soldats religieux ne soient jamais seuls en compagnie d'une femme, en service de garde ou dans une voiture, qu'ils ne soient pas formés par des instructrices et qu'ils puissent servir dans des unités de combat intégralement masculines.

Difficile d'affirmer que la condition féminine s'améliore en Israël avec autant de certitude que M^{me} Azaria, tant la population est socialement hétérogène et les forces régressives puissantes. « *De manière générale, les Ashkénazes [d'origine européenne] vivant dans les centres urbains ont toujours été mieux loties que les mizrahim (4) installées dans les périphéries, qui elles-mêmes sont mieux loties que les Palestiniennes* », rappelle Orly Benjamin, chercheuse à l'université Bar-Ilan. De fait, les avancées indéniables en termes de droits et de visibilité des femmes dans les arènes militaires, politiques et spirituelles depuis les années 1990 coïncident avec une précarité croissante pour le plus grand nombre. Lancées par le Likoud dès son arrivée au pouvoir en 1977, les politiques de libéralisation et d'austérité budgétaire sont renforcées en 1985 au nom de la lutte contre l'inflation, précisément au moment où la demande de services publics sociaux explose sous l'effet des grandes vagues migratoires russe et éthiopienne. Alors que le processus d'Oslo ouvre à partir du milieu des années 1990 une période de forte croissance (5), *mizrahim* et Palestiniennes sont pénalisées par le déblocage diplomatique, qui permet surtout à Israël de rentrer de plain-pied dans la mondialisation et de délocaliser la production textile dans des pays anciennement ennemis : les usines qui employaient les Palestiniennes en Galilée, dans le nord du pays, et les femmes *mizrahim* dans le Néguev se réimplantent en Jordanie et en Égypte. Avec l'afflux de travailleurs étrangers, de nombreuses Palestiniennes israéliennes qui travaillent dans les kibboutzim comme femmes de ménage, auxiliaires de vie ou agricultrices sont remplacées par des immigrées philippines ou thaïlandaises, perçues comme plus fiables après la première Intifada. Résultat, le taux d'emploi des Palestiniennes ayant la citoyenneté israélienne (qui représentent 20 % des femmes en Israël) est parmi le plus bas du monde : 31 % d'entre elles ont un emploi, contre 79 % des Juives laïques.

En 2003, le pays subit une récession sans précédent. Le ministre des finances Benyamin Netanyahu approfondit encore les réformes structurelles. Tandis que l'État dépense sans compter pour la défense, la colonisation et la construction du mur de séparation, le budget social est réduit de façon draconienne. Derrière la façade de la « nation start-up », Israël devient l'État du monde développé où les inégalités économiques sont les plus fortes, une famille sur cinq vivant aujourd'hui sous le seuil de pauvreté. « *Israël n'est pas un pays où il fait bon vivre, même pour les hommes juifs*, résume M^{me} Revital Madar, militante féministe. *Si vous n'êtes pas rentier ou banquier, la vie est dure.* » Le démantèlement de l'État social frappe les femmes de trois manières. D'abord par la détérioration du système de garderies qui permettait aux mères de travailler, au moins à temps partiel : 20 % seulement du demi-million d'enfants de moins de 3 ans ont accès à une garderie publique et subventionnée. Ensuite par la réduction des allocations familiales, notamment pour les mères célibataires, qui complétaient les salaires des temps partiels : 81 % d'entre elles travaillent, mais un quart vivent sous le seuil de pauvreté. Enfin par la suppression d'emplois publics de qualité : alors qu'au début des années 1980 70 % des femmes actives travaillaient pour l'État, elles n'étaient plus que 17 % en 2013.

Comment les féministes ont-elles pu faire l'impasse sur une telle dégradation ? « *Les premiers groupes féministes israéliens étaient surtout remplis d'Ashkénazes des classes moyennes et supérieures. Leurs grandes figures étaient les femmes et les filles de l'élite militaire et politique, comme Yael Dayan, fille de l'ancien chef d'état-major et homme politique de premier plan Moshe Dayan. Souvent actives dans les mouvements de paix, elles s'intéressaient plus aux Palestiniennes qu'aux problèmes sociaux des mizrahim, qui constituent pourtant la moitié de la population, et qui ont toujours souffert du racisme et du paternalisme de l'élite ashkénaze* », analyse Henriette Dahan-Kalev, chercheuse à l'université Ben Gourion de Beer Sheva et membre du groupe féministe *mizrahi* Ahoti (« ma sœur »), fondé en 1999 précisément pour représenter les besoins des « oubliées » du féminisme libéral : *mizrahim*, mais aussi Éthiopiennes, Palestiniennes, Bédouines et migrantes de pays africains. « *Le mouvement de protestation contre la baisse des allocations sociales en 2003 a été mené non pas par l'une de ces intellectuelles ashkénazes, poursuit-elle, mais par Vicky Knafo, une mère célibataire mizrahi de Mitzpe Ramon, citée ouvrière du sud du pays.* » Apprenant

que les allocations complétant son temps partiel de cuisinière devaient être divisées quasi par deux, celle-ci entreprend une marche de deux cents kilomètres pour interpellier M. Netanyahu à Jérusalem. « *Aujourd'hui, les féministes ashkénazes ont le loisir de batailler pour l'égalité dans la sphère spirituelle, devenir rabbines, étudier le Talmud, constate-t-elle. Les femmes mizrahim en sont encore à lutter sur le terrain économique et social, contre les ravages de la mondialisation, pour pouvoir faire des études et obtenir un emploi, un logement et des aides corrects.* »

« *Tant qu'Israël demeure une puissance militariste, ethnociste et coloniale, en état de guerre semi-permanente, la priorité sera la sécurité, et les autres considérations – écologistes, sociales, féministes – passeront toujours au second plan* », constate M^{me} Madar. Ce complexe de la « citadelle assiégée » est particulièrement visible dans les situations où le bien-être des femmes entre en contradiction directe avec les valeurs sécuritaires, comme dans les affaires de harcèlement sexuel dans l'armée, très rarement sanctionné au pénal. Dernier scandale en date : le brigadier général Ofek Buchris, qui s'était distingué durant l'opération « Rempart » de 2002, a été dégradé au rang de colonel après avoir été accusé de viol par deux engagées en 2016. Prenant sa défense, le général de division Gershon Hacoheh a même osé invoquer la Bible et comparer M. Buchris à David, resté roi d'Israël alors qu'il avait abusé de Bethsabée. « *Avant d'être un violeur, c'est un héros national* », résume M^{me} Madar.

« Pas d'armes sur la table de cuisine »

Le traitement politique des violences conjugales est un autre exemple de la minoration de la cause féminine au regard de la priorité sécuritaire. Menace terroriste oblige, de nombreux agents privés portent une arme à feu, dont ils se servent parfois contre leur conjointe. Entre 2002 et 2013, trente-trois personnes, dont dix-huit femmes, ont ainsi été tuées de cette manière, jusqu'à ce qu'une loi portée par la campagne féministe « Pas d'armes sur la table de cuisine » les empêche de rapporter leur arme à la maison en 2013, et réduise à zéro le nombre de morts. Une parenthèse éphémère : après l'« Intifada des couteaux » de 2015, le gouvernement a de nouveau encouragé les Israéliens à s'armer, et la Knesset a voté en mars 2016 un amendement revenant sur cette loi. En outre, le conflit israélo-palestinien place les femmes battues devant un dilemme. Les Palestiniennes israéliennes en particulier, qui, bien que représentant 10 % de la population, constituaient un quart de celles qui ont été tuées par leur partenaire en 2009 et 2013, sont très réticentes à porter plainte auprès de la police. Lorsqu'en 1994 des Palestiniennes ont lancé le mouvement Al-Fanar (« le phare ») pour briser le tabou des « crimes d'honneur », elles se sont fait traiter de traîtresses. Comme les violences conjugales et le harcèlement sexuel, les difficultés économiques et sociales des femmes sont jugées secondaires : les médias ont couvert la marche de protestation de M^{me} Knafo jusqu'au jour où un attentat-suicide palestinien a fait les gros titres, enterrant la cause des mères célibataires, qui n'ont rien obtenu.

S'il est difficile d'affirmer que la condition féminine progresse en Israël, c'est aussi parce que tout dépend du critère retenu. Une femme qui effectue son service militaire se donne les chances de mener une carrière professionnelle épanouissante, mais elle risque fort de subir une forme plus ou moins grave d'agression sexuelle – qui touche une militaire sur huit, selon un rapport parlementaire de 2013. Elle renonce également à contester le militarisme de la société israélienne... Mais a-t-elle le choix ?

« *Ce n'est pas un hasard si les plus grandes avancées législatives pour les femmes coïncident avec les « années Oslo » et une certaine démilitarisation de la société : on avait le droit de parler d'autre chose que de sécurité* », analyse M^{me} Safran. De fait, de nombreuses militantes associent émancipation et lutte contre l'occupation. Pour M^{me} Safran, les deux combats sont indissociables. Lorsque son fils a voulu faire son service militaire, elle a publié une tribune décrétant qu'elle ne laverait pas son uniforme.

Laura Raim.

(3) Lire Yaël Lerer, « Israël : le pouvoir « maléfique » des hommes en noir », *Le Monde diplomatique*, janvier 2013.

(4) En Israël, on utilise les termes *mizrahim* pour désigner les Juifs originaires du monde arabe et *sephardim* (Séfarades) pour désigner plus spécifiquement ceux qui furent expulsés d'Espagne au XV^e siècle.

(5) Ensemble des accords conclus entre Israël et les Palestiniens, qui fixaient le calendrier et les règles de la mise en place progressive de l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza.

Quand le viol n'est plus un crime



CHITKA.INFO

ANETTA MONA CHISA & LUCIA TKACOVA. – «Down Is the New Up» (Vieilles oppressions, nouvelles résistances), 2013

En France, de 60 à 80 % des affaires de viol poursuivies ne sont pas examinées par les cours d'assises, où sont jugés les crimes, mais par les tribunaux correctionnels, comme des délits. Une pratique nécessaire pour lutter contre l'encombrement des assises, selon le ministère de la justice. Mais qui n'est pas sans incidence pour les victimes et pour le traitement de la récidive.

PAR SOPHIE BOUTBOUL *

EN FRANCE, chaque année, 84 000 femmes et 14 000 hommes disent avoir été victimes de viol ou de tentative de viol dans les enquêtes de victimation (1). Pourtant, les cours d'assises ne prononcent qu'environ 1 500 condamnations pour ce crime défini par le code pénal comme « tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise » et passible de quinze ans de prison (vingt ans si la victime a moins de 15 ans).

Ces chiffres traduisent les obstacles qui jalonnent le parcours d'une victime : pressions qu'exerce le violeur pour qu'elle se taise ; refus de la police d'enregistrer les plaintes sous des prétextes souvent illégaux, comme l'absence de certificat médical ou un mauvais lieu de dépôt, selon le Collectif féministe contre le viol (2). Les forces de l'ordre ne comptabilisent ainsi qu'environ 12 000 plaintes par an (3), dont deux tiers sont classées sans suite par le parquet (4).

Parmi les plaintes poursuivies, le renvoi des affaires criminelles de viol vers les

tribunaux correctionnels – appelé « correctionnalisation » – constitue un phénomène mal connu au-delà des juristes et des associations d'aide aux victimes. La correctionnalisation prend plusieurs formes. Dans certains cas, le parquet ou le juge d'instruction peuvent juger manquer de preuves pour maintenir la qualification criminelle de viol. Plus discutables sont les affaires de viol dans lesquelles les faits sont établis, mais qui ne sont finalement traitées que comme un simple délit d'agression sexuelle. C'est le cas quand le ministère public correctionnalise *ab initio*, à l'issue d'une enquête préliminaire ou de flagrance de la police judiciaire, ou quand un juge correctionnalise « en opportunité » en fin d'instruction, avec l'accord de la victime.

Cette pratique concernerait 60 à 80 % des affaires de viol poursuivies, selon plusieurs juristes. En Seine-Saint-Denis, l'observatoire départemental des violences envers les femmes a constaté que 43 % des affaires d'agressions sexuelles jugées par le tribunal de Bobigny en 2013-2014 étaient en fait des viols correctionnalisés (5).

Le tournant de 1978

DEPUIS l'adoption du code pénal de 1791, le viol relève des infractions les plus graves contre les personnes. Cependant, les victimes ont peine à le faire reconnaître devant les tribunaux. Longtemps, la définition juridique a cantonné le viol au coït vaginal pénien « d'une femme qu'on sait ne point consentir (6) ». En 1978, l'association Choisir la cause des femmes et l'avocate Gisèle Halimi font connaître l'affaire de deux femmes victimes d'un viol en réunion alors qu'elles campaient sur une plage. Le procès d'Aix-en-Provence débouche sur la loi de 1980, qui met fin à la référence au consentement pour privilégier les circonstances de son absence – « violence, contrainte, menace ou surprise » – et élargit le viol à tout acte de pénétration – buccale, anale, digitale ou avec objet –, ouvrant la voie à la reconnaissance du viol des hommes. Ce procès permet de réaffirmer le caractère criminel

du viol, les victimes s'étant battues contre le renvoi de leur affaire en correctionnelle. « Avant 1978, la totalité des viols était correctionnalisés, disqualifiés en attentat à la pudeur, sauf s'ils étaient suivis de meurtre, constate l'historien Jean-Yves Le Naour, coauteur d'un livre sur le procès d'Aix-en-Provence (7). Aujourd'hui, la correctionnalisation a diminué, mais elle perdure, avec une justification budgétaire inexistante auparavant. »

Répondant à une question écrite du sénateur socialiste Jean-Noël Guérini sur le traitement judiciaire des viols, le ministère de la justice expliquait en mai dernier : « La correctionnalisation est nécessaire pour lutter contre l'encombrement des cours d'assises, qui ne permet pas de renvoyer devant cette juridiction l'ensemble des affaires. » Pour ce faire, la loi de 2004 dite Perben II a modifié l'article 469 du code de procédure pénale dans le but de limiter les possibilités, pour un tribunal

correctionnel, de se déclarer incompétent et de renvoyer une affaire aux assises. « Même si la correctionnalisation est juridiquement illégale, elle est incontournable, car nos moyens sont insuffisants. Les assises sont dans l'incapacité d'absorber tous les crimes sexuels », atteste M. Benjamin Blanchet, juge et chargé de mission à l'Union syndicale des magistrats.

Encouragés en haut lieu, les juges pratiquent donc la correctionnalisation sans règle écrite. Alors que la loi ne permet pas de classer les viols, ils ont recours à une appréciation de la gravité des faits. « Il ne faut pas être malhonnête : nous faisons une différence entre viol digital et pénétration pénienne, et c'est horrible, car un viol digital peut détruire, reconnaît M^{me} Sarah Massoud, juge d'instruction à Créteil. L'ampleur du traumatisme n'est pas forcément liée à la distinction juridique. » De fait, sur les 377 dossiers épluchés par des sociologues conduisant une étude pour l'observatoire régional de la délinquance de Provence-Alpes-Côte d'Azur, aucun cas n'a atteint les assises quand il s'agissait d'une tentative de viol ou d'une pénétration digitale unique. « La loi ne distingue pourtant pas les modalités de pénétration, note M. Édouard Durand, juge des enfants à Bobigny. Elle ne prévoit pas de circonstances atténuantes de la gravité. »

M^{me} Massoud témoigne de son expérience de substitue du procureur avant qu'elle n'exerce à l'instruction : « Au parquet des mineurs, j'étais réfractaire à la correctionnalisation des viols *ab initio* – sans instruction –, car il y a toujours des investigations à faire pour comprendre le passage à l'acte, avant toute décision. » Aujourd'hui, en tant que juge d'instruction, elle correctionnalise des viols « en opportunité ». « Il n'y a pas de règle, donc j'analyse le contexte. On peut disqualifier parce qu'on a une victime pour qui on sent que la confrontation avec l'auteur présumé, très longue aux assises, ne sera pas adaptée. Certains faits nous font en revanche choisir les assises : une victime vulnérable, une victime ayant subi plusieurs viols, un auteur récidiviste. » M^{me} Isabelle Thery-Gaultier, présidente du tribunal correctionnel de Melun, ex-juge d'instruction, complète : « Le premier guide est le respect de la volonté de la victime. Le deuxième, l'importance des faits. Le troisième, l'anticipation des réactions des jurés, car ce ne sont pas des professionnels. Le viol conjugal par un pervers est une problématique qu'ils connaissent mal. Elle sera mieux prise en compte en correctionnelle par des magistrats. »

Solliciter l'avis de la victime (une étape qui n'intervient que pour les correctionnalisations « en opportunité » en fin d'instruction) peut faire peser sur elle une lourde responsabilité, car il revient normalement au parquet d'engager les

poursuites. L'avocate Lisa Laonet a ainsi été marquée par une proposition de correctionnalisation pour les viols de deux fillettes par un mineur : « Mes clientes étaient torturées à l'idée de prendre cette responsabilité. Ce n'est pas le rôle d'une partie civile. »

M^{me} Nadia B. (8), quadragénaire, violée à 19 ans, se souvient : « Lors d'une audition, le juge m'a expliqué qu'en cour d'assises l'avocat de la défense serait dur avec moi. J'ai répondu que je n'avais rien à me reprocher, que ça ne m'effrayait pas. Puis il m'a dit qu'il y aurait une enquête de voisinage en cas d'assises. C'était déjà la honte pour ma famille, donc j'ai accepté de correctionnaliser. » L'audience a duré une demi-heure et M^{me} B. n'a eu la parole que pour savoir si elle maintenait les faits. « Il a pris quatre ans. La faiblesse de la peine ne me gêne pas, mais l'enquête moins approfondie en correctionnelle, si ! J'ai découvert dans mon dossier que, par le passé, une plainte pour viol d'une mineure de 16 ans contre l'auteur avait été classée sans suite. » « Les assises sont épuisantes, mais toutes les questions possibles y sont soulevées. La justice est ainsi dans sa fonction réparatrice », souligne l'avocate pénaliste Isabelle Steyer.

M^{me} Nathalie G., 36 ans, violée à 11 ans par un couple de voisins appartenant à un réseau pédophile, a aussi vu son affaire correctionnalisée. « J'étais petite, se remémore-t-elle, mais, à la suite des explications de l'avocate, j'ai dit que je voulais les assises pour qu'ils soient vraiment punis. » Des années après, son père lui a raconté que l'avocate et le juge d'instruction avaient recommandé la correctionnalisation, affirmant que la cour d'assises serait traumatisante. « On n'a jamais signifié à mes parents que l'audience pourrait être aménagée pour que je n'assiste pas à tous les débats, que la confrontation avec les agresseurs serait encadrée, expose M^{me} G. Finalement, on ne leur a pas laissé le choix. »

Pour pallier le risque de justice expéditive, certaines juridictions traitent les viols correctionnalisés différemment des délits classiques. « À Melun, on ne juge pas un viol correctionnalisé entre une escroquerie et un vol, cela serait monstrueux. On prend une journée, avec des débats circonstanciés », note M^{me} Thery-Gaultier. Ces aménagements ne sont pas possibles partout. La juge Massoud regrette le manque de témoins et d'experts cités pour les viols disqualifiés : « Si on n'était pas dans une époque de tolérance zéro, où on prend une demi-heure d'audience pour un détenteur de shit, on consacrerait plus de temps aux viols. » Et ils ne compensent pas l'effacement de l'élément constitutif de l'infraction – la pénétration –, retiré du dossier pour correctionnaliser. M^{me} G., qui n'a pas participé au procès de ses violeurs, a découvert adossée le document disqualifiant les faits de viol. « Le tribunal, représentant de la société, a dit que ce n'était pas un viol mais un attentat à la pudeur, témoigne-t-elle. On m'a retiré cette reconnaissance. Il m'a fallu des années pour reconstruire les faits. Oui, c'était bien un viol. Oui, ce crime devait être jugé aux assises. »

Le psychiatre Gérard Lopez, ex-expert à la cour de Paris, conseille à ses patients les assises : « La correctionnalisation est un déni de la part de la justice, qui peut freiner la reconstruction, la victime réalisant que le viol n'est pas jugé à sa juste valeur. » Certes, les juges insistent sur le fait que le viol n'est pas caché durant les audiences. « Les magistrats peuvent dire ce qu'ils veulent au procès, la vérité judiciaire, ce sera agression sexuelle et pas viol », rétorque M^{me} Azhour Schmitt, juriste. « Quand un juge correctionnalise un vol à main armée, il retire la circonstance aggravante de l'arme, mais le mot vol reste ; le viol, lui, disparaît », remarque Didier Rebut, professeur de droit pénal à l'université Paris-II (Panthéon Assas).

Résistances judiciaires

LA CORRECTIONNALISATION ne porte pas seulement atteinte aux victimes. Didier Rebut signale qu'elle « complique la prévention de la récidive, créant un manque de fiabilité pour décompter les violences sexuelles, car le casier ne répercute pas la réalité des faits commis, disant "agression sexuelle" et non "viol" ». Il poursuit : « La correctionnalisation porte aussi atteinte à l'égalité des justiciables. Car, selon le département, certains se retrouvent aux assises et d'autres en correctionnelle pour les mêmes faits. » Et ce alors que les peines encourues pour les agressions sexuelles et les viols diffèrent : l'observatoire départemental des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis a constaté que, au tribunal correctionnel, 36 % des prévenus avaient été condamnés en 2013-2014 à une peine de trois à six ans, alors que, en cour d'assises, 85 % des peines étaient supérieures à cinq ans durant la même période (9).

Depuis quelques années, le traitement judiciaire des viols mobilise. Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, instance indépendante, a émis en 2016 un avis « pour une plus juste condamnation sociale et judiciaire du viol », recommandant de « demander, par voie de circulaire pénale aux parquets, à ce que la qualification criminelle du viol soit retenue et poursuivie en cour d'assises ». Une préconisation que la chancellerie, qui réfléchit à ce qui pourrait être amélioré, étudie en ce moment. Trois questions prioritaires de constitutionnalité ont été soulevées, en 2013, par un avocat défendant une victime de viol. La Cour de cassation a refusé de les transmettre au Conseil constitutionnel. En 2011, pourtant, la Cour européenne des droits de l'homme condamnait la France pour avoir « porté atteinte au droit d'accès au tribunal » de cette victime, qui s'était vu refuser son appel contre l'ordonnance de renvoi en correctionnelle du viol. « À force de condamnations, le législateur sera obligé de supprimer l'article 469, de ne plus autoriser les magistrats à violer la loi », espère Mickaël Bennillouche,

maître de conférences en droit pénal à l'université de Picardie.

Confrontés aux résistances des instances exécutives et judiciaires, certains juristes prônent la recherche de compromis. « On pourrait imaginer un tribunal spécial pour violences sexuelles à compétence criminelle », suggère M^{me} Schmitt. À Bobigny, le juge Durand, également membre du Haut Conseil à l'égalité, souhaiterait avant tout que soit donnée aux cours d'assises « la capacité de juger les crimes dans des délais raisonnables, avec des moyens financiers et humains ». « Il faudrait mieux, dit-il, une audience courte en cour d'assises plutôt que de juger le crime en délit. » M^{me} Emmanuelle Piet, médecin et présidente du Collectif féministe contre le viol, approuve : « J'ai assisté à une audience correctionnelle avec un patient qui avait violé son petit frère. Ni lui ni la victime n'ont compris la condamnation, qui ne mentionnait pas le viol. Même si le procès n'a pas de vertu thérapeutique, au moins, aux assises, les victimes voient que la société les a écoutées. »

(1) Enquête « Cadre de vie et sécurité (CVS) », 2010-2015, Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) - Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP).

(2) <http://cfcv.asso.fr>

(3) Selon le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI).

(4) « Les viols dans la chaîne pénale », observatoire régional de la délinquance et des contextes sociaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, rapport de recherche n° 10, dirigé par Véronique Le Goaziou, décembre 2016.

(5) Bertille Bodineau, « Les viols et les agressions sexuelles jugés en 2013 et 2014 en cour d'assises et au tribunal correctionnel de Bobigny », observatoire des violences envers les femmes du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis - tribunal de grande instance de Bobigny, mars 2016.

(6) Georges Vigarello, *Histoire du viol. XVI-XX^e siècle*, Seuil, Paris, 1998.

(7) Jean-Yves Le Naour et Catherine Valenti, *Et le viol devient un crime*, Vendémiaire, Paris, 2014. Cf. aussi *Viol. Le procès d'Aix-en-Provence* (collectif), Gallimard, Paris, 1978.

(8) Nous avons préservé l'anonymat de nos interlocutrices et changé leurs prénoms.

(9) Bertille Bodineau, « Les viols et les agressions sexuelles... », *op. cit.*

LES PIÈGES DE L'AIDE AU LOGEMENT

Une torpille contre l'habitat social

Des milliers de personnes ont manifesté partout en France, le 14 octobre, pour s'opposer à la réforme des aides personnalisées au logement (APL) prévue par le gouvernement de M. Édouard Philippe. En se focalisant sur le système des APL, le débat occulte le second pilier des politiques d'habitation : les aides à la pierre, qui ont prouvé leur efficacité pour combattre le logement cher.

PAR CLAIRE LÉVY-VROELANT *



DESSIN DE SELÇUK

REMENT réforme des politiques du logement aura suscité une telle opposition. Déjà, à l'été, l'annonce d'une diminution des aides personnalisées au logement (APL) (1) de 5 euros par mois et par bénéficiaire avait déclenché une condamnation quasi unanime. Le premier ministre lui-même, M. Édouard Philippe, a finalement dû convenir qu'adopter cette « mesure de rabot » n'était « pas intelligent » (BFM TV, 24 août 2017); elle n'était selon lui qu'une disposition d'urgence, en attendant un plan logement plus ambitieux.

Le contenu de ce nouveau projet a été dévoilé fin septembre. Dans l'espoir de diminuer le coût des APL de 1,4 milliard d'euros, le gouvernement prévoit de baisser de 50 à 60 euros par mois leur montant pour tous les locataires du parc social (soit environ la moitié des bénéficiaires), à charge pour les organismes HLM (habitation à loyer modéré) de compenser cette diminution en baissant d'autant leurs loyers. Au congrès de l'Union sociale pour l'habitat (USH), qui s'est tenu à Strasbourg du 26 au 28 septembre et a réuni plus de sept cents bailleurs de toute la France, le ministre de la cohésion des territoires s'est fait huer quand il a affirmé que « [la réforme] était devenue nécessaire car les APL coûtent 18 milliards d'euros ». Un collectif s'est également constitué, rassemblant une gamme inédite d'acteurs – des syndicats, des bailleurs sociaux, des associations de locataires, d'étudiants ou de défense des mal-logés, etc. – autour du mot d'ordre : « Vive l'APL ».

Les APL font-elles augmenter les loyers ?

OR CERTAINES de ces aides sont plus visibles que d'autres. Tandis que les APL constituent des décaissements nets, pour un coût total avoisinant 20 milliards d'euros, les aides à la pierre (environ 30 milliards d'euros), surtout orientées vers le marché privé, se déclinent en avantages fiscaux et en taux préférentiels; elles sont donc des « manques à gagner » pour l'État. Si plusieurs de ces avantages s'adressent aux bailleurs sociaux (comme les prêts à bas taux et à long terme consentis par la Caisse des dépôts et consignations), beaucoup sont destinés aux ménages et aux promoteurs privés, afin de doper le marché locatif. Ces aides visant à stimuler la construction en échange de ristournes d'impôt se superposent de gouvernement en gouvernement; on a ainsi vu apparaître au cours des dernières décennies les dispositifs Robien (2003), Scellier (2008), Duflot (2014) ou encore Pinel (2015).

L'importance relative accordée aux aides à la pierre et à la personne a largement évolué au fil du temps. Après la seconde guerre mondiale, les pouvoirs publics s'attachent essentiellement à soutenir la construction. La France traverse alors une crise aiguë du logement. En 1954, au moment où l'abbé Pierre lance son fameux appel en faveur des « couche-dehors », moins de la moitié des habitations du pays disposent de l'eau courante, 25 % sont surpeuplées, et la construction neuve dépasse à peine cent mille unités par an.

Pour combler les besoins non satisfaits par le marché, l'État se lance dans une politique d'investissement massif, en par-

Les raisons de juger sévèrement les politiques du logement ne manquent pas. Alors que la France figure parmi les pays occidentaux où les prix de l'immobilier sont les plus élevés, les pouvoirs publics consacrent au logement près de 50 milliards d'euros par an, soit 2 % du produit intérieur brut (PIB), sans parvenir à combler l'inadéquation entre l'offre et la demande. D'après les derniers chiffres de la Fondation Abbé Pierre, le pays compte quatre millions de mal-logés, et douze millions de personnes se trouvent fragilisées par des difficultés liées à l'habitat (précarité énergétique, locataires en impayés de loyer...) (2). Le taux d'effort des ménages – la part de leurs revenus qu'ils consacrent à leur domicile –, inférieur à 10 % dans les années 1960, dépasse aujourd'hui 18 %, avant impôts, tous statuts (propriétaires et locataires) confondus et sans compter les charges (3). Il frôle les 30 % pour les locataires du parc privé et atteint 24,1 % pour les locataires de logements sociaux, APL déduites. Depuis quinze ans, les ménages à revenus modestes ont vu leurs dépenses d'habitation progresser de 51 %, contre 40 % pour les ménages aisés (4).

Si l'attention se focalise sur le dispositif des APL, la politique du logement française repose en fait, depuis l'après-guerre, sur deux piliers : le premier – l'aide à la pierre – vise à constituer une offre de logements suffisante en quantité comme en qualité; le second – l'aide à la personne, et notamment les APL – s'efforce de soulager la charge financière pesant sur les ménages pour accéder à une habitation et s'y maintenir.

ticulier dans le logement social, pour lequel il met également à contribution le secteur privé. Depuis 1953, les entreprises de plus de dix salariés doivent consacrer 1 % de leur masse salariale à l'édification de logements sociaux. Pendant vingt ans, la production ne cesse de croître, atteignant le pic de 550 000 nouvelles unités en 1972, dont près de 140 000 HLM. C'est durant ces deux décennies que s'est constitué l'essentiel du parc social actuel.

Le basculement vers l'aide à la personne intervient à la fin des années 1970. Tandis que les besoins quantitatifs semblent rattrapés, l'État choisit de se désengager de l'aide aux constructeurs pour passer la main à la promotion privée et à l'aide directe aux ménages. En 1977, le premier ministre Raymond Barre instaure les APL. « La pièce centrale du nouveau dispositif proposé est l'institution d'une aide personnalisée au logement qui compensera la diminution des aides à la pierre », explique l'exposé des motifs de la loi Barre. La croissance économique s'établit alors à 2,9 % par an, et le gouvernement table sur une hausse continue du pouvoir d'achat des ménages à revenus modestes qui leur permettrait de sortir rapidement du système des APL.

Mais la situation économique se détériore. À partir du milieu des années 1980, le désinvestissement public dans les aides à la pierre provoque une chute du nombre de mises en chantier. Parallèlement, à mesure que le pouvoir d'achat des classes populaires s'érode et que le nombre de foyers éligibles augmente, le budget des APL s'envole. D'après la Cour des comptes, les aides à la pierre ont ainsi baissé (en francs constants) d'un tiers entre 1980 et 1993 quand, dans le même temps, les aides à la personne ont été multipliées par 3,6 (5). Cette augmentation

s'explique notamment par les réformes dites « de bouclage », qui ont permis à de nouvelles populations (locataires de HLM, étudiants, etc.) de bénéficier des APL, et par l'unification des barèmes dans le secteur locatif, qui s'est traduite par un alignement vers le haut des montants versés. En 2017, plus de six millions de ménages touchent une APL, pour un montant mensuel moyen de près de 300 euros par mois.

Outre leur coût, les APL font l'objet de diverses critiques plus ou moins fondées. Tandis que la Cour des comptes met en avant leur caractère dissuasif sur la reprise du travail – toute augmentation de revenu entraînant une baisse du montant de l'allocation –, une étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) parue en novembre 2014 insiste sur leur caractère inflationniste, qui serait responsable d'une partie de la hausse des loyers, laquelle nécessiterait à son tour une augmentation des aides. En d'autres termes, les APL alimenteraient la spirale du renchérissement immobilier au profit des propriétaires bailleurs.

Divers travaux confirment ce phénomène pour les années 1980 et le début des années 1990, au moment de l'augmentation massive du nombre de bénéficiaires. Mais cette règle ne semble plus s'appliquer ensuite. « La reconnaissance [du] caractère inflationniste des aides personnelles reste aujourd'hui débattue au sein des principales administrations concernées », admet, en 2015, un rapport présenté au Sénat (6). Selon les acteurs du secteur HLM, la hausse des loyers résulte non seulement d'un déficit de l'offre, notamment sociale, mais également d'un « effet qualité » (augmentation de la taille des logements, meilleur confort, entretien des bâtiments...) qui n'est pas assez pris en compte dans les études. Et, même en admettant qu'il existe un effet inflationniste, une diminution du montant des APL provoquerait-elle mécaniquement une baisse des loyers? C'est peu probable au niveau

national, et franchement irréaliste dans les zones en tension, où la demande excède l'offre. Or une telle baisse aurait des conséquences très concrètes pour les ménages à revenus modestes : en permettant de diminuer le taux d'effort des allocataires de 35,8 % à 19,5 % (7), les APL se sont imposées comme l'un des principaux instruments de lutte contre la pauvreté.

Loin de chercher à corriger les failles du système des APL, les réformes envisagées ces dernières années n'ont visé que des économies budgétaires. Pour ne citer que les plus récentes, le président Nicolas Sarkozy envisage en 2010 d'interdire le cumul entre l'APL pour les étudiants et la demi-part fiscale dont bénéficient leurs parents; il doit reculer devant la bronca des associations d'étudiants et de familles. Cinq ans plus tard, M. François Hollande prévoit de supprimer les APL aux étudiants dont les parents disposent de revenus confortables; il fait machine arrière. Puis revient à la charge un an après, avec succès : les allocataires qui disposent d'une épargne hors emprunt supérieure à 30 000 euros voient le montant de leur aide diminuer.

Comme les précédentes, la réforme envisagée par le président Emmanuel Macron est avant tout guidée par un souci de restriction budgétaire. Elle n'en présente pas moins un caractère inédit, par son ampleur et par sa cible : il ne s'agit plus de faire porter le poids des coupes à des bénéficiaires jugés illégitimes, mais de mettre à contribution les bailleurs sociaux. Un choix pour le moins paradoxal : le gouvernement justifie à son tour la nécessité d'une réforme des APL par leur effet inflationniste, mais il s'attaque au secteur HLM, où les loyers sont contrôlés. Pour les bailleurs, le manque à gagner serait de 1,4 milliard d'euros, soit les trois quarts de leurs capacités d'investissement dans la production de logements neufs; 250 000 emplois dans le bâtiment et les travaux publics (BTP) s'en trouveraient menacés (8). Le gouvernement propose

de compenser en autorisant les bailleurs à augmenter les surloyers pour les locataires dont les revenus dépassent les plafonds – ce qui sera largement insuffisant – et à vendre une partie de leur parc. On parle de quarante mille unités vendues par an, contre huit mille actuellement. Dans les allées du congrès de l'USH, l'objectif est jugé irréaliste : pour vendre, il faut des acheteurs, et les organismes HLM peinent déjà à atteindre leurs quotas.

Si le coût des APL s'est envolé, c'est avant tout parce que les revenus des ménages n'ont pas suivi l'inflation immobilière. Le dispositif des aides au logement souffre des dysfonctionnements du système, et non l'inverse. Seule la combinaison d'une augmentation du pouvoir d'achat et de l'offre de logements abordables peut rompre le cercle vicieux de la hausse des loyers et des dépenses publiques. En dépit de ses défauts, il est très périlleux de déstabiliser le système des APL sans s'attaquer au logement cher. Pour cela, ce ne sont pas les idées qui manquent, mais la volonté politique.

(1) Les aides à la personne regroupent trois aides distinctes : l'APL (la plus importante), l'allocation de logement sociale (ALS) et l'allocation de logement familiale (ALF). Par abus de langage, on désigne souvent ces trois aides sous le nom « APL ».

(2) « L'état du mal-logement en France 2017 », rapport annuel n° 22, Fondation Abbé Pierre, Paris, 2017.

(3) « Vue d'ensemble, conditions de vie », dans « France, portrait social, édition 2013 », Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), Paris, 2013.

(4) « Les conditions de logement en France, édition 2017 », Insee, 2017.

(5) « Enquête sur le logement », tome I, « Les aides au logement dans le budget de l'État, 1980-1993 », Cour des comptes, juin 1994.

(6) « Les aides personnelles au logement. Communication à la commission des finances du Sénat », Cour des comptes, juillet 2015.

(7) « Évaluation des aides personnelles au logement », Inspection générale des affaires sociales (IGAS), mai 2012.

(8) Cf. « APL : le mouvement HLM fixe une « ligne rouge » au gouvernement », 26 septembre 2017, www.lemonde.fr.

Derrière votre prise, il y a un fournisseur coopératif AU SERVICE DES RENOUVELABLES.

Ni actionnaires gourmands, ni spéculation : NOUS NE SOMMES PAS COTÉS EN BOURSE.

Financez les renouvelables pas la bourse. Choisissez enercoop.fr



#DerrièreLaPrise





* Professeure de sociologie à l'université Paris-VIII. A notamment coordonné, avec Christian Tutin, *Le Logement social en Europe au début du XXI^e siècle. La révision générale*, Presses universitaires de Rennes, 2010; auteure de *L'Incendie de l'hôtel Paris-Opéra. Enquête sur un drame social*, Créaphis, Grane, qui paraît le 9 novembre.

En Belgique, le poker menteur

Depuis qu'ils détiennent les principaux leviers du pouvoir, les nationalistes flamands ont mis en sourdine leur projet de scission de la Belgique, peu populaire dans l'opinion. Préférant parler de « confédéralisme », ils ont élaboré une nouvelle stratégie : démanteler l'État de l'intérieur en arguant de la nécessité d'économies budgétaires et semer la zizanie dans le camp francophone.

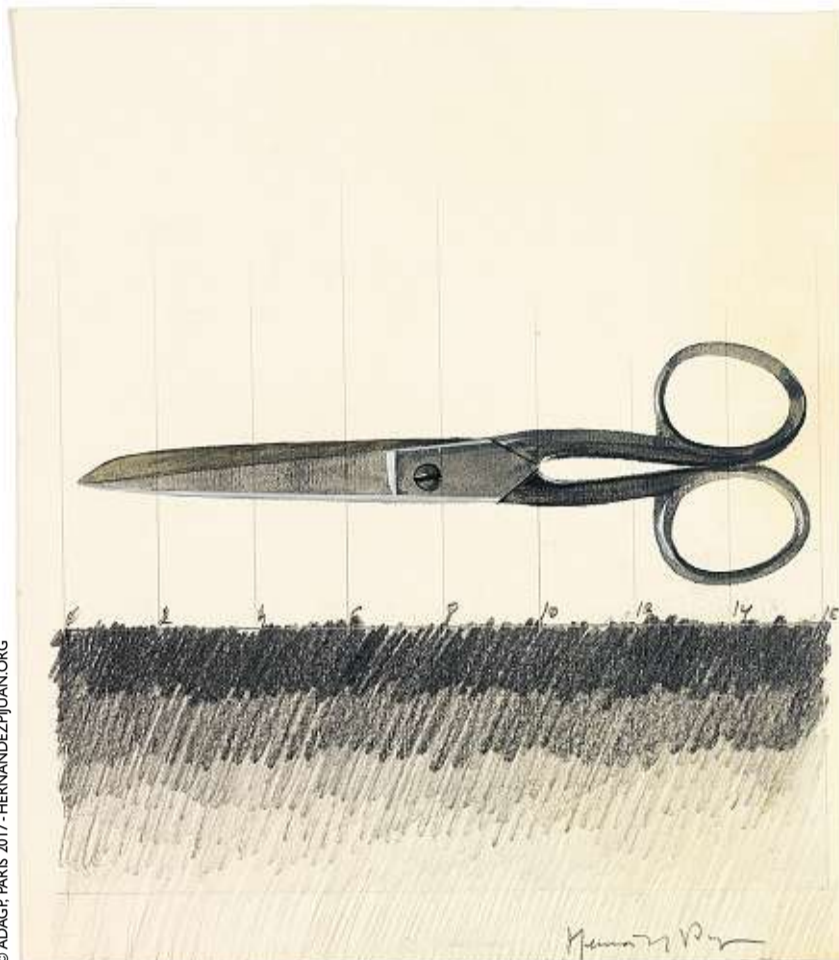
PAR PAUL DIRKX *

LE MOUVEMENT séparatiste flamand s'est toujours heurté à un obstacle majeur : comme le confirment l'ensemble des études universitaires, les Belges rejettent massivement la partition de leur pays (environ 95 % des francophones et 90 % des néerlandophones, des chiffres stables depuis 1995). Entrée au gouvernement en 2014, l'Alliance néo-flamande (Nieuw-Vlaamse Alliantie, N-VA), le principal parti nationaliste, a entrepris de contourner cet écueil.

Née en 2001 sur les cendres d'une formation autonomiste jugée trop à gauche, poussée par les nouvelles élites financières du Nord, la N-VA s'est imposée dès 2010 comme le parti le plus important du royaume. Son programme conservateur dénonce les « scléroses » du « labyrinthe » belge : au nom de l'« efficacité », tout ce qui est encore fédéral, c'est-à-dire géré par l'État central, doit « devenir la propriété de la Flandre et de la Wallonie » (la Sécurité sociale, la justice, etc.) ou être supprimé (les allocations « non rentables », etc.) (1).

* Enseignant-chercheur à l'université de Lorraine, auteur de *La Concurrence ethnique. La Belgique, l'Europe et le néolibéralisme*, Éditions du Croquant, Bellecombe-en-Bauges, 2012.

Les élections législatives de 2014 lui donnent l'occasion d'appliquer ses recettes à l'ensemble du pays. Ce scrutin place en effet la N-VA en tête, avec 32,4 % des voix néerlandophones, soit 20,33 % des suffrages à l'échelle nationale. Arrivés en cinquième position, les libéraux francophones du Mouvement réformateur (MR) s'allient avec les indépendantistes flamands en tant qu'unique parti francophone (représentant seulement un électeur francophone sur cinq). Ils mettent alors un terme à vingt-six ans de participation du Parti socialiste (PS) au pouvoir fédéral. Avec l'appui de deux formations néerlandophones – les Libéraux et démocrates flamands (Open Vlaamse Liberalen en Democraten, Open VLD) et les Chrétiens-démocrates flamands (Christen-Democratisch en Vlaams, CD&V) –, le tandem N-VA-MR promet de « mettre le communautaire au frigo » jusqu'aux législatives de 2019, c'est-à-dire de mettre entre parenthèses les conflits d'intérêts entre représentants des Communautés francophones et néerlandophones. Tout en s'octroyant la plupart des ministères-clés, les nationalistes cèdent le poste de premier ministre au président du MR, le jeune Charles Michel. Car, pour eux, ce gouvernement est moins



JOAN HERNÁNDEZ PIJUAN. – Sans titre 9, 1971

voué à réussir qu'à montrer que la Belgique est composée de « deux démocraties », devenant de ce fait ingouvernable. Ainsi M. Michel apparaît-il, selon la formule du principal quotidien néerlandophone, comme l'« homme de paille de la N-VA » (2).

Ici comme ailleurs en Europe (3), les « ethnonationalistes » (*volksnationalisten*, en néerlandais), acquis à l'axiome

« Un peuple = un État-nation », savent que tout est affaire de temps et de perception. Bénéficiant d'une fascination médiatique et considéré comme le vrai chef du gouvernement, le président de la N-VA et bourgmestre d'Anvers Bart De Wever ne manque jamais de pointer les dysfonctionnements du système fédéral, y voyant chaque fois une preuve de la nécessité d'évoluer vers le « confédéralisme » prôné par son programme.

Reprise en boucle par les commentateurs mais rarement analysée, cette notion est ressentie par nombre d'électeurs comme le gage du maintien de l'échelon belge. En réalité, tel que la N-VA le conçoit, le confédéralisme implique un séparatisme de fait : il prévoit la suppression des institutions démocratiques belges (Parlement, Sénat, etc.) et la création de deux États souverains qui se partageraient Bruxelles et organiseraient simplement une conférence diplomatique mensuelle affublée du nom de « Parlement belge » et consacrée à la cogestion de quelques dossiers (4). La N-VA ne cesse ainsi de jouer sur les mots, quitte à dérouter jusqu'à ses propres membres. En 2016, M. De Wever a exclu deux députés fédéraux qui avaient critiqué la « com » du parti et évoqué dans la presse une voie plus directe vers le « séparatisme ».

Plutôt que d'employer des termes devenus tabous, la formation nationaliste préfère parler de l'« assainissement des finances publiques ». Depuis le basculement, dans les années 1960, du centre de gravité économique du pays – des industries wallonnes vieillissantes vers les nouvelles zones portuaires flamandes –, les politiques économiques ont toujours été sciemment articulées au processus de bipartition du pays. Ainsi, les mesures de rigueur de l'actuel gouvernement servent mécaniquement les desseins séparatistes : elles frappent surtout la Région wallonne, plus fragile, accentuant les tensions avec sa voisine flamande. La N-VA espère qu'à force

- (1) Programme de janvier 2014, www.n-va.be
- (2) *De Standaard*, Groot-Bijgaarden, 2 août 2016.
- (3) Lire « États en miettes dans l'Europe des régions », *Le Monde diplomatique*, novembre 2014.
- (4) Cf. la brochure « Definitieve congresbrochure » – non traduite en français – sur le site trilingue du parti.

La Wallonie « contaminée » par la gauche

Groupusculaire il y a encore dix ans, le Parti du travail de Belgique est-il en passe de devenir la première formation de Wallonie ?

PAR SÉBASTIEN GILLARD *

SUR UN FOND noir envahi par une fumée rouge, la silhouette menaçante d'un homme se dégage. « Êtes-vous, vous aussi, pollué par l'extrême gauche ? », interroge *Le Vif-L'Express* sur sa couverture du 31 mars 2017. L'hebdomadaire belge propose ensuite un test pour mesurer son « taux de contamination ». Les lecteurs qui défendent le droit à l'avortement, les minorités sexuelles ou la réduction des inégalités sociales seraient « perméables aux idées de la gauche radicale » ; pis, ils pourraient être séduits par les discours « simples, voire simplistes », du Parti du travail de Belgique (PTB) – une formation unitaire, présente en Wallonie et en Flandre, où elle porte le nom de Partij van de Arbeid van België (PVDA).

Créé en 1979, ce parti d'inspiration marxiste-léniniste est longtemps resté confiné à des scores confidentiels lors des scrutins nationaux, incapable de dépasser 1 % des suffrages. Mais les élections législatives de mai 2014 ont changé la donne : le PTB remporte alors 3,7 % des voix au niveau fédéral et 5,5 % en Wallonie. Trois ans plus tard, une série de sondages lui promet un avenir encore plus radieux. En juillet 2017, une enquête reprise par le quotidien *L'Écho* lui attribue la première place en Wallonie, avec près de 25 % des intentions de vote, devant le Mouvement réformateur (MR) du premier ministre Charles Michel et le Parti socialiste (PS), qui s'ef-

fondre. Depuis, un vent de panique souffle sur le monde politique belge.

Pour comprendre l'ascension du PTB, il faut remonter au tournant stratégique opéré lors de son 8^e congrès, en 2008. « À l'époque, on s'est interrogé : on est le Parti du travail, on veut représenter les travailleurs, défendre leurs intérêts, on veut leur émancipation... Comment se fait-il qu'il y ait si peu de travailleurs qui viennent vers nous ? », raconte M. Charlie Le Paige, qui préside Comac, le mouvement de jeunes du PTB. On a alors cherché à développer un discours adapté, pour que les gens le comprennent, le trouvent percutant et mobilisateur. » Tout en réaffirmant son attachement à Karl Marx, Friedrich Engels et Lénine, le PTB décide d'abandonner ses références à Mao Zedong et Joseph Staline et de recentrer son programme sur des propositions-chocs (création d'une taxe sur les millionnaires, augmentation de la pension de retraite minimale à 1 500 euros par mois...). Il modifie également son vocabulaire. Plutôt que d'évoquer la « classe ouvrière », il préfère désormais parler des « gens », comme dans le slogan adopté dès 2004 : « Les gens d'abord, pas le profit ».

Les politistes Pascal Delwit et Giulia Sandri voient dans cette évolution l'abandon du « credo rhétorique stalinien au profit d'une posture radicale-populiste (1) ». Or, si les dirigeants du PTB assument leur tournant sémantique, ils gardent leurs distances avec la notion de populisme, fût-il de gauche. Il s'agit surtout de bâtir un « socialisme 2.0 », selon les termes du président du PTB Peter Mertens (2), qui continuerait d'accorder à la notion de lutte des classes une place prépondérante. « Nous voulons avoir un discours basé sur l'analyse de classe, mais adapté à la situation d'aujourd'hui. Pas juste un copier-coller de la rhétorique du XIX^e siècle », explique M. Le Paige.

Dans un contexte porteur pour les idées radicales, marqué par le discrédit croissant

du PS, la stratégie définie lors du congrès ne tarde pas à porter ses fruits. Entre 2008 et 2016, le PTB multiplie par quatre le nombre de ses adhérents (de 2 500 à 10 000 membres). En 2014, pour la première fois de son histoire, il parvient à envoyer des députés au Parlement fédéral : M. Raoul Hedebouw, son porte-parole, et M. Marco Van Hees, un ancien fonctionnaire du ministère des finances rendu célèbre par sa lutte contre l'évasion fiscale. Il expédie également deux députés au Parlement de Wallonie et quatre à celui de Bruxelles. Prêtant serment dans les trois langages officiels (allemand, français, néerlandais), pour souligner leur vision unitaire du pays, et le poing levé, pour afficher leurs ambitions révolutionnaires,

les élus du PTB font une entrée remarquée dans les institutions belges, où ils s'imposent une discipline de fer : chaque parlementaire doit vivre avec un salaire compris entre 1 500 et 1 800 euros et reverser le reste de ses indemnités au parti. Une philosophie que M. Hedebouw a résumée lors de son discours du 1^{er} mai 2017 à Liège : « Si on ne vit pas comme on pense, on commence à penser comme on vit. » L'argument porte d'autant plus que ces derniers mois ont été marqués par plusieurs affaires de corruption, des élus locaux, principalement socialistes, étant accusés d'avoir touché d'importantes sommes pour des réunions de la société coopérative intercommunale Publifin auxquelles ils n'avaient pas assisté.

Conquérir la Flandre

EN NOURRISSANT la défiance à l'égard des partis traditionnels, ces scandales favorisent le PTB, qui ne cesse de dénoncer une classe politique déconnectée de la réalité, prenant des mesures dont elle ne subit pas les conséquences – en matière de retraite (projet de loi Bacquelaine, qui revoit à la baisse les pensions des anciens chômeurs), de droit du travail (loi Peeters, qui dérégule le recours aux heures supplémentaires, aux contrats à temps partiels et aux horaires flexibles...), etc. Le parti marxiste s'est placé aux avant-postes des mobilisations sociales contre ces réformes. Très présents dans les piquets de grève, ses militants ont massivement participé aux manifestations contre l'austérité de 2014 et de 2015. Cet engagement a permis au PTB de s'ancrer dans les milieux syndicaux, notamment au sein de la puissante Fédération générale du travail de Belgique (FGTB, un million et demi d'adhérents), traditionnellement proche du PS. Lors des élections de 2014, la section régionale FGFB de Charleroi a ainsi appelé à soutenir le PTB, contre l'avis de la direction centrale. En 2017, fait inédit, le syndicat a envisagé de ne pas inviter de dirigeants socialistes à son congrès fédéral de juin (3).

L'ancrage du PTB demeure limité en Flandre, où il n'est pas encore parvenu à égaler ses scores de Wallonie. Cette progression à deux vitesses ravit M. Bart De Wever, le dirigeant du parti nationaliste flamand Alliance néo-flamande (Nieuw-Vlaamse Alliantie, N-VA), qui y voit le moyen d'opposer encore plus violemment une Flandre « de droite », acquise aux libéraux et aux nationalistes, et une Wallonie « de gauche », votant pour le PTB, le PS et Écolo ; la fracture linguistique serait également politique. Les dirigeants du PTB ont entrepris de s'attaquer à ce problème. En mars 2017, M. Germain Mueganga, le président de la section du Hainaut, a ainsi été nommé porte-parole en lieu et place du charismatique M. Hedebouw. En plus de diversifier les visages du parti, l'opération visait à libérer le député de ses obligations pour lui permettre de mener la campagne en Flandre. Parfait bilingue, M. Hedebouw enchaîne le français et le néerlandais. Les films de ses interventions au Parlement, abondamment repris sur les réseaux sociaux, lui ont donné une certaine notoriété dans le Nord, où il a même été invité, fait rare pour un

francophone, dans l'émission télévisée « De slimste mens ter wereld » (« L'homme le plus intelligent du monde ») – qui jadis fit décoller la popularité de M. De Wever.

S'il espère obtenir quelques députés flamands lors du scrutin législatif de 2019 – peut-être à Anvers, où M. Mertens croiserait le fer avec les nationalistes –, le PTB ne fait pas des élections un objectif prioritaire. « Nous ne serons pas au pouvoir avant dix ou quinze ans », reconnaissait M. Hedebouw à la Radio-Télévision belge de la Communauté française (RTBF) le 21 mai 2016. Les médias et les dirigeants socialistes ont immédiatement utilisé cette phrase pour dénoncer le caractère irresponsable de cette formation, son incapacité à gouverner, l'inutilité du vote en sa faveur. M. Hedebouw s'est défendu en soulignant la nécessité de « créer un rapport de forces » pour « reconquérir une hégémonie à gauche », car son parti n'envisage aucune alliance avec ceux qui, comme les socialistes ou Écolo, soutiendraient l'austérité imposée par l'Union européenne (4). « Sans ce rapport de forces, vous pouvez faire 30 % aux élections, vous n'aurez pas les moyens d'appliquer le programme qui a permis ce résultat. Si on veut une politique différente, on devra désobéir au carcan européen », prévient M. David Pestieau, le vice-président du parti, à l'attention de potentiels partenaires.

D'avantage que sur les échéances électorales, le PTB insiste donc sur la « nécessaire bataille des idées » en vue de forger

- (1) Pascal Delwit et Giulia Sandri, « La gauche de la gauche », dans Pascal Delwit, Jean-Benoît Pilet et Emilie Van Haute, *Les Partis politiques en Belgique*, Éditions de l'Université libre de Bruxelles, 2011.
- (2) Cf. « Le socialisme 2.0, aux dimensions de l'homme et de la nature », dans Peter Mertens, *Comment osent-ils ?*, Aden, Bruxelles, 2012.
- (3) Bernard Demonty, « La FGTB n'invitera pas le PTB », *Le Soir*, Bruxelles, 7 juin 2017.
- (4) Entretien avec M. Raoul Hedebouw, *La Libre Belgique*, Bruxelles, 23 décembre 2016.

DU SÉPARATISME

comme méthode de gouvernement

d'économies, aussi providentielles dans le Nord que douloureuses dans le Sud, tout le monde voudra rouvrir le « frigo communautaire » : c'est ce que M. De Wever appelle « *déloger les franco-phones de leur tanière* » (5).

Parallèlement, le parti nationaliste met à profit les postes qu'il contrôle pour démanteler de facto l'État belge. Au ministère de la sécurité et de l'intérieur, de nombreuses tâches de la police fédérale sont en voie de privatisation (sécurisation de bâtiments publics, encadrement de détenus, etc.), tandis que des départements essentiels dans la lutte contre la criminalité internationale (notamment informatique et financière)

Le chantage des nationalistes

UNIQUE OMBRE au tableau : de nombreuses enquêtes montrent que, en dépit de sa gestion musclée de la crise migratoire, la N-VA risque de voir refluer une bonne part de ses électeurs vers leur parti d'origine, le rival d'extrême droite Intérêt flamand (Vlaams Belang, VB). Déterminé à « *tout faire* » (7) pour conserver ces voix vitales, la N-VA se comporte en « parti de la loi et de l'ordre ». Tout en continuant de lisser sa communication pour se démarquer de la sphère séparatiste d'extrême droite – que M. De Wever et nombre de ses proches connaissent bien, pour en être issus –, le parti laisse son secrétaire d'État chargé de l'asile et des migrations, le très populaire Theo Francken, embarrasser régulièrement le premier ministre Michel en éreintant par exemple, en mars 2017, les organisations non gouvernementales (ONG) actives en Méditerranée. De même, « communautaire au frigo » oblige, le ministre de l'intérieur Jan Jambon évite désormais de dire : « *Sortez les Wallons de leurs hamacs !* » – rien ne l'a toutefois

sont « décentralisés ». À la défense, alors que le budget d'investissement en matériel est revu à la hausse à la demande de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), il est prévu de réduire les effectifs de 19,5 % et ceux de l'état-major de 32 %. Les dernières institutions culturelles et scientifiques fédérales, déjà sévèrement délabrées, sont frappées par des coupes budgétaires de 20 %. La justice enfin, laissée au CD&V, est tellement appauvrie qu'en 2016, un an après un appel à la nation de ses confrères, le plus haut magistrat du pays accusait la « *logique d'économies* » d'être responsable d'une « *pathologie de l'ensemble du système judiciaire* » mettant en danger l'État de droit, et l'État tout court (6).

retenu d'affirmer qu'« *une partie significative de la communauté musulmane dansait* » après les attentats à Bruxelles en mars 2016...

Depuis longtemps, la cible principale des séparatistes est la Sécurité sociale, l'un des socles de l'État belge, que la coalition précédente, menée par le Parti socialiste (PS) de M. Elio Di Rupo, avait déjà commencé à transférer aux Régions (allocations familiales, soins de santé, etc.). Plus ses décisions (notamment une forte diminution des cotisations patronales compensée par des hausses d'impôts et de la taxe sur la valeur ajoutée) suscitent la contestation, plus l'actuel gouvernement contourne le modèle de concertation belge fondé sur le consensus entre partenaires sociaux. La fédéralisation n'ayant pas compromis l'unité des puissants syndicats du pays, la N-VA clame qu'ils sont foncièrement différents : frondeurs dans le Sud, coopératifs dans le Nord. En réalité, leurs revendications ne varient pas

face au gouvernement le plus contesté de ces vingt dernières années, notamment par des manifestations qui, comme en novembre 2014 (130 000 personnes), en octobre 2015 (100 000 personnes) ou en mai 2016 (60 000 personnes), ont toutes lieu dans la capitale. Mais la N-VA peut compter sur la plupart des médias. Stimulés par une presse internationale qui ne cesse de s'indigner de la prétendue incurie belge face au terrorisme islamiste, ces derniers rangent la contestation parmi les symptômes d'un « État failli » et multiplient les dossiers censés démontrer que « *la Belgique s'effrite* » (8).

En mars 2017, M. De Wever a annoncé qu'il mettrait le fédéralisme sur la table à l'issue du scrutin fédéral de 2019. Au cas où l'électeur rendrait alors la gauche francophone « *incontournable* », il a précisé qu'il n'entrerait « *jamais avec elle dans un gouvernement qui n'exécute pas intégralement [son] projet institutionnel* » (9). Dans un livre paru en mai, le leader flamand expose en détail sa stratégie : continuer de susciter un « *appétit communautaire* » en Belgique francophone à travers une politique de réformes intransigeante et en excluant aussi bien toute consultation populaire que toute nouvelle réforme négociée de la Constitution. Le PS de M. Di Rupo refuse ce « *chantage* » et rejette le fédéralisme, qui « *conduira à la disparition du pays* » (10). De concert avec son homologue néerlandophone, il dit préférer défendre la solidarité sociale entre tous les citoyens, d'autant plus qu'il

est menacé sur sa gauche par le Parti du travail de Belgique (Partij van de Arbeid van België, PTB-PVDA). Revendiquant une ligne proche de Podemos en Espagne ou de La France insoumise, cette formation bilingue et probelge s'oppose au communautarisme flamand-wallon, qui

sert selon elle qu'à voiler d'encombrantes oppositions sociales telles que travailleur-patron ou riche-pauvre. Depuis quelques mois, les oracles des sondages donnent ce parti en nette progression, surtout en Région wallonne (*lire l'article ci-dessous*).

Vers un nouveau patriotisme ?

AINSI, la N-VA parvient à rendre toujours moins aberrant le scénario confédéraliste en enfonçant inlassablement le clou des « deux démocraties ». Ce fut notamment le cas lorsque, en octobre 2016, les trois Parlements de Wallonie, de Bruxelles et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, où le PS est majoritaire, ont refusé de voter la ratification de l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne (CETA, selon son acronyme anglais). La virulence des réactions nationalistes n'a eu d'égale que le verrouillage des médias. Certaines rédactions ont affirmé que, dans ce dossier, M. Paul Magnette, alors ministre-président socialiste de la Région wallonne, n'avait réussi qu'à « *donner un visage au confédéralisme* » (11). En tout cas, la N-VA a montré ses priorités en conspuant des entités politiques qui avaient usé d'un droit de veto inscrit dans la Constitution belge... à la demande des nationalistes flamands !

La stratégie de la N-VA commence à porter ses fruits en Belgique franco-

phone, où, devant tant d'arrogance « flamande », décideurs et commentateurs se mettent à douter de la pertinence de la Belgique. Paradoxalement, l'attachement au pays se fait le plus entendre en Flandre. M. Kristof Calvo, le très jeune président (bilingue) du groupe écologiste au Parlement fédéral et principale figure de l'opposition, prône un nouveau patriotisme belge. Toutes les formations politiques (sauf la N-VA et VB) envisagent désormais une possible « *refédéralisation* » de certaines compétences.

PAUL DIRKX.

(5) 21 septembre 2016, www.n-va.be (non traduit en français).

(6) La Première, Radio-Télévision belge de la Communauté française (RTBF), 15 mai 2016.

(7) Dixit le président N-VA de la Chambre des représentants, 31 août 2016, www.knack.be

(8) *Le Soir*, Bruxelles, 5-6 mars 2016.

(9) Cité dans *Het Belang van Limburg*, Hasselt, 8 mars 2017.

(10) *De Morgen*, Bruxelles, 4 mai 2017.

(11) *De Morgen*, 29 octobre 2016.

radicale

une « *conscience de classe* » au sein de la population belge – des termes omniprésents dans ses productions théoriques (5). Il cherche d'abord à développer un mouvement social fort, sur lequel il pourrait s'appuyer une fois au pouvoir. Pour cela, il encourage ses sympathisants à s'engager encore davantage, à donner leur temps sans compter. Il organise également, au mois de septembre, le festival ManiFiesta, qui, sur le modèle de la Fête de *L'Humanité* en France, mêle concerts, conférences, débats, etc. Avec Comac, le PTB dispose en outre d'un mouvement de jeunes très actif, qui multiplie les initiatives dans les universités. Pendant les

vacances de Pâques et de Noël, Comac propose des « *bloques collectives* » (6) qui permettent à quelque 250 étudiants de réviser leurs examens dans un cadre agréable, pour un prix modique et tout en se familiarisant avec des idées politiques. De même, les jeunes du PTB organisent chaque année l'« *école Karl Marx* », à laquelle participent entre deux cents et trois cents personnes. Au menu de l'édition 2017, des cours intitulés « *Marxisme et féminisme* », « *Marxisme pour débutants* », « *Histoire de la classe ouvrière* », « *L'avenir du travail en Europe* », « *Palestine, la dernière colonie ?* », « *Le CETA pour débutants* »...

Le PS piqué au vif

POUR ACCROÎTRE le poids intellectuel de la gauche radicale, de jeunes chercheurs membres ou proches du PTB ont enfin lancé, en 2017, *Lava*. Cette « *revue de critique sociale et d'analyse marxiste* » s'inspire de ses illustres homologues britanniques, la *Monthly Review* et la *New Left Review*, mais surtout de sa jeune cousine américaine, la revue *Jacobin*, dont elle reprend le graphisme léché et certains auteurs, comme les universitaires Vivek Chibber et Walter Benn Michaels (7). « *L'establishment mène une lutte culturelle ininterrompue qui présente le monde actuel comme le seul pensable*, explique Daniel Zamora, l'un des fondateurs de *Lava*. *La bataille des idées n'est pas une bataille abstraite. Si la gauche veut briser ce cadre de pensée oppressant, elle doit travailler à une contre-hégémonie. (...) La bataille des idées est aussi la lutte pour un autre monde* » (8).

scores dans les sondages ne sont certes pas synonymes de succès aux élections. Pourtant, les effets de l'ascension du PTB sont d'ores et déjà visibles dans le paysage politique belge. En 2015, le député socialiste Ahmed Laaouej a déposé une proposition de loi pour taxer les grands patrimoines. À l'issue de son congrès d'octobre 2016, le PS a ajouté à son programme la semaine de quatre jours sans perte de salaire et la codécision au sein des entreprises. Autant de mesures défendues par le PTB que les socialistes, en vingt-six ans passés au gouvernement fédéral (1988-2014), n'avaient jamais pensé à mettre en œuvre...

SÉBASTIEN GILLARD.

(5) Cf. par exemple le dossier « *La nécessaire bataille des idées* », *Études marxistes*, n° 111, Bruxelles, octobre-décembre 2016.

(6) En Belgique, le terme « *bloque* » désigne une session de préparation aux examens.

(7) Lire Walter Benn Michaels, « *Liberté, fraternité... diversité ?* », et Vivek Chibber, « *L'universalisme, une arme pour la gauche* », *Le Monde diplomatique*, respectivement février 2009 et mai 2014.

(8) Gaston Van Dyck, « *Lava, un nouvel outil dans la bataille des idées* », 9 juin 2017, www.solidaire.org

LÉGUEZ MSF AU MONDE DE DEMAIN

« Médecins Sans Frontières a résolument marqué son époque. Depuis plus de 40 ans, nos équipes sont présentes auprès des plus vulnérables pour leur apporter soins et soutien. ET DEMAIN ? Pour nous permettre d'agir encore longtemps, faites dès aujourd'hui un geste décisif pour l'avenir, léguez MSF au monde de demain. »

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

Coupons à renvoyer à Ingrid AUBRY, chargée des relations testateurs, MÉDECINS SANS FRONTIÈRES - 8 rue Saint Sabin - 75011 Paris



VOTRE CONTACT PERSONNEL

Ingrid AUBRY
Chargée des relations
testateurs

TÉLÉPHONE
01 40 21 57 00

COURRIEL
relations.testateurs@paris.msf.org

Merci à tous nos donateurs
et testateurs



OUI, je souhaite recevoir le guide d'information gratuit sur les legs, donation et assurance-vie.

Merci de me l'adresser par courrier :

Monsieur Madame

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

La crise catalane est née à Madrid

(Suite de la première page.)

Tandis qu'ailleurs on conçoit la volonté générale comme le dépassement d'intérêts individuels, le système espagnol développe une vision organiciste du monde : les masses doivent être encadrées pour former un peuple. Ainsi le régime franquiste organisa-t-il la société autour du Mouvement national et du Syndicat vertical. Après la mort du dictateur, l'Espagne s'est ouverte au pluralisme politique et syndical, mais elle n'a pas fondamentalement changé la définition de leur fonction. Les citoyens votent pour une formation qui choisit ensuite ses députés sur une liste close, à proportion du score général obtenu. Et ces derniers n'effectuent pas de permanences dans leurs circonscriptions...

Nostalgies républicaines

MAIS DOIT-ON s'étonner qu'à l'image du système des partis les institutions issues de la Constitution de 1978 se limitent à un compromis entre démocratie et franquisme ? Les pères du texte cherchaient avant tout à éviter que la guerre civile ne reprenne. Le projet recherchait par conséquent une base située entre le système de caciques typique de l'Espagne nationale-catholique et la démocratie, à partir de laquelle basculer ensuite en « démocratie pure » à mesure que la société irait de l'avant. Au lieu de faire évoluer le texte de 1978, le pays l'a au contraire sanctifié : depuis sa rédaction, l'Espagne n'a pas repris le travail constituant, une promesse que sous-tendait pourtant la transition démocratique.

Certes, la société espagnole a abandonné les valeurs et les comportements qui la rattachaient à la dictature. Quarante ans après la fin de la censure, on discute ici volontiers d'euthanasie, de questions de genre, de sexualité ou de consommation de drogues récréatives. La fréquence et la liberté de ton avec lesquelles les vedettes de la télévision interpellent le pouvoir rappellent davantage les États-Unis que l'Europe catholique. Dans l'Espagne de 1978, tous les enfants n'étaient pas scolarisés, les rues de bien des villes moyennes ne connaissaient pas l'asphalte, certains quartiers ne recevaient pas le courrier, d'autres n'étaient pas raccordés au tout-à-l'égout, les systèmes de transports en commun et de santé restaient rudimentaires... En 2017, la transformation économique, sociale et culturelle est manifeste. Mais, tout entier concentré sur cette tâche, le pays a négligé le reste. L'accession au Marché commun, en 1986, masqua l'absence de réformes constitutionnelles : puisque la société était devenue démocratique en si peu de temps,

Moins que des associations d'individus cimentées par l'affinité idéologique, les partis politiques espagnols se structurent donc comme des corporations peu perméables à l'humeur publique et blindées contre leurs propres bases militantes. Comment s'étonner de leur degré de corruption ? Les révélations liées à l'« affaire Gürtel » – 43 millions d'euros détournés au profit du Parti populaire (PP) – s'accumulent, presque quotidiennement, dans la presse depuis plusieurs années. Il ne s'agit pourtant que de l'un des innombrables scandales liés à une corruption devenue systématique. En 2014, la branche espagnole de l'organisation Transparency International avait demandé que soient « débloquées les listes fermées des partis » et que ces derniers « publient leurs comptes de campagne dans les trois mois suivant les élections » (3). Un appel resté lettre morte.

n'était-ce pas que les institutions avaient atteint le bon équilibre ?

Dans ce contexte, le défi catalan, qui se présente comme un mouvement de sécession, tire son énergie motrice du fossé creusé entre les Espagnols et leurs institutions, d'un rejet de la corruption (pourtant aussi présente en Catalogne qu'ailleurs), sans oublier une hostilité particulière aux vestiges de l'absolutisme, encore nombreux en Espagne, où le roi, l'Église et les « grands » demeurent les principaux propriétaires terriens du pays, et à ce titre bénéficient des aides européennes au développement des régions (1,85 milliard d'euros de subventions en 2003 pour feu la duchesse d'Albe).

La suspension du statut d'autonomie de la Catalogne par le Tribunal constitutionnel en 2010 a constitué l'étincelle qui a embrasé la plaine catalane. À ce sujet, deux faits méritent d'être soulignés. L'un, circonstanciel : c'est une requête judiciaire du PP lancée par M. Mariano Rajoy qui a déclenché la suspension, à une époque où la formation de celui-ci avait atteint son étiage électoral et où lui-même subissait les attaques de ses opposants au sein du PP. M. Rajoy a alors entrepris de recueillir des signatures contre le statut de la Catalogne à travers l'Espagne, un type de provocation qui avait toujours fait recette au sein de son électorat le plus réactionnaire.

Le second élément puise dans l'histoire ; il explique en quoi la suspension du statut d'autonomie a rouvert une vieille blessure et éclaire la stratégie du président de la Généralité (Generalitat) de Catalogne, M. Carles Puigdemont. Le 14 avril 1931, les républicains espagnols remportèrent les élections municipales dans la plupart



VICTOR BRAUNER. – « Ruptures and Reconciliations of Forms » (Ruptures et rapprochements de formes), 1959

des grandes villes, proclamant plusieurs républiques dont la République catalane sous la houlette de Lluís Companys, conseiller municipal d'Esquerra Republicana de Catalunya (ERC, Gauche républicaine de Catalogne). En application d'un programme fédéraliste, ces républiques indépendantes proclamèrent la Seconde République espagnole, à laquelle Franco mit un terme. Une fois le dictateur mort, les républicains argumentèrent que la république fédérale demeurerait le régime légal auquel il convenait de revenir. La question – tout comme celle de l'unité territoriale – fut réglée par un compromis : les Catalans renoncèrent à former une république fédérale et acceptèrent aussi bien le régime monarchique (article 1.3 de la Constitution) que l'« unité indissoluble de la nation espagnole » (article 2), abandonnant le projet de déclarer unilatéralement leur indépendance comme en 1931. En contrepartie, ils obtenaient le droit de développer un statut d'autonomie et un droit civil propres, même s'ils demeuraient strictement encadrés. La réforme du statut d'autonomie élargissant les compétences de la Généralité, en 2006, a dû passer : primo, par son approbation ordinaire au Parlement catalan; secundo, par une autre à l'Assemblée et au Sénat espagnols, à la majorité qualifiée; tertio, par une ratification par un référendum. Bien que ses promoteurs aient rempli toutes les conditions, ce nouveau statut fut suspendu à l'initiative du PP en 2010, dans un tribunal constitutionnel dont la majorité des membres avaient été nommés par les conservateurs. D'où l'idée que l'on devrait la crise actuelle aux coups de menton de l'aile dure du PP...

Jusqu'aux élections de 2015, la droite conservatrice CiU (issue de l'alliance entre Convergència Democràtica de Catalunya et Unió Democràtica de Catalunya) jouissait d'un contrôle hégémonique sur le Parlement catalan. Avant 2012, elle avait toujours eu la sécession en horreur, mais son dirigeant Artur Mas perçut dans la vague indépendantiste venue de la rue – alimentée par une austérité associée à Madrid (4) – un moyen de faire oublier les scandales de corruption qui avaient placé CiU non loin du PP dans l'échelle de l'opprobre. La droite imagina un référendum, en 2014, organisé autour d'une question admettant trois réponses – unioniste, fédéraliste ou indépendantiste : « Souhaitez-vous que la Catalogne devienne un État ? Si oui, voulez-vous qu'il soit indépendant ? » L'annulation dudit référendum ne dérangerait pas les conservateurs, quoi qu'ils en aient dit publiquement, leur projet consistant à compter les votants – comme un syndicat dénombre les manifestants – avant d'aller négocier le rétablissement des articles suspendus de l'« Estatut » (le statut d'autonomie catalan). Si elle récupérait le pouvoir à la faveur de possibles élections

anticipées que M. Rajoy appelle de ses vœux, cette frange de l'élite catalane se satisferait sans doute d'un retour au *statu quo ante* de 2010, et la crise institutionnelle (qu'elle abhorre par nature) s'achèverait assez vite.

Mais, depuis 2015, c'est ERC qui domine la coalition au pouvoir en Catalogne, dont la majorité relative ne tient que grâce au soutien de l'extrême gauche de la Candidature d'unité populaire (CUP). Ce changement des équilibres internes explique l'apparition du régime républicain dans la question référendaire de 2017, le changement d'attitude de Madrid et la radicalisation des positions depuis le 1^{er} octobre. Dans ces circonstances, la récente proposition faite par le

Parti socialiste et le PP de réformer enfin la Constitution convainc peu : elle est perçue comme la plus infime concession imaginable par deux partis coresponsables de quarante ans d'immobilisme, dans un pays au bord du gouffre. Et on ne peut plus exclure que la rue rejette un accord minimal : l'« arrêt général du pays » du 3 octobre (convoqué par les organisations patronales et les syndicats, jusqu'à la Confédération nationale du travail [CNT] anarcho-sindicaliste, avec les associations pro-indépendance) dit assez que le rejet des partis corrompus et des institutions obsolètes traverse toute la société. Et, depuis l'autre bord, les manifestations anti-indépendance entendent elles aussi peser sur les débats en appelant la « majorité silencieuse » à se faire entendre.

Stratégie de la tension

UNE GRANDE PARTIE des forces politiques et des médias espagnols donnent l'impression de suivre M. Rajoy dans sa stratégie consistant à transformer le problème politique en un problème juridique (en s'appuyant sur les tribunaux supérieurs), et à provoquer en même temps toujours plus de tensions. L'appel à la « mobilisation permanente » de certains leaders catalans ou la récente campagne de la CUP (« Vivre signifie prendre parti ») montrent que la radicalisation enchante également d'autres acteurs du drame. Les charges policières du 1^{er} octobre ont achevé de diviser l'Espagne en deux camps, et chacun se voit depuis sommé de rejoindre le sien. Le 9 octobre, lors d'une conférence de presse du PP qui annonçait le rejet de toute médiation, le porte-parole du parti Pablo Casado avertissait le président catalan qu'il pourrait « terminer comme Companys (5) », fusillé par les franquistes en 1940. Une semaine plus tard, les premières incarcérations ont eu lieu avec l'arrestation de MM. Jordi Sánchez et Jordi Cuixart, présidents de deux associations civiles pro-indépendance (Assemblea Nacional Catalana et Omnium Cultural), sous le chef d'accusation de sédition.

Un élément demeure troublant : pourquoi le roi est-il entré dans le jeu de la tension en s'exprimant publiquement pour demander au gouvernement de M. Rajoy de « rétablir l'ordre constitutionnel » ? La Constitution encadre normalement les prises de parole du monarque, qui n'a pas d'autorité sur les affaires de politique intérieure (son père était intervenu deux fois sur les ondes, mais jamais pour prendre parti). En agissant de la sorte, Felipe VI accrédite l'idée que la monarchie serait tombée dans l'orbite du PP (dont elle n'avait

jamais été bien loin). Le choix d'une rhétorique agressive et d'un décor lourd de sous-entendus (le roi s'est exprimé devant le portrait de son ancêtre Charles III, qui imposa le castillan comme langue unique sur tout le territoire au XVIII^e siècle) a contribué à échauffer davantage les esprits.

La stratégie de la tension de M. Rajoy répond davantage à un besoin de sauver son parti qu'au désir de régler la question catalane. De l'annulation de quatorze articles du statut d'autonomie de la Catalogne en 2010 jusqu'aux événements les plus récents, sa constance à jouer les apprentis sorciers dans un pays mal guéri des blessures de la guerre civile a contribué à légitimer une option séparatiste qui, il y a peu, n'emportait l'adhésion que de 12 % de la population catalane (6). Après l'échec du mouvement social de 2011 à impulser le changement politique nécessaire, après que la longue crise parlementaire de 2015-2016 s'est achevée sur la reconduction du mouvement précédent, le défi catalan représente une menace... mais également une occasion : celle d'apaiser les tensions qui déchirent une société espagnole devenue pleinement démocratique mais entravée par une Constitution obsolète. Il faudrait pour cela lever les yeux de l'actualité immédiate... Cela reste-t-il encore possible ?

SÉBASTIEN BAUER.

(3) Cf. Jesús Lizcano Álvarez, « Partidos políticos y corrupción : la hora del cambio », *El País*, Madrid, 7 février 2014.

(4) Lire Jean-Sébastien Mora, « La société catalane se rallie à l'indépendance », *Le Monde diplomatique*, octobre 2013.

(5) « El PP blande el código penal y recuerda a Puigdemont que puede acabar como Companys », *La Vanguardia*, Barcelone, 9 octobre 2017.

(6) « Así han influido los hitos políticos en el sentimiento independentista », *La Vanguardia*, 9 avril 2016.



AU CŒUR DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE ARMÉNIENNE

Metsamor, un Tchernobyl en puissance

Les catastrophes de Tchernobyl en 1986 puis de Fukushima en 2011 ont brisé l'élan de l'énergie atomique en faisant apparaître ses dangers au grand public. Mais, si la sortie du nucléaire s'avère incertaine pour les États riches, elle apparaît encore plus délicate dans les pays en difficulté. Même quand, comme en Arménie, des réacteurs se trouvent dans une zone sismique...

PAR DAMIEN LEFAUCONNIER *

UN GROUPE DE FEMMES s'affaire parmi des plants de tomates à une centaine de mètres de la barrière qui marque l'entrée de la centrale nucléaire de Metsamor, près d'Armavir. Bordées de cultures maraîchères, les quatre tours de refroidissement se dressent entre les volcans géants des monts Aragats (4095 mètres), point culminant de l'Arménie situé trente-cinq kilomètres au nord, et Ararat (5 165 mètres), sommet le plus élevé de la Turquie, à cinquante kilomètres au sud. Leurs seaux remplis, les femmes rentrent chez elles. « Nos maris travaillent tous à la centrale. Ils disent que c'est sans risque », explique Aygegosakan, âgée d'une cinquantaine d'années. Son amie Diddora ajoute tout de même : « Bien sûr, nous craignons un nouveau séisme. »

Metsamor a été construite du temps de l'Union soviétique, à la jonction géologique entre les plaques arabique et eurasiennne, une zone hautement sismique. La première unité de type VVER-440, d'une puissance de 400 mégawatts, a été raccordée au réseau en 1976, suivie en 1979 par la seconde tranche de même puissance. En 1988, une secousse de magnitude 6,9 sur l'échelle de Richter détruisait la ville de Spitak, à seulement soixante-dix kilomètres au nord, tuant plus de 25 000 personnes et jetant 500 000 réfugiés sur les routes. Le gouvernement décidait alors l'arrêt des deux réacteurs, par mesure de précaution.

Devenue indépendante en 1991, l'Arménie dut faire face à une sévère pénurie

d'énergie, aggravée par le conflit du Haut-Karabakh (1) et le blocus que lui imposent, depuis, l'Azerbaïdjan et la Turquie. En 1995, le gouvernement décida de redémarrer le réacteur numéro 2, provoquant l'inquiétude de ses voisins. « Cette centrale (...) continue de représenter un risque considérable pour l'ensemble de l'Europe en raison de son âge et de sa situation dans une région à forte activité sismique », écrit plus tard un envoyé de l'Union européenne (2). Cette dernière proposa une aide de 100 millions d'euros pour la fermeture du site. La somme fut jugée insuffisante. « La position de la Commission est toujours que le réacteur doit être arrêté le plus vite possible, car il ne correspond pas aux normes de sécurité internationalement reconnues », explique M^{me} Sharon Zarb, du service des actions extérieures de l'Union européenne.

« Pour nous, cette centrale, c'est "être ou ne pas être" », résume M. Areg Galstian, ancien ministre délégué chargé de l'énergie, des infrastructures et des ressources naturelles – à présent conseiller –, dans son bureau d'Erevan, la capitale, située à une trentaine de kilomètres de la centrale. « Au début des années 1990, nous étions confrontés à une grave crise énergétique. Nous commençons à surexploiter l'eau de notre lac Sevan, et à couper les arbres de façon massive. Le redémarrage était vital pour notre économie et notre environnement. » Aujourd'hui, selon les chiffres officiels, la centrale subvient à 40 % des besoins en énergie des Arméniens.

Musée soviétique à ciel ouvert

ALORS que les organisations non gouvernementales (ONG) locales dénoncent régulièrement le manque d'information de la population, nous avons tout de même obtenu l'autorisation d'entrer sur le site. Selon les habitants de Metsamor, des cortèges de voitures officielles empruntent régulièrement la route qui mène à la centrale. À l'entrée, les salariés sont fouillés et passent par un détecteur de métaux. Entre les bâtiments, des militaires circulent par petits groupes. On est vite saisi par l'impression de visiter un musée du nucléaire soviétique à ciel ouvert. « Lors du tremblement de terre de 1988, pas un carreau de fenêtre n'a été brisé », affirme pourtant M. Movses Vardanian, le directeur, qui nous reçoit en compagnie de ses collaborateurs et assure que « 1 400 améliorations techniques ont été apportées depuis 1995 ». Parmi les travaux visibles, des plaques métalliques de renfort ont été fixées sur les murs extérieurs des unités, pour accroître leur résistance en cas de séisme. De même, d'imposants croisillons soutiennent les étages, notamment dans le bâtiment qui abrite les réacteurs nucléaires et les turbines.

La direction de la centrale interdit toute photographie de la « partie basse » de cette immense salle. On comprend pourquoi en découvrant dans un bric-à-brac de tuyaux les machines recouvertes de poussière de l'unité à l'arrêt depuis 1989, et dont le réacteur n'a toujours pas été démantelé. Une passerelle permet de longer celui qui demeure en activité, copie conforme de l'autre, mais mieux entretenu. Quelques rustines de métal, semblables à des réparations de fortune, ont été disposées sur des raccords de vapeur. Pour protéger les parties à risque de la centrale, soixante-quatre amortisseurs hydrauliques de technologie japonaise auraient été installés sous les principaux blocs. « En cas de séisme,

ils prendraient la vague », affirme M. Vahram Petrossian, le directeur de l'Institut de recherche nucléaire arménien, Armatom, en mimant la position d'un surfeur sur sa planche. « La centrale peut fonctionner à un régime normal avec une poussée de 0,35 g, maximum jusqu'à 0,47 g », ajoute M. Vardanian, utilisant l'unité qui sert à déterminer le risque sismique pour les bâtiments (l'accélération maximale du sol). Durant le séisme de 1988, « l'accélération maximale du sol à proximité a dépassé 0,50 g, et pourrait avoir approché 1 g », selon une étude de l'Electric Power Research Institute citée par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Dans la salle des commandes, pleine d'écrans à aiguille et de diodes caractéristiques des années 1970, la puissance émise oscille en chiffres rouges : entre 258 et 362 mégawatts. Sur le mur du fond, un écran d'ordinateur affiche les mêmes valeurs que les témoins disséminés dans la pièce. « Ce système de secours informatique nous permet d'arrêter le réacteur de l'extérieur », fait valoir le directeur. Interrogé sur l'absence d'enceinte de confinement autour de la salle des réacteurs, M. Vardanian estime « impossible » la construction d'un tel dôme, car « les fondations ne supporteraient pas ce poids ».

Autre sujet délicat, la gestion des déchets radioactifs, conservés dans la centrale depuis 1976. « L'expérience montre qu'on peut les garder cinquante ans, donc nous aurons des problèmes dans quelques années », explique le directeur. Il refuse toutefois de montrer l'état du site de stockage. Le directeur international de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) française, M. Gérald Ouzounian, a visité Metsamor à plusieurs reprises : « Les fûts sont entreposés dans la centrale, mais ils devraient idéalement l'être de manière à éviter tout risque futur de transfert de radioactivité



CATHERINE FARISH. – « Crashing Atoms 4 » (Collision d'atomes 4), 2004

vers l'environnement. Cette situation correspond à la pratique de l'ex-URSS de laisser ces déchets entreposés jusqu'à la fin de vie des centrales, et de les gérer ensuite en même temps que les déchets de démantèlement. Malheureusement, le vieillissement des fûts rend l'opération moins confortable qu'initialement envisagé par les concepteurs. » Le gouvernement arménien assure qu'un projet de conservation des déchets radioactifs sur trois cents ans est à l'étude.

Située deux kilomètres au sud, la ville de Metsamor a été construite pour accueillir les 1 700 salariés du site et leurs familles. Elle est principalement composée de hauts immeubles délabrés. La plupart des habitants s'en remettent à l'intervention régulière de l'AIEA, dont l'aura internationale semble les rassurer. « Aucun problème n'a jamais eu lieu », à en croire Emilia, 62 ans, qui travaille à Metsamor depuis 1977 en tant que technicienne décontaminatrice. L'agence internationale envoie ici une équipe de spécialistes tous les deux ans environ. M. Greg Rzentkowski, directeur du département Sécurité nucléaire de cette organisation des Nations unies, note « des progrès dans la mise en place de mesures de protection contre les tremblements de terre et la mise à jour de plusieurs systèmes de sécurité ». Mais, questionné sur l'état du réacteur, les méthodes de travail arméniennes et le risque sismique, le chef de mission s'excuse de ne pouvoir fournir une « réponse plus technique », en raison de « restrictions » de communication imposées par l'AIEA.

Des rumeurs d'irradiation circulent. Selon M^{me} Naïra Arakelian, présidente d'une ONG locale baptisée Centre pour le développement d'Armavir, une trentaine de familles des alentours s'interrogent sur des handicaps affectant leurs enfants. Nous avons organisé un rendez-vous collectif afin de recueillir la parole de ces parents, mais des cadres de la centrale se sont invités et n'ont pas laissé les autres s'exprimer. « Voilà plusieurs années, nous nous réunissons assez souvent, plus maintenant. Je me souviens qu'il y a deux petits aveugles, et des problèmes physiques », explique M^{me} Tsovinar Harutianian, rencontrée plus discrètement dans son appartement. Elle nous présente Rostom, son fils de 20 ans, affecté par un lourd handicap mental. « Sa maladie ne peut pas être génétique, car nous n'avons aucun cas similaire, ni dans ma famille ni dans celle de mon mari, qui travaille à la centrale en tant que conducteur d'engins. Un accident s'est peut-être produit dans la zone dangereuse », avance-t-elle.

L'ancien maire d'Erevan (1992-1996) et ex-conseiller du président arménien (1996-1998), M. Vahagn Khachatrian, ne cache pas son inquiétude. Il raconte qu'un de ses amis, ouvrier de la centrale, est mort d'un cancer quelques jours avant notre entretien. « Je ne sais pas si on peut établir un lien avec la centrale. Mais, chaque fois que je passe à côté de

voiture, je me dis que c'est dangereux, principalement à cause de l'ancienneté du métal du réacteur. »

En 2012, des chercheurs de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) venus épauler le gouvernement arménien sur la question du risque sismique s'étonnaient des consignes de sécurité données par le plan de protection de

la population en cas d'accident nucléaire. « Selon ce plan, (...) les gens devraient rester au premier étage ou dans les caves des maisons pour se protéger, écrivaient-ils. Mais, en cas de fort tremblement de terre, il est trop risqué de rester à l'intérieur du bâtiment, parce qu'il peut s'effondrer à cause des répliques. En cas de catastrophe sismique, un itinéraire d'évacuation doit d'abord être assuré. »

A-t-on dissimulé un rapport russe ?

LA PROXIMITÉ de failles tectoniques est l'un des principaux facteurs pris en compte par les spécialistes pour apprécier le risque sismique. Officiellement, la première faille se situant à plus de « dix-neuf kilomètres de la centrale », celui-ci est qualifié de « raisonnablement exclu ». M. Hakob Sanasarian, ancien membre du Parlement et président de l'ONG Greens Union of Armenia, affirme que le gouvernement dissimule les conclusions beaucoup plus alarmantes d'un autre rapport, daté de 1992, et signé par quatre chercheurs de l'Institut de physique de l'Académie des sciences russe, pour le compte du Service national de protection sismique arménien : « Le plus grand danger pour la centrale est une faille tectonique à proximité immédiate (0,5 kilomètre), à l'intersection des plaques Aragats-Spitak et Sud-Erevan, d'un grand potentiel sismique », décrit le rapport. « À moins de cinquante kilomètres à l'est de la centrale, dans les années 851-893 eurent lieu une série de tremblements de terre dévastateurs d'une intensité d'au moins IX sur l'échelle de Mercalli et de magnitude 6,5 sur l'échelle de Richter, provoquant un nombre très important de victimes. » L'auteur du XI^e siècle T'ovma Areruni évoque ainsi un séisme, en 893, qui détruisit la ville de Dvin, ancienne capitale de l'Arménie, située à vingt-cinq kilomètres au sud-est de Metsamor (3).

Depuis le IX^e siècle, une vingtaine de séismes de magnitude comprise entre 5,5 et 7,5 sur l'échelle de Richter auraient eu lieu dans un périmètre de quatre-vingts kilomètres autour de la centrale, selon l'Atlas national de l'Arménie. Ce document évoque aussi un tremblement

de terre de magnitude 6 en 1830, exactement dans la zone de Metsamor.

« C'est bien notre expertise », nous confirme, un quart de siècle plus tard, le professeur Valentin Ivanovitch Ulomov, de l'Académie des sciences d'Ouzbékistan, cosignataire du rapport. Mais il ne veut pas parler davantage de cette mission. Le professeur Evgueni Alexandrovitch Rogozhine, de l'Académie des sciences de Moscou, autre coauteur contacté, affirme ne pas se souvenir si leur équipe a vérifié sur le site la présence de la faille. Sollicité pour obtenir des informations sur le risque sismique, M. Artem Petrossian, du ministère de l'énergie, répond de son côté que « ces documents ne sont pas accessibles au public ».

En cas de rejet radioactif, la polyclinique de Metsamor serait le premier établissement de soins sollicité. La direction affirme disposer de pilules d'iode à distribuer aux populations. L'état du bâtiment laisse songeur. Les étages supérieurs sont délabrés, les murs entièrement moisissés et présentent de larges trous. M. Samuel Aleksanian, responsable du service d'oncologie, résume ainsi la situation : « Quand les Russes sont partis, les autorités de la centrale ont dit qu'elles n'avaient plus d'argent pour l'hôpital. La maternité a fermé, le département consacré aux irradiations aussi. Les gens qui ont de l'argent vont se faire soigner à Erevan, les autres ici. »

En dépit du danger, l'Arménie n'est pas prête à renoncer au nucléaire. En 2015, le gouvernement a décidé de prolonger l'activité de l'actuelle unité jusqu'en 2026. Le temps de fabriquer une nouvelle centrale, financée par des fonds russes, et installée sur le même site. « Cette unité sera d'une puissance comprise entre 600 et 1 000 mégawatts, sûrement 1 000. Nous avons donc à peu près neuf ans pour décider de sa technologie, de sa taille et de sa capacité », explique l'ancien ministre Galstian.

(1) Lire Philippe Descamps, « État de guerre permanent dans le Haut-Karabakh », *Le Monde diplomatique*, décembre 2012.

(2) Cf. le document de stratégie de coopération Arménie-Union européenne 2007-2013 de la Commission européenne.

(3) Cité par Emanuela Guidoboni et Jean-Paul Poirier, *Quand la terre tremblait*, Odile Jacob, Paris, 2004.

L'imprimerie
79, rue de Roissy
93290
Tremblay-en-France

APC
CJD
DIFFUSION

IMPRIM'VERT[®]

Origine du papier : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, porteur de l'Écolabel européen sous le n° FI37/001.
Eutrophisation : Pot = 0,007 kg/t de papier

Commission paritaire des publications
et agences de presse : n° 0519 D 86051
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE

À la disposition des diffuseurs de presse
pour modification de service, demandes de réassort
ou autre, nos numéros de téléphone verts :
Paris : 0 805 050 147
Banlieue/province : 0 805 050 146.

Révolte des domestiques

Elles travaillent pour les milliardaires mais aussi pour les couches moyennes naissantes. Issues des campagnes pauvres, privées de droits réels, les domestiques sont de plus en plus nombreuses en Inde. Rares sont les révoltes. Pourtant, un soir de juillet, elles ont osé affronter leurs employeurs... Depuis, certains suggèrent de passer par des sociétés de services, plus sûres.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL JULIEN BRYGO *

PLUS de quatre semaines ont passé. Dans le crépuscule du parc où s'ébaudissent petits singes, écureuils et oiseaux virevoltants, Zohra Bibi (1) replonge dans le déroulé des événements. L'arrivée chez sa patronne, les gifles, la fuite, le téléphone portable confisqué, la nuit entière à être bloquée dans le complexe résidentiel; puis, au petit matin, la venue de ses collègues, armées de bâtons, de pierres et de slogans vengeurs.

C'était le 12 juillet dernier. Zohra Bibi, 29 ans, l'une des cinq cents travailleuses domestiques du Mahagun Moderne, un ensemble de vingt et une tours résidentielles situé à Noida, dans la banlieue de New Delhi, entrait chez sa patronne, M^{me} Harshu Sethi. « Je me lève tous les matins à 5 h 30 pour être chez mes employeurs avant 7 heures, pour leur petit déjeuner. Nous, les domestiques, nous faisons économiser beaucoup de temps à nos patronnes en faisant pour elles ces tâches ménagères. Avec mes huit employeurs, j'arrivais à me dégager un salaire de 17 000 roupies [220 euros]. Je fais ça depuis douze ans. Mon fils aîné, mon mari et moi-même avons construit le Mahagun Moderne et d'autres tours en tant que maçons. Lorsque les résidents ont emménagé, je suis devenue domestique en franchissant les grilles un matin pour demander qu'on m'embauche. »

Recherchés par la police depuis le 13 juillet, Zohra Bibi et son mari, Abdul, sont cachés dans un appartement tenu secret, loin de Noida, par le syndicat non enregistré Gharelu Kamgar Union (GKU), qui revendique sept mille membres. La nuit du 12 au 13, la police s'était rendue chez M^{me} Sethi à la demande du mari de Zohra Bibi. Celle-ci restant introuvable, il avait informé ses collègues et voisins au petit matin, provoquant une révolte d'une ampleur inédite qui a stupéfié les classes favorisées indiennes. Vêtue de sa *kurta* aux couleurs orangées, les mains croisées, Zohra Bibi, portant sur la raie de son cuir chevelu un liséré de poudre orange – « pour faire croire que je suis hindoue et m'éviter des problèmes inutiles » –, fait partie des dizaines de milliers de personnes, majoritairement musulmanes, à avoir migré de la province du Bengale-Occidental vers les grandes villes.

À Noida, les gratte-ciel de béton s'élèvent comme les promesses d'un avenir radieux avec air conditionné, Internet à haut débit, piscines olympiques, gardiens privés et domestiques à foison. Telles des champignonnières géantes, les grands ensembles massivement plébiscités par les « couches moyennes » – agrégat éclectique de travailleurs indépendants, de cadres, de notables, de médecins ou d'avocats fuyant la surpopulation et les prix prohibitifs de l'immobilier à New Delhi – concrétisent le rêve d'une « classe globale » indienne. Ces *condominiums* de grande banlieue n'accueillent pas les ultrariches – selon le magazine américain *Forbes*, l'Inde compte cent un milliardaires, se situant en 2016 au quatrième rang mondial, derrière les États-Unis, la Chine et l'Allemagne –, mais ils sont plébiscités par les gens aisés attirés par une vie à l'occidentale. « Vivez à Noida, sentez-vous comme à Rome », proclament les résidences Romano; « Un autre endroit, un autre monde », résume le panneau publicitaire du domaine de Jaypee Greens, au pied duquel un bataillon d'aides ménagères réside dans des bidonvilles de tôle ondulée.

Le 13 juillet, la matinée s'annonçait pareille à toutes les autres dans les tours du Mahagun Moderne (Manhattan, Venezia, Eternia...) et leur décor de paradis en stuc – terrains de tennis, jardins ombragés, parcours de minigolf. Le genre de matinée où les « madames » conduisent les enfants à l'école ou se préparent pour le cours de yoga, pendant que leurs maris commandent un chauffeur Ola ou Uber sur leurs smartphones pour rejoindre leurs bureaux dans la capitale. Où les unes et les autres confient leurs logis aux serpillières et aux brosses des domestiques. Cette fois-ci, pourtant, les choses se passent autrement. Plusieurs centaines de travailleuses rejointes par leurs compagnons et voisins d'infortune

du bidonville – ouvriers du bâtiment, conducteurs de rickshaw, vendeurs de légumes – brisent les portes du complexe pour récupérer Zohra Bibi, qu'ils estiment en danger, et devenir, le temps d'une révolte, visibles.

Sur la chronologie exacte de l'altercation qui l'a opposée à sa patronne, Zohra Bibi préfère rester évasive. Le jour même, trois plaintes ont été déposées, par l'employeuse, par les résidents et par l'administration du Mahagun Moderne, pour « tentative de meurtre », « dommages à la propriété privée » et « émeute ». Celle de son mari contre M^{me} Sethi, pour « séquestration », a en revanche été classée sans suite dix jours après la révolte. Pour l'heure, l'affaire est dans les mains de la justice, et un cot de trop pourrait se retourner contre Zohra Bibi. « Ce que je peux dire, c'est que le jour où je suis venue chercher mes retards de salaire, environ 7 000 roupies [90 euros], M^{me} Sethi m'a giflée, poussée et menacée de me "jeter dans la poubelle". J'étais venue lui demander toutes les heures de nettoyage des vêtements, qui n'étaient pas comprises dans mes tâches. Elle m'a hurlé dessus, exigeant que je lui rende 17 000 roupies [220 euros], mais je n'avais rien volé. Après m'avoir frappée plusieurs fois au visage, elle a voulu me dénoncer aux gardiens, et alors j'aurais perdu tous mes employeurs. Je suis restée toute la nuit dans le Mahagun Moderne. Au petit matin, les agents de sécurité sont venus me chercher pour me faire sortir. » Jamais encore les classes supérieures indiennes n'avaient fait face à une révolte de leurs « petites mains » de pareille ampleur. « Elles sont comme un os coincé dans notre gorge, on ne peut ni les avaler ni les recracher (2) », déclarera M^{me} Sandhya Gupta, une résidente, à une journaliste du *New York Times*.

« Elle avait été maintenue à l'intérieur et frappée »

Un mois après la rébellion, le bureau d'accueil du Mahagun Moderne nous ouvre sa porte. La pièce, lumineuse, est ornée des plans de dizaines de projets pharaoniques (Mahagun Maestro, Mahagun Manor, Mahagun Mansion...). M. Manish Pandey, responsable de la communication, nous vante son produit : « Dans le centre commercial, on comptera soixante-quatre magasins. Il y a aussi une école primaire et tous les loisirs : tennis, piscine, basket-ball, fitness... Deux mille six cents habitants vivent ici, dans un espace de vingt-cinq hectares. Les appartements vont du standard classique, avec une chambre, une cuisine et un salon, aux logements de luxe de 137 mètres carrés. » À l'évocation des domestiques qui se pressent dans les coursives d'un appartement à l'autre, d'une corvée à la prochaine, de l'aube au soir, en horaires décalés et sans local de repos, notre hôte fait la grimace. Certes, il admet qu'« il n'y a pas de servant quarter qui leur soit réservé ». Mais, ajoutez-il, ce n'est pas une raison pour entacher la réputation du complexe. « N'écrivez rien de négatif sur nous. Ne parlez pas de cet incident du mois dernier. Tout est revenu à la normale. Nos quelque cent vingt agents de sécurité ont parfaitement maîtrisé la situation. »

Le lendemain de l'affrontement, les autorités locales ont détruit des dizaines de *shanti*, ces échoppes de fruits et légumes situées devant l'entrée principale du Mahagun Moderne et tenues par des Bengalais suspectés de s'être joints à la foule. Dans le bidonville, où les travailleurs doivent payer à des notables locaux 10 000 roupies de droit d'installation (130 euros) et 700 de loyer mensuel (9 euros), cinquante-huit hommes ont été arrêtés et molestés tandis que leurs cahutes ont été mises à sac par les policiers (3).

À l'effusion de solidarité collective a succédé la peur de se voir fiché, emprisonné ou dépouillé de son gagne-pain. « Nous nous sommes réunis ce matin-là pour récupérer notre collègue, se souvient Amina Bibi, voisine de Zohra Bibi. Nous ne savions pas ce qui lui était arrivé et, lorsque les gardiens l'ont expulsée, nous avons pu constater qu'elle était très affaiblie. Elle avait été maintenue à l'intérieur de la résidence toute la nuit et frappée. » Le mari d'Amina



Devant le palais présidentiel, la veille de la commémoration de l'Inde

Bibi fait partie des treize émeutiers qui, fin août, n'avaient toujours pas été relâchés de la prison de Dasna, à plus d'une heure en voiture de Noida. Leur procès devrait avoir lieu cette année. Mais, en attendant, leurs proches craignent qu'ils ne croupissent longtemps en cellule.

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), qui a adopté la première convention sur le sujet en 2011 (4), le nombre de domestiques dans le monde a augmenté de 60 % entre 1995 et 2011. En Inde, pas besoin d'importer des travailleuses philippines, les plus cotées sur le marché mondial (5). Formées spécifiquement sur le modèle de la bonne disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre, qu'ont connu les pays européens, dont la France, jusqu'au milieu du XX^e siècle, elles seraient bien trop chères. Les millions d'employées de maison officiant à temps partiel dans les appartements cossus des grandes villes viennent des provinces les plus reculées (Bihar, Jharkhand, Uttar Pradesh, Assam ou Bengale-Occidental). Les raisons de l'exode migratoire résident dans la pauvreté des zones rurales, mais également, comme en Asie centrale, dans le financement des onéreux mariages, où la famille de la femme doit, en plus de s'acquitter d'une dot, financer toutes les dépenses cérémonielles (6).

Au troisième étage d'une des vingt et une tours du Mahagun Moderne, Sharad, d'un geste sûr, fait tomber un fin morceau de pâte à pain sur les douilles à gaz. La préparation crépite, s'assombrit et forme une jolie bulle appétissante qui n'attend que de dégonfler pour rejoindre la corbeille à *chapati*. Concentré sur sa tâche, Sharad laisse échapper un regard méfiant. « Il ne vous parlera pas, prévient sa patronne Savita (7). Les domestiques issus des districts de Cooch Behar et Malda [d'où provient Zohra Bibi] n'ont plus le droit de travailler ici. » Dans la foulée de l'affrontement, l'administration du complexe a établi une liste de cent quarante personnes bannies à vie des lieux. « La plupart des émeutiers ont été identifiés sur la base des vidéos des caméras de surveillance et des citations dans les médias, confirme-t-elle. Sharad a obtenu une dérogation, car nous avons écrit une lettre de recommandation pour le garder. Mieux vaut ne pas lui parler. »

Professeure d'université, Savita se dit marxiste, tout comme son compagnon, Anshuman, qui enseigne la littérature anglaise à New Delhi. Pour le couple, cette affaire n'est pas tant scandaleuse par l'ampleur de l'exploitation qu'elle dévoile qu'à cause des accusations qui ont été proférées dans de

nombreux médias, forums et réseaux sociaux à l'encontre de Zohra Bibi, musulmane, et de ses collègues. « Elles ne sont pas bangladaises, elles sont indiennes, elles ont leurs cartes d'électricité et le droit de travailler. Ce ne sont pas des sans-papiers et elles ne sont pas venues faire le djihad ! » La profusion de propos racistes les a éccœurés, la question religieuse étant particulièrement délicate en Inde.

Après avoir évoqué Friedrich Engels, Pierre Bourdieu et François Mitterrand, ils nous convient à table avec M. Alok Kumar, le syndicaliste de GKU qui nous a mené dans leur logis; Sharad disparaît. « Les domestiques sont là car ils sont nécessaires, un peu comme l'air conditionné, dit Anshuman. Il est difficile d'imaginer la vie sans eux : la vaisselle pas nettoyée, le sol pas lavé, c'est inconcevable », poursuit-il.

Des groupes WhatsApp pour noter les gens de maison

Si l'affrontement du 13 juillet a eu un écho aussi retentissant, ce n'est pas seulement parce que les révoltes collectives de domestiques sont rares, en Inde comme dans le reste du monde. C'est aussi parce que les classes aisées indiennes ne peuvent plus ignorer totalement la nature de leur rapport aux gens de maison, qui évolue de plus en plus du modèle de la domestique intégrée à la famille à celui de la travailleuse qui ne fait que quelques heures par jour. Les employeurs ne veulent plus s'encombrer d'une présence ininterrompue à l'intérieur de leur domicile. Ils veulent simplement déléguer les tâches pénibles et gagner du temps. Anshuman analyse : « Il y a une offre pléthorique de domestiques migrantes dans les grandes villes indiennes. Aujourd'hui, c'est un marché où des travailleurs peuvent remplacer d'autres travailleurs du jour au lendemain. Donc l'attachement n'est plus là. Auparavant, on avait des maids vingt-quatre heures sur vingt-quatre, on grandissait et on vivait avec elles. La modernité, c'est le hire and fire [« embauche et débauche »] avec des travailleuses à temps partiel. Pour en trouver, il suffit d'en héler une du balcon : ça fait partie de la vie quotidienne des classes moyennes, de la culture féodale dans laquelle on a grandi. »

Si l'interpellation constitue l'une des techniques pour recruter, le moyen le plus utilisé reste les groupes WhatsApp. Cette application a permis de créer une sorte d'intranet des 2 600 résidents ultraconnectés

* Journaliste, auteur, avec Olivier Cyran, de *Boulots de merde ! Du cireur au trader. Enquête sur l'utilité et la nuisance sociales des métiers*, La Découverte, Paris, 2016.

en Inde



pendance de l'Inde. Photographies prises par l'auteur en août 2017



Dans le bidonville de Noida, en contrebas des immeubles où logent les employeurs

«Le mouvement du 13 juillet n'avait rien d'idéologique. C'était une réaction à la méchanceté de certaines patronnes, c'est tout».

M. Kumar, le syndicaliste, ne partage pas cet avis. «Leur révolte est tout à fait idéologique en ce sens qu'elles s'organisent en bâtissant des alliances entre elles, avec les cuisiniers, mais aussi avec certaines patronnes progressistes afin de se battre pour augmenter leurs salaires et surtout en finir avec les représailles injustes et les violences quotidiennes. Les conquêtes sociales commencent toujours de cette manière, sans slogan clair, sauf celui de sauver sa peau. Ce qui s'est passé, c'est que des collègues se sont unies et qu'elles ont lutté pour leurs droits. Pas leurs droits légaux, car elles n'en ont pas, mais leurs droits en tant qu'êtres humains et en tant que travailleuses. Nous, syndicat, nous sommes arrivés après la confrontation afin d'essayer de structurer leur mouvement, de le relier à d'autres luttes et surtout de protéger les personnes le plus exposées, comme Zohra Bibi, son mari et les femmes des treize hommes emprisonnés.»

«Veillez à obtenir le casier judiciaire de votre personnel»

Dans une salle destinée aux réunions, une délégation d'employeurs de domestiques a accepté de répondre à nos questions. M. Anoop Mehrotra, cadre dans une société de téléphonie, livre le sentiment général : «C'était un complot criminel, pas du tout une guerre des classes. Cette attaque a été planifiée par quelqu'un. Comment voulez-vous réunir trois cents à quatre cents personnes un matin ? Il y a un cerveau derrière tout cela. Des gens ont amassé et galvanisé la horde. La horde ne voulait pas discuter ni connaître la vérité, elle voulait tuer la famille. On en est arrivés là.» À Noida, un cas de violence avait défrayé la chronique cette dernière décennie : l'assassinat de Lalit Kishore Chadhary, président-directeur général de la filiale indienne de la société italienne de pièces automobiles MNC Graziano Trasmissioni, tué en 2008 à coups de marteau lors d'une révolte de deux cents travailleurs qui venaient d'apprendre leur licenciement.

M. Jagjit Singh, cadre hospitalier de Delhi, opine du chef : «Pourquoi autoriseriez-vous une domestique à venir chez vous, vous servir le petit déjeuner, nettoyer, revenir le soir, refaire un passage de nettoyage, s'il y a de la haine ? Si je travaille quelque part, je ne peux pas me permettre de détester mon employeur. Sinon, mieux vaut démissionner. De manière préméditée, ce petit incident s'est transformé en un grand feu.»

Les employeurs ont reçu de très nombreux soutiens, notamment de la part de la police, qui a organisé des séances de *confidence building* («renforcement de la confiance») avec les résidents, et également des autorités centrales. Le 16 juillet, le ministre de la culture du gouvernement de M. Narendra Modi, M. Mahesh Sharma, un homme habitué aux déclarations antimusulmanes, antijupes et antioccidentales (10), est venu assurer que les émeutières seraient bannies de la société : «Il ne fait aucun doute que la famille Sethi est innocente. Des gens se sont rassemblés dans le but de blesser et tuer. Je veillerai personnellement à ce qu'ils ne puissent jamais être libérés sous caution pendant les années à venir. Nous nous battons pour cela, au nom de la famille Sethi (11).»

Depuis, de nouvelles pratiques se dessinent parmi les résidents du Mahagun Moderne. «Avec l'achat en commun de lave-vaisselle et le recrutement de sociétés spécialisées, on va travailler avec des gens qui viennent chez nous, mais on n'aura aucun rapport avec eux. On ne connaîtra pas leur nom et on ne leur offrira pas de tasse de thé... Comme aux États-Unis», se désole M. Singh. Passer

au système de la sous-traitance, c'est ce qu'a déjà décidé de faire M^{me} Sethi, l'employeuse de Zohra Bibi, qui nous a accordé un entretien.

La baie vitrée fracassée, les meubles de cuisine tournéboulés, la terrasse envahie par des dizaines de travailleurs... Cette professeure des écoles, mariée à un capitaine de marine marchande, est hantée par ces images. Ce jour-là, elle s'est vue mourir. «À l'école, j'enseigne à mes élèves les bonnes valeurs, la morale, la joie intérieure. Je suis une personne très positive, mais cet incident m'a rendue très négative sur l'humanité.» Depuis la révolte, M^{me} Sethi a cessé d'embaucher des domestiques de gré à gré : elle fait appel à JustClean, une société de nettoyage «à l'américaine». Pour elle, les domestiques «ne comprennent pas le langage de l'amour. Elles sont méchantes. Nous aussi, on travaille dur. Qui leur a donné le droit de venir nous tuer ? Ils [les manifestants] avaient ces pierres, ces grandes barres de fer, on a juste eu le temps de s'enfermer dans la salle de bains pendant quarante-cinq minutes. Ils voulaient me tuer ou me violer. Si des gens ont des crimes en tête, personne ne peut les arrêter. C'est comme les attentats en France ou à Barcelone, qui peut faire quoi que ce soit ? On a des gardes, mais, si quatre cents personnes forcent les portes, il n'y a rien à faire».

Outre la polarisation sur l'origine supposée bangladaise et la nature potentiellement djihadiste des émeutiers (accusations balayées d'un revers de la main par les employeurs que nous avons rencontrés), l'affrontement du Mahagun Moderne a eu des répercussions dans bon nombre de grands ensembles en Inde. Le 22 juillet dernier, à Chennai (anciennement Madras), une cinquantaine d'employées de maison ont organisé une manifestation de solidarité avec Zohra Bibi. «Le 30 juillet, relate le journaliste Aakash Joshi, les résidents d'un condominium huppé à Gurgaon ont été réveillés par des travailleuses domestiques revendiquant de meilleurs salaires. «On s'est tous cloîtrés chez nous. Après l'incident de Noida, c'est mieux d'être prudents», remarqua l'un d'entre eux (12).» Dans un autre complexe de Noida, les gestionnaires ont envoyé aux résidents une dizaine de recommandations, parmi lesquelles : «Veillez à obtenir le casier judiciaire de votre personnel» ; «Avant d'embaucher des domestiques, assurez-vous que votre sécurité est optimale» ; «Les caméras de surveillance installées dans les parties communes de vos logis peuvent vous servir à enregistrer toute l'activité de votre personnel en votre absence». La société du service informel autour de laquelle s'est organisée la classe aisée indienne ne serait-elle réalisable que derrière un arsenal complet de murs, de gardiens privés et d'engins de surveillance en continu ?

JULIEN BRYGO.

(1) Au Bengale-Occidental, «Bibi» est apposé au prénom des femmes mariées.

(2) Cf. Suhasini Raj et Ellen Barry, «At a luxury complex in India, the maids and the madams go to war», *The New York Times*, 15 juillet 2017.

(3) Cf. Maya John, Sunita Toppo et Manju Mochhary, «Noida's domestic workers' take on the "madams"». A report from ground zero», *Kafila*, 2 août 2017, <http://kafila.online>

(4) Convention n° 189 sur les travailleuses et travailleurs domestiques, adoptée le 16 juin 2011, entrée en vigueur le 5 septembre 2013. Sur les 187 pays membres, seuls 24 l'avaient ratifiée au 1^{er} septembre 2017 (mais ni l'Inde ni la France).

(5) Lire «Profession, domestique», *Le Monde diplomatique*, septembre 2011. Cf. aussi le film photographique du même nom (C-P Productions, 2015).

(6) Lire Juliette Cleuziou et Isabelle Ohayon, «Ruineux mariages au Tadjikistan», *Le Monde diplomatique*, août 2017.

(7) Prénom d'emprunt. Le nom de famille a été omis parce que le couple, musulman, craint des représailles.

(8) «Noida's domestic workers' take on the "madams"...», *op. cit.*

(9) Cf. Rashpal Singh, «Protest at police station against death of a domestic help from Assam», *Hindustan Times*, New Delhi, 12 mars 2017.

(10) Cf. «Le ministre qui voulait purifier la société indienne», 18 octobre 2015, www.courrierinternational.com

(11) Pathikrit Sanyal, «By siding with flat owners, Union minister Mahesh Sharma has shown ugly class bias», *Daily O*, 18 août 2017, www.dailyo.in

(12) Cf. Aakash Joshi, «An immoral subsidy», *The Indian Express*, Noida, 7 août 2017.



À Gurgaon, séance de syndicalisation des travailleuses domestiques

via leurs smartphones – un forum où s'échangent les informations et les noms des bonnes et des mauvaises domestiques.

Savita et Anshuman disent gagner environ 200 000 roupies par mois (2 600 euros, soit presque vingt fois le salaire médian). Ils en versent 3500 (45 euros) à leur employée chargée du nettoyage – pour deux services de deux à trois heures par jour, matin et soir (dépoussiérage, vaisselle à la main, nettoyage des sols). Le préposé à la cuisine touche quant à lui 4 000 roupies (52 euros) pour confectionner chaque soir leur repas, qu'il laisse dans la cuisine avant de partir. «Nos domestiques nous permettent d'économiser du temps et de nous concentrer sur notre travail et notre vie de famille. Mais ils ne peuvent même pas se payer le bus, tellement leurs salaires sont faibles!» Ne tiendrait-il pas qu'à eux de les augmenter ? Mais, comme ils aiment à le rappeler, le tarif dérisoire imposé à leur main-d'œuvre est «déjà» cinq fois plus élevé que le salaire moyen pratiqué au Bengale-Occidental. Un argument qui aide les employeurs à contenir leurs élans de générosité.

Du travail domestique aux prestataires informatiques, en passant par le secrétariat ou de nombreux autres secteurs, les travailleurs indiens sont habitués à négocier de gré à gré. Dans ce pays de 1,3 milliard d'habitants, près de 80 % du marché du travail est informel. La sous-traitance des tâches ménagères constitue l'huile qui lubrifie le moteur de

la société. Les domestiques, souvent issus de castes inférieures, ne bénéficient d'aucune législation, d'aucuns droits spécifiques. Selon une étude du Bureau des statistiques indien (NSSO), leur nombre atteindrait quatre millions et demi, dont trois millions de femmes. Syndicats et organisations des droits humains parlent, eux, de vingt millions – ce qui ferait de l'Inde le plus gros réservoir de main-d'œuvre domestique de la planète.

Selon une étude de 2014 du ministère des femmes et de l'enfance, 3511 employées de maison ont porté plainte pour violences physiques contre leurs employeurs – ce qui laisse dans l'ombre les dizaines ou centaines de milliers de femmes qui n'osent pas saisir la justice (8). Seules les violences les plus extrêmes parviennent à soulever cette dalle de silence. Le 10 mars 2017, à Gurgaon, une ville satellite semblable à Noida, une jeune femme de 17 ans, Ranjitha Brahma, aurait été jetée du balcon du onzième étage d'une tour du complexe Carlton Estate par son employeuse, M^{me} Sonal Mehta, épouse du vice-président de la branche indienne de Bank of America Merrill Lynch. Les limiers de la police locale ont préféré retenir l'hypothèse du suicide, malgré les expertises médicales relevant de nombreuses blessures au visage (9). Aucune date n'a encore été fixée pour un éventuel procès d'incitation au suicide (section 306 du code pénal indien). «De tels actes se produisent souvent dans ces complexes. Les victimes sont toujours des migrantes, harcelées par la police et par leurs employeurs», lâche Anshuman. Pour lui,

Le mariage pour tous débarque en Asie

Île de facto indépendante depuis 1949, simple « province de la Chine » selon les autorités de Pékin, Taïwan devrait – une première en Asie – légaliser l'union des couples de même sexe d'ici 2019. Mais, à l'instar de la France de 2012, la population est fortement divisée sur le sujet. La société reste attachée à des traditions culturelles confucéennes telles que la piété filiale et la stabilité de la famille.

PAR EVA AING ET ALICE HÉRAIT *

TAIPEI, 16 heures, le 24 mai 2017. À moins de deux kilomètres de la Cour suprême, un écran géant diffuse le verdict en direct. Soudain, des drapeaux arc-en-ciel virevoltent au-dessus d'une foule de partisans fous de joie. Certains laissent couler une larme. La plus haute autorité juridique de la République de Chine (Taïwan) vient de déclarer inconstitutionnelle la loi sur le mariage, qui, en limitant l'union à un homme et une femme, ne traite pas les citoyens de façon équitable. Au même moment, devant l'établissement où siège la Cour, des opposants protestent : « Arrêtez d'examiner la loi, laissez le peuple décider ! »

En annonçant que le Parlement dispose de deux ans pour légiférer, faute de quoi les mariages homosexuels seront automatiquement inscrits dans le registre d'état civil, la Cour admet que l'union des couples de même sexe deviendra légale dans un avenir proche. Pour M^{me} Tsai Ing-wen, qui dirige le pays depuis 2016 (1), l'heure est au rassemblement. « Le jugement n'est pas une affaire de victoire ou de défaite. Peu importe comment vous vous positionnez, nous sommes au moment où nous devons tous nous considérer comme frères et sœurs », a-t-elle déclaré sur sa page Facebook immédiatement après l'annonce.

À l'origine du jugement, deux requêtes datant de 2015 : celle de la mairie de

Taipei, qui demandait une interprétation de la loi dans le cadre d'une poursuite engagée après son refus d'enregistrer l'union de trois couples homosexuels ; puis celle de M. Chi Chia-wei, un des pionniers du combat des lesbiennes, gays, bisexuels et trans (LGBT) à Taïwan. Alors âgé de 57 ans, il a saisi la Cour après que le bureau d'enregistrement des ménages n'a pas accepté de répertorier l'union avec son compagnon. Une victoire de taille pour ce militant autrefois emprisonné pour avoir déclaré publiquement être homosexuel. Car, si Taïwan peut se considérer aujourd'hui comme progressiste, l'île n'a pas toujours fait figure de pays-phare du militantisme LGBT en Asie. Y vivre ouvertement son homosexualité restait impensable il y a trente ans.

En 1986, lorsque M. Chi fut arrêté, le pays se trouvait sous le joug de la loi martiale. Toutefois se développait le mouvement d'opposition Dangwai (littéralement, « ceux qui sont hors du parti »), qui militait pour la démocratie, la liberté d'expression et la reconnaissance des racines historiques de l'île. À l'inverse du parti unique, le Kuomintang (KMT), qui rêvait de reconquérir la Chine continentale, Dangwai, qui donna naissance au Parti démocrate progressiste (PDP), entendait inventer une identité distincte de celle de la République populaire (2). Bien que cette opposition fût restreinte par le pouvoir en place, elle permit à des candidats « hors du parti » de se faire élire – notamment des Taïwanais dits « de souche (3) » – et de contourner la censure. Ainsi, de plus en plus d'écrits remettaient en cause le caractère prétendument immoral des relations homo-

sexuelles à mesure que le pays se démocratisait. Le célèbre roman *Garçons de cristal* (Niezi) (4), qui dépeignait la trajectoire de jeunes hommes gays dans les années 1970, avait été publié en 1983 par l'écrivain Pai Hsien-yung (Bai Xianyong). Mais, si aucune loi ne réprimait explicitement l'homosexualité, de nombreuses personnes se voyaient arrêtées pour « atteinte aux mœurs ». « En 2003, lorsque la toute première Gay Pride a eu lieu à Taipei, on pouvait encore observer des descentes de police dans les saunas gays », précise Stéphane Corcuff, qui dirige l'antenne taïwanaise du Centre d'études français sur la Chine contemporaine (CEFC).

Les progrès effectués sur ces questions sont intimement liés au long processus de démocratisation qui s'est opéré entre la levée de la loi martiale, le 15 juillet 1987, et l'élection présidentielle au suffrage universel de 1996. L'art *tongzhi* (5), devenu florissant et populaire, contribue à l'acceptation des gays et des lesbiennes. L'année 1990 est marquée par la parution du premier magazine lesbien, *Entre nous* (*Women zhijian*), publié jusqu'en 1999. À partir de cette époque, les minorités deviennent plus visibles que jamais. L'atmosphère se révèle propice à la lutte contre la discrimination et à la levée du tabou.

En 2010, les grandes villes du pays organisent, après Taipei, une marche des fiertés. Les premiers débats sur le mariage émergent en 2012, lorsque la députée Yu Mei-nu propose un texte de loi. « On espérait que ce soit l'occasion de lancer le débat au sein du Parlement et de la société », se rappelle cette ancienne avocate des droits humains. Passé en première lecture, le texte suscite une vive opposition avant d'être abandonné. En 2016, la perspective d'une union pour les couples de même sexe est relancée avec la victoire du PDP. Dès les débuts de sa campagne, M^{me} Tsai s'y était ouvertement déclarée favorable. Depuis octobre de la même année, le débat sur le mariage pour tous a repris à l'Assemblée.

Quand on se promène dans les quartiers animés de Taipei, de Taichung et de Kaohsiung, il devient habituel de croiser une des « petites abeilles du mariage pour

Concours étudiants 2017

L'ASSOCIATION des Amis du *Monde diplomatique*, qui regroupe les lecteurs du *Mensuel* (1), a organisé cette année son cinquième concours destiné aux étudiants, doté de 1 000 euros. Le jury, présidé par Denise Decornoy (directrice de collection littéraire) et composé de Mireille Azzoug (maîtresse de conférences hors classe, ancienne directrice de l'Institut d'études européennes de l'université Paris-VIII), Philippe Leymarie (ancien journaliste à Radio France Internationale, animateur du blog Défense en ligne, sur le site du mensuel) et Mathieu O'Neil (chercheur, collaborateur du *Monde diplomatique*), a étudié soixante reportages et enquêtes. Les cinq meilleurs articles ont été soumis à la rédaction du *Monde diplomatique*. Les lauréats, en l'occurrence deux lauréates, voient leur texte publié ici. La date limite de remise des propositions d'articles pour le concours 2018 est le 15 juin prochain.

(1) www.amis.monde-diplomatique.fr

tous» (*hunyin pingquan xiao mifeng*), ces jeunes volontaires qui arpentent les rues dans le but de sensibiliser le public. Journées de dépistage du virus de l'immunodéficience humaine (VIH), aide psychologique, organisation d'événements... : les actions de la Taiwan Tongzhi Hotline Association, de l'Alliance pour une déclaration des droits humains LGBT ou encore de l'Alliance pour promouvoir le droit à l'union civile (6) aident les jeunes homosexuels à s'affirmer, autant qu'elles informent et s'efforcent de changer les mœurs de la société. Superficiellement, tout porte à croire que la société se montre prête à accueillir des modèles familiaux plus diversifiés qu'auparavant.

Pourtant, l'énergie ne manque pas aux opposants du mariage pour tous. Un certain nombre d'entre eux manifestent régulièrement contre tout élargissement de la loi, sous la bannière de l'Union taïwanaise pour la protection des familles. Si elle ne constitue pas une force d'opposition aussi puissante que les milieux catholiques traditionnels de la Manif pour tous en France, l'Union apparaît en grande partie portée par des chrétiens, une communauté qui ne représente que

5 % de la population taïwanaise mais qui est néanmoins « très active en raison des moyens financiers dont elle dispose et du soutien qu'elle recueille auprès de certains lobbys américains », affirme Tanguy Lepesant, spécialiste de la jeunesse et des mouvements politiques taïwanais au CEFC. Elle attire également de nombreux bouddhistes et taoïstes qui, sans considérer l'homosexualité comme anormale, tiennent à leurs valeurs traditionnelles. « Les homosexuels ont toujours existé, mais force est de constater que la reproduction de la vie humaine et la stabilité familiale ne sont permises que par le mariage entre un homme et une femme, et il faut avoir une vue d'ensemble objective sur ces deux réalités », estime M. Zhang Zhaoheng, secrétaire général de l'Association taoïste de la République de Chine (7). Ces critiques peuvent également être interprétées comme une accumulation de frustrations et de défiance des groupes religieux envers le gouvernement. En effet, les récentes mesures de protection de l'environnement ont limité considérablement, voire interdit, des pratiques rituelles existant depuis des milliers d'années, notamment celle consistant à brûler des objets.

Comment perpétuer la lignée familiale ?

DERRIÈRE ce militantisme teinté de religion se dessine un clivage entre une ancienne génération ayant grandi sous la loi martiale, plutôt attachée aux valeurs traditionnelles confucéennes de la famille, et une jeune génération élevée dans un environnement post-loi martiale, centrée sur les droits humains. Cette jeunesse a été formée et socialisée dans un cadre politique différent, assistant à la montée des revendications, notamment aborigènes et en faveur d'un patrimoine plus diversifié. La cause LGBT va de pair avec ce mouvement, comme on peut le voir, par exemple, avec un programme d'éducation à la tolérance en matière de sexualité depuis 2004. « Tout cela participe à la normalisation de la présence sociale de l'homosexualité », précise Tanguy Lepesant.

Pour beaucoup, il est difficile de concilier mariage pour tous d'une part, piété filiale et perpétuation de la lignée familiale d'autre part : « Ce qui bloque le plus, c'est la parentalité », constate Stéphane Corcuff. L'on ne s'étonnera donc pas si des thèmes tels que la procréation médicalement assistée (PMA) et la gestation pour autrui (GPA) restent largement plus abordés chez les anti que chez les pro, à l'instar de la France. « Il est très difficile de débattre de ces sujets en même temps », considère la députée Yu, qui, bien que défendant le droit à l'adoption par les couples homosexuels, n'évoque ni la PMA ni la GPA dans ses propositions d'amendements au code civil.

M^{me} Yu estime que le combat est loin d'être terminé : « Il reste encore beaucoup de travail, comme lutter contre les discriminations, promouvoir l'éducation en matière d'égalité des genres. » Iris, une militante, considère que les points de vue des deux camps sont irréconciliables. Selon elle, l'accent doit être mis sur l'éducation : « Ce qu'il faut dire à la prochaine génération, c'est qu'il existe plusieurs orientations sexuelles, et peu importe quelle est la vôtre, la société "devrait" l'accepter. »

Au lendemain du jugement de la Cour suprême, de l'autre côté du détroit de Taïwan, les médias officiels chinois

n'émettent pas d'avis ou de critiques particulières, mais s'attardent néanmoins sur les positions les plus réfractaires. « L'événement constitue une sacrée contre-publicité pour Pékin, qui n'aimerait pas paraître trop rétrograde face à une île qu'il considère comme partie inhérente de son territoire », affirme Stéphane Corcuff. En ce sens, il ne paraît pas impossible que le prochain pays d'Asie à faire passer le mariage pour tous soit la Chine. Le sujet a déjà été discuté à l'Assemblée nationale populaire. »

Toutefois, pour M^{me} Yu, « en légalisant le mariage pour les couples de même sexe, Taïwan pourrait s'affirmer comme le pays le plus libéral d'Asie ». Une idée que partagent deux militants pro-mariage, Wei-hsuan et Mu-hsi, qui ont préféré garder l'anonymat. Selon eux, la légalisation contribuera à l'image progressiste de Taïwan.

Pour les dirigeants taïwanais, en effet, susciter la sympathie de la « communauté internationale » en se montrant exemplaires vis-à-vis du respect des droits humains fait partie intégrante d'une stratégie diplomatique qui permet de combattre tant bien que mal le régime de Pékin, du moins sur le plan idéologique.

(1) Lire Tanguy Lepesant, « Taïwan en quête de souveraineté économique », *Le Monde diplomatique*, mai 2016.

(2) Cf. Jens Damm « Same sex desire and society in Taiwan, 1970-1987 », *The China Quarterly*, vol. 181, Cambridge University Press, mars 2005.

(3) L'expression « de souche » (*bensheng ren*) désigne les Taïwanais dont la famille a immigré sur l'île avant 1945. Ceux dont la famille est arrivée après sont appelés « continentaux » (*waisheng ren*).

(4) Bai Xianyong, *Garçons de cristal*, Éditions Philippe Picquier, Paris, 2003.

(5) *Tongzhi* (littéralement « suivre le même chemin ») est un terme popularisé dans les années 1980 à Taïwan et à Hongkong pour désigner les minorités sexuelles. Cf. « Cinéma et littérature *tongzhi* à Taïwan », *Aurore formosane*, n° 9, printemps 2017.

(6) Dont les noms anglais officiels sont respectivement Lobby Alliance for LGBT Human Rights Declaration et Taiwan Alliance to Promote Civil Partnership Rights.

(7) « Doit-on continuer de soutenir le changement politique et social de Taïwan si les conciles religieux s'opposent au mariage pour tous ? » (en mandarin), *The Initium*, mai 2017.

"UNE GRANDE ÉMOTION" "UNE OEUVRE CITOYENNE"

CLAUDINE NOUGARET PRÉSENTE

SELECTION OFFICIELLE HORS COMPÉTITION FESTIVAL DE CANNES

12 JOURS

UN FILM DE RAYMOND DÉPARDON

MUSIQUE ORIGINALE ALEXANDRE DESPLAT

AU CINÉMA LE 29 NOVEMBRE

2 Le Monde philosophie Télérama franceinfo

Grandes villes

(Suite de la première page.)

« Si nous voulons être compétitifs, il faut attirer des talents ; et, pour cela, nous devons être une ville ouverte », renchérit son homologue du service de l'aménagement, M. Samuel Assefa. Ce natif d'Addis-Abeba, qui a étudié l'urbanisme au Massachusetts Institute of Technology (MIT), précise : « Avant, les gens allaient où se trouvaient les emplois. Ford construisait une usine à Detroit, les gens s'installaient à Detroit puis travaillaient au même endroit pendant trente, quarante, cinquante ans. Maintenant, les jeunes cadres choisissent d'abord la ville où ils veulent vivre. Et ils privilégient les milieux créatifs, tolérants, proches de la nature, avec des activités de plein air, une vie nocturne. » MM. Surratt et Assefa étayeront leur raisonnement en se référant à un même économiste : Richard Florida.

Une recette clés en main pour sortir de la crise

Peu connu du grand public et largement décrié par ses pairs, ce professeur à l'université de Toronto jouit depuis quinze ans d'une influence considérable auprès des décideurs locaux. Sa théorie, ressassée depuis 2002 et le succès en librairies de *The Rise of the Creative Class* (1), est assez simple : la « vieille économie », industrielle, productive, extractive, est appelée à disparaître pour laisser place à une « économie créative ». Pour les villes, l'objectif ne serait donc plus d'attirer des entreprises – en construisant des autoroutes et des centres de conférences, en offrant des avantages fiscaux et des subventions –, mais de faire venir des « talents » : ceux qui innovent, inventent ou, plus largement, utilisent leur capital intellectuel pour générer de la richesse – les artistes, les ingénieurs, les journalistes, les architectes, les têtes pensantes de l'administration, les financiers, les juristes, les chercheurs, les informaticiens, les médecins... Bref, des gens comme MM. Surratt et Assefa, tous deux diplômés d'universités prestigieuses et copieusement rémunérés pour leur emploi de décideur (respectivement 132 000 dollars et 167 000 dollars par an [2]).

Selon Richard Florida, qui n'hésite pas à compter large, la « classe créative » représenterait 30 % de la population active américaine, mais 70 % du pouvoir d'achat. Pour attirer cette « crème de la crème », l'économiste propose une solution clés en main : modeler la ville à leur image. Souvent jeune et bien payée, cette population ne souhaiterait plus s'installer en banlieue comme les anciens « cols blancs », mais priserait au contraire les « centres-villes dynamiques » à l'europpéenne où elle peut se rendre au travail à vélo, trouver un restaurant ouvert à 3 heures du matin, consommer des produits équitables. Elle apprécierait en particulier « la vitalité des rues, les cafés indépendants, les arts, la musique, les activités de plein air », ainsi que de

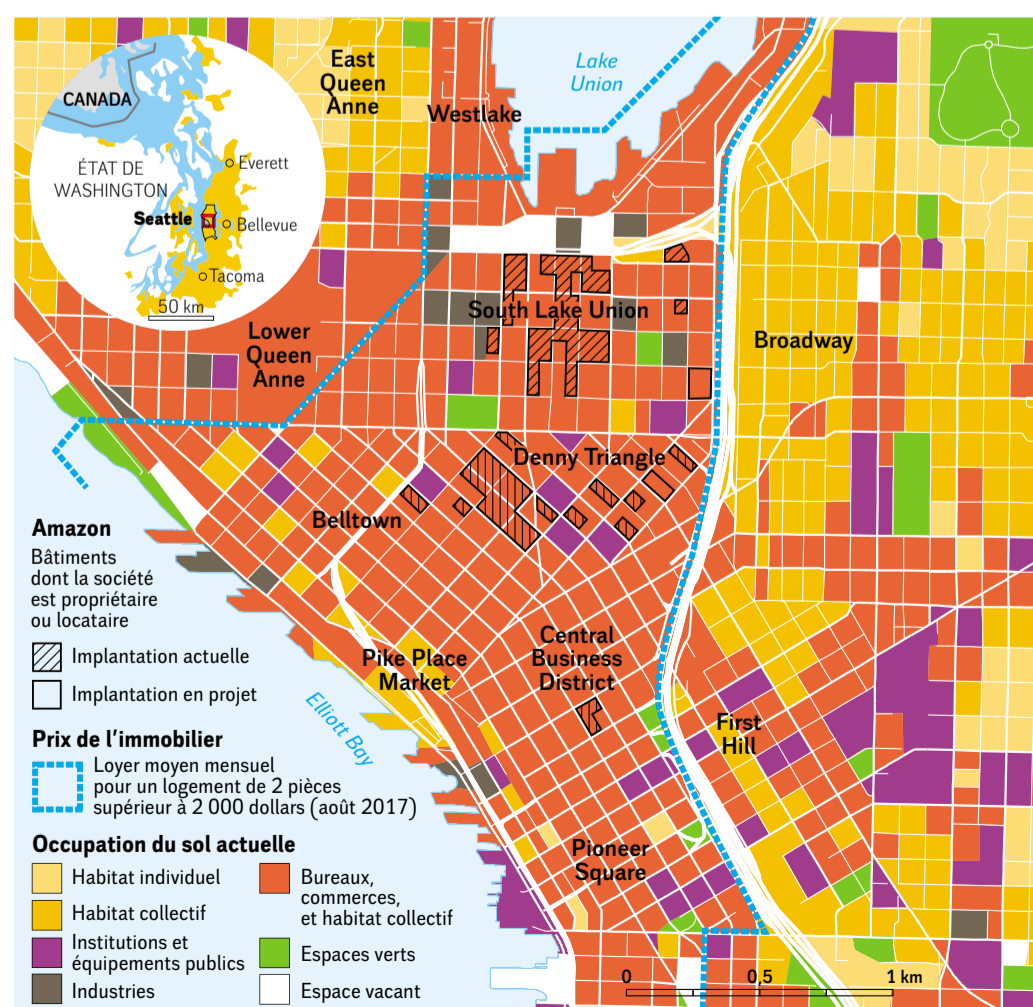
vivre avec des « personnes d'origines diverses ». Les municipalités désireuses de tirer leur épingle du jeu devraient donc se plier à ces exigences et transformer leur image – en construisant des pistes cyclables, des salles de concert et des musées, en luttant contre les discriminations, en finançant des universités de haut niveau, etc.

Richard Florida a empaqueté sa théorie en parlant des « trois T du succès économique » : la tolérance, le talent et la technologie. Puis, mélangeant des données disparates (proportions de couples homosexuels, d'étrangers et de minorités visibles, nombre de brevets déposés et de start-up, part des diplômés...), il a établi des indices (indices « gay », « bohème », « talent... ») et des palmarès qu'il met à jour régulièrement (pour que les villes suivent leurs progrès) et qu'il a étendus à l'Europe et au Canada (pour gagner de nouveaux marchés).

Cette méthode a immédiatement séduit les membres de la « classe créative », ravis d'être présentés comme la solution aux problèmes du pays : les médias, les décideurs publics, les chefs d'entreprise ont encensé Richard Florida, qui fut convié à donner des conférences aux quatre coins du monde. Chacun de ses livres – il en publie un tous les deux ans environ – permet au professeur de recevoir une nouvelle salve de compliments et d'invitations, si bien que ses préconisations ont fini par acquiescer le statut de « bonnes pratiques » dans la compétition urbaine internationale : de Sydney à Paris, de Montréal à Berlin, toute métropole se veut désormais dynamique, innovante, intelligente, créative, durable, connectée...

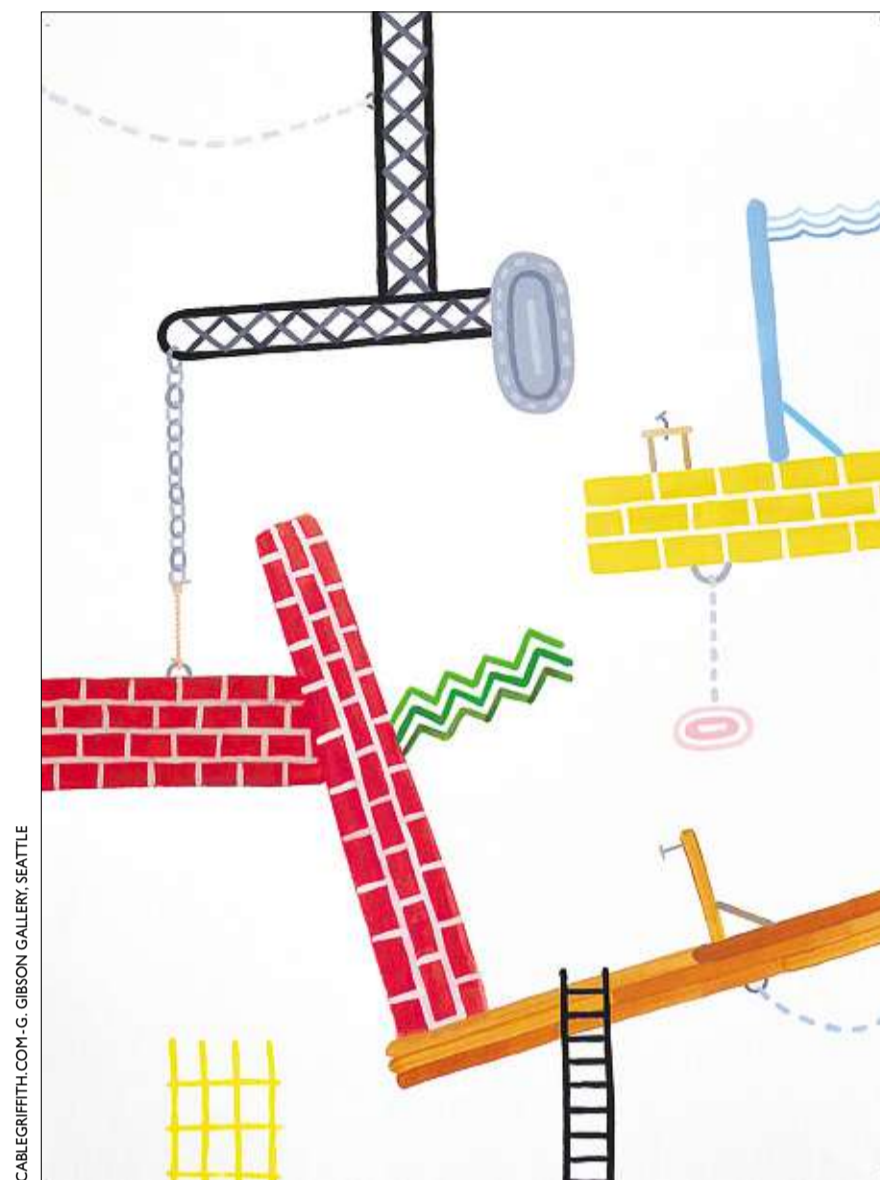
Espérant y trouver une voie de salut face à la désindustrialisation, des dizaines de villes américaines ont fait appel aux services de Richard Florida et de sa société de conseil, le Creative Class Group (lire l'encadré page 19). D'autres municipalités, déjà engagées sur le chemin créatif, se sont senties confortées dans leurs choix et ont redoublé d'efforts pour attirer des travailleurs intellectuels. C'est le cas de Seattle, où le professeur donna une conférence à l'invitation du maire en 2003.

La Cité émeraude et sa région ont longtemps vécu de la « vieille économie » : l'exploitation du bois, abondant dans les environs ; la construction navale et l'activité portuaire, grâce à l'un des ports les plus importants d'Amérique du Nord. Et surtout l'industrie aérospatiale, avec le fleuron local Boeing, qui connut ses années fastes après la seconde guerre mondiale. À l'époque, les entreprises ne clamaient pas leur amour de la diversité, mais les salaires confortables qu'elles proposaient avaient permis la consolidation d'une classe moyenne noire. En 1970, 49 % des ménages afro-américains de King County – le comté où se trouve Seattle – possédaient leur logement, soit un taux supérieur à la moyenne nationale, toutes populations confondues (42 %). Ils ne sont plus que 28 % aujourd'hui (3). « C'est à cause du boom des nouvelles technologies », affirme M. John Fox,



Sources : « Seattle 2035. Comprehensive Plan », novembre 2016 ; Zumper.com, octobre 2017 ; *The Seattle Times* ; « Amazon office buildings », www.geekwire.com

CÉCILE MARIN



CABLE GRIFFITH.COM - G. GIBSON GALLERY, SEATTLE

CABLE GRIFFITH. – «Fort 1», 2013

fondateur de la Seattle Displacement Coalition, qui lutte contre l'embourgeoisement de la ville depuis plus de trente ans. Avec la crise des années 1970, Boeing a licencié des milliers d'ouvriers, de machinistes, d'ingénieurs. La population de la ville a commencé à décroître, le marché de l'immobilier s'est effondré. Comme les terrains n'étaient pas chers, on a assisté à un afflux de capitaux privés visant à « redévelopper » le centre-ville. À partir des années 1980, des immeubles de bureaux ont poussé partout, et un flot de jeunes professionnels, de couples sans enfants s'est déversé sur la ville. » La suite de l'histoire est une affaire de « talents ».

En 1986, M. Bill Gates déménage le quartier général de Microsoft à Redmond, au nord-est de Seattle. Le « campus » ne compte alors que 800 employés, répartis dans six bâtiments ; ils sont aujourd'hui 44 000. En 1987, M. Howard Schultz fonde la Starbucks Corporation, qui partira à l'assaut du monde avec ses cafés branchés. Puis M. Jeff Bezos crée Amazon en 1994 : la modeste librairie en ligne ne tarde pas à se transformer en mastodonte du commerce électronique. À l'aube des années 2000, quand paraît l'ouvrage de Richard Florida, Seattle occupe la cinquième place de l'indice « créativité » (qui agrège tous les autres). Elle apparaît déjà comme un prototype de métropole moderne et innovante, au point que l'office du tourisme a caressé le projet de remplacer le traditionnel surnom de Cité émeraude par une acrobatie phonique et connectée, « See@L » (4) – avant de renoncer. Ébloui par tant d'audace, le professeur Florida ne manque jamais de citer la métropole à l'appui de son modèle. En retour, celle-ci se réfère à l'expert pour défendre le bien-fondé de ses politiques.

Où se trouve le paradis des « hipsters » ?

Depuis quinze ans, dans la guerre des talents que se livrent les villes américaines, Seattle s'est imposée comme une compétitrice redoutable : elle fait tout pour se conformer aux « trois T ». Son plan d'urbanisme autorise la reconversion des anciennes usines en bureaux clinquants pour salariés choyés, au profit desquels elle construit des pistes cyclables et favorise le développement de jardins partagés et biologiques. Elle encourage l'« esprit start-up » grâce au programme StartupSeattle et au Startup Weekend organisé chaque année à l'hôtel de ville. Elle lutte contre le « racisme institutionnel » avec le projet Initiative pour la justice raciale et sociale. Les entreprises participent également au combat. Dans le cadre d'un partenariat avec le Seattle Theatre Group, Starbucks « donne aux jeunes artistes une scène pour briller ». Amazon promeut quant à lui la diversité dans ses bureaux, grâce aux programmes Glamazon pour la « communauté

LGBTQ », Women@Amazon pour les femmes, Black Employee Network pour les Noirs, Amazon People With Disabilities pour les handicapés, etc. Avec Amazon Warriors, même les anciens combattants ont leur programme.

Les résultats sont au rendez-vous : Seattle a rafilé à Austin (Texas) la quatrième place du « palmarès créatif 2012 ». Cette même année, le magazine de voyages *Travel+Leisure* lui a attribué le titre convoité de « meilleure ville pour les hipsters », devant ses voisines de la côte Ouest, Portland et San Francisco. Une distinction renouvelée quatre ans plus tard par la société d'études marketing Infogroup, dont l'« indice hipster » mesure le nombre de tatoueurs, de vendeurs de vélos, de cafés indépendants, de brasseries artisanales, de friperies et de magasins de disques (5). Seattle est désormais, selon un mensuel local, cet « endroit où les gens viennent pour innover, pour être eux-mêmes et vivre avec des personnes qui, pour la plupart, partagent leurs valeurs » (6).

Attirant des diplômés du monde entier, la ville connaît un accroissement démographique spectaculaire, qui s'est encore accéléré ces dernières années – entre juillet 2015 et juillet 2016, 21 000 personnes sont arrivées, portant le nombre d'habitants à 700 000. Année après année, l'ancienne Jet City accueille une population toujours plus diplômée, aisée, blanche et masculine. Des ingénieurs, des informaticiens, des génies des algorithmes ou du marketing, des publicitaires qui travaillent à Amazon, Microsoft et Starbucks, dans les centres d'ingénierie de Google et de Facebook, ou encore dans l'une des nombreuses start-up locales. Selon le dernier recensement, on comptait à Seattle 118 hommes âgés de 25 à 44 ans pour 100 femmes de la même tranche d'âge. Dans certains quartiers, comme le Central District, la part de la population noire est passée de 73 % en 1970 à moins de 20 % (7).

Seattle s'est toujours définie par opposition au modèle de la Silicon Valley, où les géants de l'Internet sont, à quelques exceptions près, installés en banlieue, dans des complexes

(1) Richard Florida, *The Rise of the Creative Class : And How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, Basic Books, New York, 2012 (1^{re} éd. : 2002).

(2) Un dollar vaut 0,85 euro.

(3) Gene Balk, « The rise and dramatic fall of King County's black homeowners », *The Seattle Times*, 12 juin 2017.

(4) Serin D. Houston, « Ethnography of the city : Creativity, sustainability, and social justice in Seattle, Washington », *Geography - Dissertations*, Paper 69, université de Syracuse, 2011.

(5) Katrina Brown Hunt, « America's best cities for hipsters 2012 », *Travel+Leisure*, New York, novembre 2013 ; « Study : Seattle tops Portland as most "hipster" city in US », 27 juillet 2016, www.infogroup.com

(6) Rachel Hart, « Sanctuary pages », *Seattle Magazine*, avril 2017.

(7) Gene Balk, « Historically black Central District could be less than 10 % black in a decade », *Seattle Times*, 26 mai 2015.

SE DÉCHAÎNENT À SEATTLE

et bons sentiments

autarciques avec restaurants, coiffeurs, salles de sport et cabinets médicaux intégrés. Ici, les entreprises sont majoritairement implantées au centre de la ville, dans les anciens quartiers ouvriers et industriels. « Nous avons fait le choix conscient d'investir dans le centre de Seattle, même s'il aurait été moins cher de nous installer en banlieue. (...) Nos employés adorent être dans le cœur de la ville. Quinze pour cent d'entre eux habitent dans le pâté de maisons où se trouve leur bureau, et 20 % se rendent au travail à pied », précise le site d'Amazon dans un langage très « floridien ». La compagnie est si fière de son « campus urbain » qu'elle en propose des visites gratuites deux fois par semaine, pour lesquelles il faut s'inscrire trois mois à l'avance.

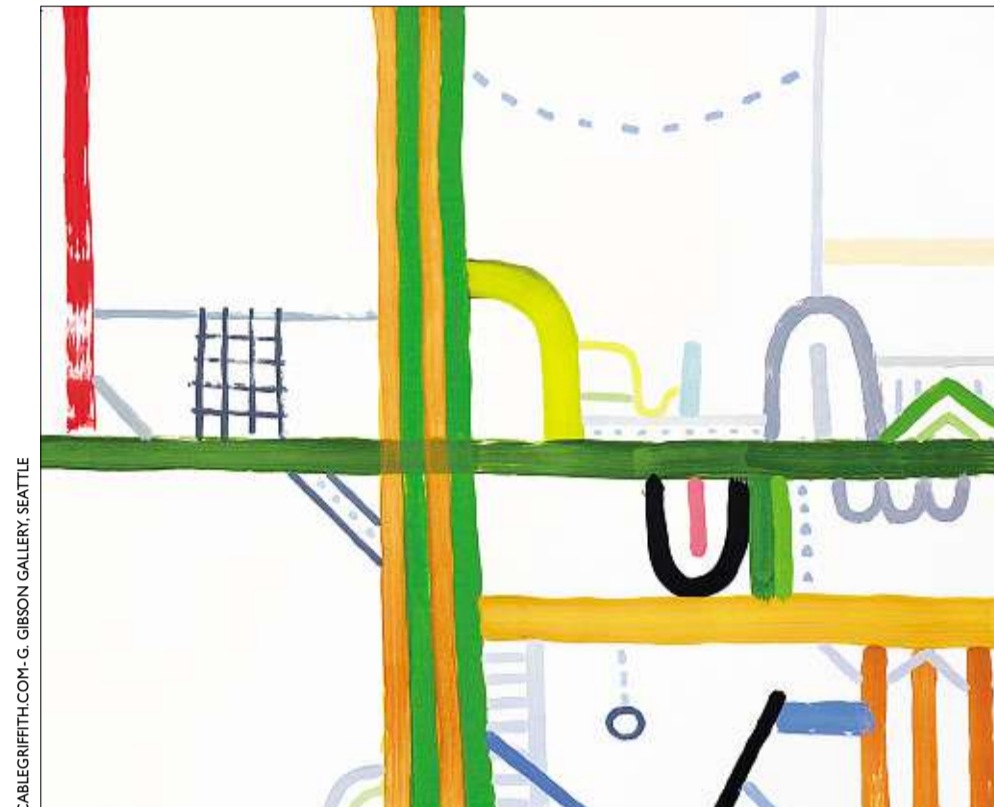
Le géant de la vente en ligne possède aujourd'hui trente-trois bâtiments dans la Cité émeraude. D'autres chantiers germinent, notamment quatre tours de cent cinquante mètres et trois immenses sphères en verre présentées par la compagnie comme les bureaux du futur, écologiques, innovants, destinés au bien-être des salariés : ces « biodômes », écrin de verdure au milieu des voitures, abriteront trois cents espèces de plantes, des arbres, un mur végétal, une mare et des ponts suspendus qu'emprunteront les informaticiens pour se rendre dans une salle de conférences perchée comme un nid d'oiseau.

Quarante mille personnes travaillent actuellement au siège de Seattle. L'entreprise embauche à un rythme si frénétique qu'elle appose dans les rues des pancartes indiquant leur chemin aux nouvelles recrues. Amazon a tissé sa toile dans le quartier de South Lake Union, avec l'aide du promoteur immobilier Vulcan Real Estate, la société du cofondateur de Microsoft Paul Allen, auquel M. Bezos a acheté onze immeubles en 2012, pour plus de 1 milliard de dollars. Ancien dédale d'entrepôts, d'ateliers et de vendeurs de voitures, South Lake Union ressemble désormais à un centre commercial à ciel ouvert, avec ses arbustes parfaitement taillés, ses trottoirs neufs et vierges de tout papier ou mégot. Désertes le soir et pendant les heures de travail, ses rues s'empressent d'une foule arborant le badge bleu de l'entreprise à l'heure du déjeuner. Des jeunes de toutes origines, en tee-shirt et bermuda par beau temps, qui se précipitent vers des camions-cantines et des restaurants aux menus exotiques, biologiques et sans gluten.

Spa pour chiens et élevage de poulets biologiques

Dans les quartiers voisins, autrefois habités par une population ouvrière, les grues et les tractopelles s'activent. Parcelle après parcelle, les promoteurs détruisent les dernières habitations populaires et bâtissent des complexes dont les prestations sont taillées pour une clientèle sophistiquée. Parmi les constructions les plus récentes, un immeuble dispose d'un potager sur son toit, d'un espace commun pour donner le bain aux animaux domestiques, d'une cuisine de démonstration où des chefs sont invités à montrer leur savoir-faire. Un autre propose une coopérative d'élevage de poulets biologiques, un solarium doté de hamacs, une salle de poker. Une troisième met à disposition un spa pour chiens et chats, du matériel pour brasser de la bière, un laboratoire de création pour les menuisiers en herbe. Les prix sont eux aussi créatifs : le moindre studio dans ces bâtiments de luxe se loue 1 500 dollars par mois.

Jadis cantonnée aux quartiers du centre, la spéculation immobilière s'étend au reste de la ville à mesure que la mairie modifie ses règles de zonage et autorise la construction d'immeubles dans des espaces autrefois pavillonnaires. « On appelle ça la "ballardisation" », dit en souriant M^{me} Linda Melvin, une résidente du quartier Ballard, qui a donné son nom au phénomène. « Les promoteurs rachètent deux ou trois maisons, puis ils construisent un bâtiment de quinze, vingt logements qu'ils louent à prix d'or. Cela fait disparaître des espaces verts, il manque des places de stationnement, il y a des embouteillages dans les rues et cela fait grimper le marché immobilier », détaille-t-elle en désignant ces nouveaux immeubles sans charme, géométriques, qui lui font penser, non sans raison, à des « cubes de Lego ». Nous passons devant un bâtiment à l'allure franchement carcérale, avec son alignement de petites fenêtres carrées. « Les promoteurs appellent cela des "microappartements". C'est pour loger les étudiants, les personnes seules... » Ces pièces d'environ dix mètres carrés, qui servent à la fois de chambre, de cuisine et de salle de douche, se négocient 800 à 900 dollars par mois. C'est la manière la plus économique



CABLE GRIFFITH.COM - G. GIBSON GALLERY, SEATTLE

CABLE GRIFFITH. – « Playground 2 » (Aire de jeu 2), 2013

de se loger ici, à moins de dormir dans une tente plantée au milieu d'un parc, sous un pont ou à côté d'une bretelle d'autoroute, comme doivent le faire les 10 730 sans-abri de King County – un chiffre jamais atteint auparavant, en augmentation de 8 % par rapport à 2016 (8).

Depuis le boom d'Amazon, les prix de l'immobilier à Seattle progressent de 10 % par an. « Rien n'empêche les propriétaires d'augmenter les loyers quand ils le veulent (9), et la ville est en train de devenir inaccessible pour les classes populaires, constate M. Fox. Il faut pourtant des serveurs dans les restaurants, des caissiers dans les magasins... Comme ils ne peuvent pas se loger à Seattle, ils s'installent de plus en plus loin en banlieue, à Kent, à Renton, à Tukwila, à Orillia... » En effet, quasi aucun des travailleurs peu qualifiés que nous avons rencontrés (beaucoup de femmes issues des minorités) n'habitait à Seattle. Employée de supermarché, conducteur pour Uber, femme de ménage chez des particuliers, vigile dans une banque, vendeuse dans un fast-food, guichetière dans un musée, tous devaient parcourir des dizaines de kilomètres pour se rendre au travail. Votée en 2014 par le conseil municipal, la décision de faire passer le salaire minimum à 15 dollars l'heure à l'horizon 2021 ne compense pas l'inflation immobilière. « Les forces du marché sont tellement inefficaces qu'elles ne parviennent pas à fournir des logements pour les travailleurs dont l'économie a besoin. C'est un exemple typique de "contradiction du capitalisme" », estime, dans son langage marxiste, la conseillère municipale Kshama Sawant, élue en 2013 au milieu de sept démocrates et première « socialiste » à entrer à l'hôtel de ville depuis 1877. Pour remédier au problème, cette docteure en économie, qui a soutenu M. Bernie Sanders lors des primaires démocrates de 2016, prône l'instauration d'un strict contrôle des loyers.

La ville créative de Richard Florida se débat elle aussi dans ses « contradictions ». Certaines politiques en apparence progressistes et motivées par des préoccupations éthiques, sanitaires ou environnementales pénalisent en fait les classes populaires. Utilisées pour attirer les jeunes talents, les incantations à la diversité ethnique et sexuelle se traduisent indirectement par un recul de la diversité sociale. La taxe sur les sacs en papier et le péage qui vise à désengorger l'un des ponts enjambant le lac Washington pèsent surtout sur les portefeuilles dégaris. Quant à l'apparition d'une piste cyclable ou d'un immeuble « vert », elle présume souvent d'une augmentation de loyer. Mais l'exemple le plus caricatural concerne sans doute la lutte contre l'obésité. Suivant l'exemple d'autres villes « intelligentes » (Berkeley, Chicago, Philadelphie...), Seattle a instauré en juin 2017 une taxe sur les sodas sucrés. D'environ 1 dollar par bouteille de deux litres, elle vise particulièrement les boissons gazeuses, très consommées dans les milieux populaires; tout aussi caloriques, les breuvages au lait – les *latte* et Frappuccino appréciés dans les milieux branchés – ont été épargnés par le conseil municipal...

« Partout, les gens s'extasient : "Oh, Seattle, ce phare éclairé du progressisme"... Mais nous vivons dans une ville profondément inégalitaire! Nous ne sommes pas capables de loger nos classes populaires, les promoteurs ont leurs entrées à l'hôtel de ville et, comme il n'y a pas d'impôt sur le revenu dans l'État de Washington, nous avons le système fiscal le plus régressif du pays : la part du revenu des riches consacrée aux différents impôts et taxes est inférieure à celle acquittée par les pauvres », déplore M. Toby Thaler. Avocat à la retraite, ce résident du quartier Fremont, lui aussi en voie de « ballardisation », milite à la gauche du Parti démocrate. Il regrette en

particulier que sa ville n'impose pas une taxe d'impact (*impact fee*) aux promoteurs immobiliers, comme le font d'ailleurs la plupart de ses voisins. De nombreux groupes populaires soutiennent cette revendication. « Les promoteurs ne peuvent pas seulement construire, construire et encore construire. Ils doivent payer pour les conséquences de leurs projets : financer les écoles, les transports, les routes, l'entretien des égouts, la protection contre les incendies... », explique M^{me} Susanna Lin, membre de l'association Seattle Fair Growth et résidente du quartier Wallingford, récemment investi par les promoteurs.

Le nouveau plan d'urbanisme enchante les promoteurs

Plutôt que de fâcher les lobbyistes de Vulcan Real Estate, R. C. Hedreen Co. ou City Investors LLC – qui financent abondamment leurs campagnes électorales (10) –, les élus municipaux misent sur le Housing Affordability and Livability Agenda (HALA), surnommé la « grande négociation » : la mairie accepte de modifier son plan d'urbanisme et d'autoriser des constructions denses dans les zones pavillonnaires, satisfaisant ainsi une demande des promoteurs; en échange, ces derniers s'engagent à inclure dans leur projet de 2 à 9 % de logements abordables (selon les quartiers), ou à payer une taxe. « Cela va permettre de construire cinquante mille logements en dix ans. L'augmentation de l'offre contiendra la montée des prix », nous assure M. Surratt dans son bureau, qui surplombe le quartier d'affaires de Seattle. Un avis loin d'être partagé par M^{me} Lin : « On reste dans la course à la croissance... La "grande négociation" va accroître les profits des promoteurs sans régler les problèmes de logement. En plus, c'est une décision qui nous a été imposée d'en haut, sans consultation. » Sur les vingt-huit membres du comité chargé d'élaborer ce plan, dix-huit représentaient les intérêts des promoteurs, et une ceux des associations de quartier...

Plus à l'est dans l'État de Washington, dans les comtés de Grant ou d'Adams, les drapeaux arc-en-ciel sont rares, voire inexistantes, tout comme les clubs de yoga et les marchands de vinyles. Dans ces zones tant rurales qu'industrielles, où ne passent que les camions traversant les États-Unis, les électeurs ont plébiscité M. Trump – comme vingt-quatre des vingt-cinq comtés les plus pauvres de l'État. D'ici, le progressisme à la mode Seattle, qui promeut la diversité mais favorise un entre-soi de créatifs, qui abandonne l'industrie pour se tourner vers une société de diplômés, qui prône le développement « vert » alors que l'économie locale dépend de l'exploitation intensive du bois et des sols, ressemble à une incongruité.

BERNOÏ BRÉVILLE.

(8) Vernal Coleman, « Homeless in state increased last year », *Seattle Times*, 7 juin 2017.

(9) Ils doivent simplement prévenir plus de soixante jours à l'avance si l'augmentation est supérieure à 10 %.

(10) Cf. Casey Jaywork, « How Amazon and Vulcan bought their way into city hall this year », *Seattle Weekly*, 8 mars 2016.

Une idée, un business

RICHARD FLORIDA a parfaitement su monnayer le succès de son livre *The Rise of the Creative Class*. Érigé au rang d'expert par les médias, il multiplie depuis quinze ans les apparitions à la télévision et les articles dans le *New York Times*, le *Wall Street Journal*, le *Financial Times*, *USA Today*, *The Atlantic* ou *Time Magazine* – un hebdomadaire qui considère le fil Twitter du professeur comme l'un des « cent quarante plus influents du monde ». Fort de cette notoriété, l'économiste a fondé sa société de conseil, le Creative Class Group, dont la liste de clients est impressionnante : on y trouve des villes (Memphis, San Diego, Tampa, Rochester, Des Moines, El Paso, Milwaukee, Austin, Baltimore, Detroit, Cleveland, Toronto, Montréal, Vancouver, Dublin, Pampelune, Brisbane, Le Cap, Jérusalem...), des musées, des fondations, des universités, mais aussi l'Organisation des Nations unies, le ministère du travail américain, le forum Global City d'Abou Dhabi, etc.

L'universitaire travaille par ailleurs avec des entreprises privées désireuses de conquérir des clients branchés. Il a conseillé la société de spiritueux Bacardi, qui souhaitait mieux calibrer ses publicités au goût de la « classe créative » ; la compagnie aérienne Air Canada, qui se demandait comment vendre le Canada comme un pays dynamique; la troupe du Cirque du Soleil, qui voulait connaître les villes nord-américaines taillées pour accueillir ses spectacles coûteux. Les voitures BMW, les chaussures Converse, les alcools Absolut Vodka, les hôtels Le Méridien, le moteur de recherche Google ou encore le géant de l'informatique Microsoft figurent également au tableau de chasse du Creative Class Group.

Outre des rapports, Richard Florida vend ses conférences. Elles sont si demandées que l'économiste a dû s'adjoindre les services d'une assistante



CABLE GRIFFITH.COM - G. GIBSON GALLERY, SEATTLE

CABLE GRIFFITH. – « Like Clockwork » (Comme sur des roulettes), 2013

(son épouse) pour organiser ses tournées. L'une des prestations proposées s'adresse aux promoteurs immobiliers qui cherchent l'implantation idéale pour « maximiser leur retour sur investissement ». Une autre, consacrée à la « guerre des talents », promet de divulguer aux chefs d'entreprise et aux directeurs des ressources humaines des secrets pour « attirer et retenir les talents ». La conférence sur le « marketing pour la classe créative » détaille le profil de ce groupe de consommateurs. « Florida possède des années de données sur qui ils sont, où ils sont, ce qu'ils lisent, ce qu'ils achètent et les principes qui guident leurs décisions », explique l'annonce. Dans une autre palabre, l'universitaire propose enfin des solutions pour « transformer les efforts pour la diversité en valeur ajoutée ». Le tarif de ces prestations ? De 30 000 à 40 000 dollars l'unité.

B. B.

Au Mexique, la presse au service

Historiquement cantonnés au rôle d'exécutants de la propagande gouvernementale, les grands groupes médiatiques mexicains se sont peu à peu mis à faire ou à défaire les puissants. Porté au pouvoir en 2012 par les télévisions privées, le président Enrique Peña Nieto s'était engagé à limiter les monopoles des géants de la communication. Une promesse restée lettre morte.

PAR BENJAMIN FERNANDEZ *

«**C**HER AMI, aussi distingué que raffiné, (...) nous nous sommes plongés dans nos publications (...), et je peux attester qu'il ne s'y trouve rien qui puisse être interprété comme négatif à l'égard du gouvernement, et qu'au contraire notre ligne a été franchement favorable et en appui au régime. » C'est en ces termes inquiets que Gabriel Alarcón, directeur et propriétaire d'*El Heraldo de México*, s'adresse au président mexicain Gustavo Díaz Ordaz dans une lettre datée du 24 septembre 1968 (1). Le Mexique est alors secoué par des manifestations étudiantes sans précédent, et la couverture journalistique zélée de la répression policière face à une jeunesse décrite comme subversive a fini par embarrasser l'exécutif à quelques jours de l'ouverture des Jeux olympiques dans la capitale. «*Monsieur le Président*, poursuit la missive, nous nous sentons comme dans une chambre obscure, et vous seul pouvez nous prodiguer la lumière dont nous avons besoin. » Le 2 octobre, des policiers en civil et des soldats tirent sur la foule de manifestants dans le quartier Tlatelolco : plus de trois cents morts et plusieurs cen-

taines de disparus. Le lendemain, *El Heraldo* titre en première page : «Des francs-tireurs ouvrent le feu contre l'armée». D'autres journaux à grand tirage mentionnent un «combat entre terroristes et l'armée» (*El Universal*) ou encore que «des mains étrangères s'emploient à salir Mexico [pour] contrarier les XIX^{es} Jeux» (*El Sol de México*).

Au Mexique, la presse dite «jaune», sensationnaliste et complaisante, puise ses origines dans la dictature du général Porfirio Díaz, trois fois au pouvoir entre 1876 et 1911, qui gratifiait les journaux loyalistes de généreux subsides, tout en réservant aux journalistes récalcitrants les geôles de l'État. Après la révolution (1910-1920), le Parti national révolutionnaire (PNR), qui deviendra le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), se refuse à rompre cette alliance opportune avec les médias les plus fidèles. Pendant les soixante-seize ans de règne du parti (de 1929 à 2000 et depuis 2012), «une relation de connivence s'est construite entre les médias et le pouvoir», nous explique Jacinto Rodríguez Munguía, historien et directeur de la chaire de journalisme à l'Université autonome métropolitaine (UAM).



ARTURO HERNÁNDEZ ALCÁZAR. – «Malas Noticias» (Mauvaises nouvelles), 2006

Le groupe Televisa incarne cette alliance indéfectible. La chaîne de télévision a été fondée dans les années 1950 par Emilio Azcárraga Vidaurrera sous l'impulsion du président Miguel Alemán Valdés. Dont le fils Miguel Alemán Velasco, qui a assuré la direction de l'information au sein de la chaîne tout en occupant les fonctions de sénateur et de membre de la direction du parti, lança en 1986 cet avertissement en réunion de rédaction : «*Cette entreprise est prieste. S'il y a ici quelqu'un qui n'est pas pour le PRI, qu'il le dise maintenant et qu'il s'en aille. Il ne tra-*

vaillera jamais à Televisa. » À la mort du fondateur, son fils, Emilio Azcárraga Milmo, crée Univision, qui devient le plus puissant groupe de télévision du monde hispanophone, inondant l'Amérique latine de telenovelas mêlant drame bourgeois et prosélytisme politique. Celui qu'on surnomme El Tigre («le tigre»), alors l'homme d'affaires le plus riche d'Amérique latine, se définit naturellement comme un «soldat du PRI». C'est là encore son fils, Emilio Azcárraga Jean, qui assure la présidence de la chaîne depuis 1997. À elle seule, Televisa affiche

une part d'audience de 65 % (95 % des Mexicains la regardent régulièrement, et ses journaux du soir rassemblent un cinquième des téléspectateurs [2]).

Que se passe-t-il quand les journalistes dissonent dans la chorale du pouvoir ? «*Ils disparaissent*», lance M^{me} Ana Cristina Ruelas, représentante au Mexique d'Artículo 19, un organisme qui lutte pour le droit à la liberté d'expression. Depuis le début de l'année, onze journalistes ont été assassinés. «*[Le président] Peña Nieto affirme que c'est le crime organisé qui tue les journalistes. C'est faux. Tous les journalistes tués enquêtaient sur la corruption politique, tonne M^{me} Ruelas. Cent pour cent des assassinats restent impunis.* » Pourtant, affirme-t-elle, «*la première violence que subissent les journalistes est la violence économique. C'est la plus utile et la moins visible*». Selon les données collectées par l'organisme, les médias nationaux dépendent à 70 % pour leur financement des achats d'espaces publicitaires par les institutions publiques. Pour les journaux locaux, cette dépendance atteint 90 %.

En 1982, l'hebdomadaire *Proceso*, réputé pour son intransigeance face à la corruption, a vu tous ses contrats de publicité passés avec le gouvernement annulés. Le président José López Portillo (1976-1982), dans sa réunion annuelle avec les directeurs de média, lançait :

(1) Jacinto Rodríguez Munguía, *La otra guerra secreta. Los archivos prohibidos de la prensa y el poder*, Random House Mondadori, Mexico, 2007.

(2) Selon l'Institut fédéral de télécommunications (IFT) et la société Nielsen Ibope México.

* Journaliste.

Les Mexicains éliront un nouveau président en juillet prochain. Si le vote est obligatoire dans le pays, son utilité demeure sujette à caution : la plupart des scrutins se caractérisent par un niveau de fraude rare. Victime régulière de ces irrégularités largement documentées, le candidat de la gauche Andrés Manuel López Obrador.

PAR LUIS ALBERTO REYGADA *

«**P**OURQUOI filmez-vous ? – Parce que mon bulletin de vote est dans cette urne. Et parce que ce que vous êtes en train de faire est illégal : vous ouvrez les enveloppes alors que tout doit être recompté ! »

Dans un documentaire réalisé à partir de plus de trois mille heures de vidéos amateurs (*Fraude. México 2006*, sorti en 2007), Luis Mandoki lève le voile sur les multiples fraudes qui ont émaillé l'élection présidentielle mexicaine de 2006 (1). Tout fut alors mis en place pour barrer la route au favori, M. Andrés Manuel López Obrador («AMLO»), du Parti de la révolution démocratique (PRD, centre gauche).

Plusieurs mois avant le scrutin, les coups bas pleuvent dans les médias. «AMLO» subit non seulement les attaques de ses adversaires du Parti révo-

lutionnaire institutionnel (PRI, centre droit) et du Parti d'action nationale (PAN, droite), mais également celles du patronat. Violant la loi électorale, le Conseil coordinateur des entreprises (CCE) – l'un des équivalents locaux du Mouvement des entreprises de France (Medef) – s'en prend à l'ancien maire de la ville de Mexico par le biais de spots télévisés peu flatteurs, largement diffusés par les deux grands groupes médiatiques, Televisa et TV Azteca. «*Si López Obrador devenait président, il nous endetterait encore plus et nous subirions crise économique, dévaluation, chômage. (...) Vous pourriez perdre votre maison et votre emploi... Ne votez pas pour la crise.* » De son côté, la Confédération patronale (Coparmex) agite l'épouvantail de la révolution bolivarienne dans des vidéos associant l'image du candidat du PRD à celle du président vénézuélien Hugo Chávez, dans une atmosphère anxiogène de violence.

Le 2 juillet 2006, 41 millions de Mexicains se rendent aux urnes, non sans difficulté. Des milliers de personnes ont disparu des listes électorales et ne peuvent pas exercer leur droit de vote. «*C'est de la triche ! Je suis inscrit et pourtant je n'apparais pas dans le registre, je ne peux pas voter.* » Sur les nerfs, un habitant de la capitale s'égosille face à la caméra : «*L'IFE [Institut fédéral électoral] nous coûte énormément d'argent, mais c'est une farce : ils vont nous imposer [Felipe Calderón], poursuit-il, en faisant référence au candidat du PAN, avant de conclure : «Tout était déjà planifié !»*

QUELQUES SEMAINES auparavant, des journalistes ont révélé que l'IFE a confié la gestion des bases de données électorales à une entreprise proche du gouvernement (près de 150 millions de dollars de contrats signés entre 2002 et 2005) et appartenant au beau-frère de M. Calderón.

Le rôle ambigu de l'organe censé organiser et arbitrer l'élection se confirme lorsque, à 23 heures, son président Luis Carlos Ugalde déclare que la marge qui sépare les deux candidats arrivés en tête – MM. Calderón et López Obrador – est encore trop étroite pour déterminer le nom du vainqueur. Un mauvais souvenir refait surface dans l'esprit de nombreux Mexicains : celui de la présidentielle de 1988, quand l'alliance de gauche avait été privée de la victoire à la suite d'un «dysfonctionnement du système informatique» qui avait retardé l'annonce des résultats d'une semaine – le temps d'en modifier la nature.

En 2006, le suspense dure plusieurs jours, durant lesquels les délégués du PRI et du PAN organisent la fraude : plus de la moitié des procès-verbaux établis par les 130 000 bureaux de vote installés dans tout le pays présentent des irrégularités (2). À la télévision, un représentant du PRD en brandit un en guise d'exemple : «*Dans le 11^e district, dans l'État de Nuevo León, au bureau de vote numéro 397, le procès-verbal mentionne 961 suffrages exprimés. (...) Tout a l'air normal, sauf que la loi prévoit qu'il ne peut y avoir plus de 760 bulletins par bureau de vote. On peut d'ailleurs observer que [Calderón] obtient à lui tout seul 786 voix. Ce résultat, clairement illégal, est pourtant comptabilisé dans le registre définitif.* »

Sur le terrain, les représentants du PRD se trouvent essouffés face à leurs adversaires qui balaient – à la majorité relative – les anomalies dénoncées lors des dépouillements et des recomptages. Scellés violés, annulation de bulletins valides, procès-verbaux affichant des taux de participation de plus de 300 %, urnes bourrées... De nombreuses personnes filment des scènes absurdes. Dans le 12^e district de la région de Veracruz, par exemple, un scrutateur signale : «*Nous pouvons observer que ces bulletins de vote ne sont*

pas ceux qui ont été utilisés le jour de l'élection, puisqu'ils ne présentent aucune trace de pli et n'ont donc pas pu entrer dans l'urne par la fente. »

Un million et demi de bulletins de vote «sont apparus d'on ne sait où, ou bien se sont volatilisés», explique le chercheur de l'Université nationale autonome du Mexique Luis Mochán. «*Notre stratégie a consisté à promouvoir la participation, mais nous n'avons pas pensé à renforcer la défense des résultats. Ce fut notre erreur*», reconnaîtra plus tard «AMLO», dont la défaite est officialisée par l'IFE au terme de quatre jours de grande tension. M. Calderón est déclaré vainqueur avec 35,89 % des suffrages et une avance d'à peine 0,58 point.

DURANT plusieurs mois, une partie du centre-ville de la capitale est paralysée par les sympathisants du PRD – deux millions de personnes au plus fort de la mobilisation –, qui exigent un recomptage «bulletin par bulletin, bureau par bureau». Un recours est présenté devant le tribunal électoral, lequel refuse de réexaminer tous les suffrages : «*S'il est vrai que dans certains districts les scellés des entrepôts où se trouvait le matériel électoral ont été violés et que certaines urnes ont été ouvertes, cela n'indique pas forcément une manipulation inappropriée [des bulletins de vote]. (...) Aucun des éléments observés ne permet de conclure qu'il y a eu des vices de procédure durant l'élection*» (décision du 5 septembre 2006). Début septembre, les magistrats confirment la validité de l'élection de M. Calderón.

Six ans plus tard, le PAN sait qu'il a peu de chances de l'emporter tant la désillusion provoquée par ses deux sexennats au pouvoir est grande. À la tête du Mouvement progressiste, «AMLO» tente à nouveau sa chance face, notamment, au

candidat du PRI Enrique Peña Nieto («EPN»). Sourire impeccable, cheveux soigneusement gominés, tout juste remarqué à une séduisante ancienne vedette de telenovelas, «EPN», le plus jeune des aspirants (46 ans), veut se défaire de l'étiquette de corruption qui colle au vieux parti tricolore, le PRI. Alors qu'il peut compter sur la bienveillance des grands médias (*lire l'article ci-dessus*), «AMLO» essaie, lui, une nouvelle salve de spots le présentant comme un antidémocrate. Certains documents, habilement édités, lui font dire qu'il est prêt à prendre le pouvoir par les armes.

En 2012, la guerre de la communication ne se livre plus seulement dans les médias, mais également sur la Toile. «*Plus Obrador monte dans les sondages, plus la monnaie se dévalue*», affirme par exemple l'un des trente mille faux comptes Twitter au service des communicants du candidat «EPN» (3). Les bonnes vieilles techniques de fraude électorale et de clientélisme du PRI n'ont pas été remises pour autant. Profitant de la pauvreté d'une grande partie de la population, le parti orchestre une opération d'achat de voix qui sera plus tard connue sous le nom de «Sorianagate (4)», du nom d'une enseigne de distribution. Durant les mois qui précèdent l'élection, certains États dirigés par le PRI détournent une partie de l'argent public destiné aux programmes sociaux pour fournir aux plus démunis des paquets alimentaires achetés à la chaîne

(1) Sauf indication contraire, les citations qui suivent sont tirées de ce film.

(2) John M. Ackerman (sous la dir. de), *Más allá del acceso a la información. Transparencia, rendición de cuentas y Estado de derecho*, Siglo XXI, Mexico, 2008.

(3) Jordan Robertson, Michael Riley et Andrew Willis, «How to hack an election», *Bloomberg Businessweek*, New York, 31 mai 2016.

(4) En référence au scandale du Watergate, qui fit chuter le président américain Richard Nixon en 1974.

* Journaliste.

Les uns votent, les autres

IMPOSSIBLE

d'une tyrannie invisible

«*Que je te paie pour que tu me tapes dessus ? Jamais de la vie !*» *Proceso* demeure depuis l'unique journal à vivre de ses ventes. Davantage tributaire de la publicité officielle, le quotidien de gauche historique *La Jornada* a dû pour sa part fermer plusieurs de ses éditions locales, et infléchir sa ligne éditoriale critique.

À son arrivée au pouvoir en 2012, M. Enrique Peña Nieto avait promis de réglementer l'argent public consacré à la publicité. Pourtant, son gouvernement est celui qui a le plus déboursé en communication officielle. Plus de 34 milliards de pesos (1,6 milliard d'euros) ont

été dépensés durant les quatre premières années de son mandat. «*Les informations que nous avons ne sont que la pointe de l'iceberg, se désolent M^{me} Ruelas. Beaucoup de subventions sont déguisées en contrats de prestations diverses, d'organisation d'événements... des contrats occultes. Le seul argent public qui ne soit pas contrôlé au Mexique, c'est la publicité officielle. C'est la caisse noire des gouvernements.*» Un transfert massif vers moins de dix familles propriétaires de médias, au premier rang desquelles les deux géants de la radiotélévision. En 2016, Televisa et TV Azteca ont absorbé 40 % du budget de communication du gouvernement.

« Blocus de l'information »

TROIS ANS avant l'élection de 2012, les deux groupes ont fabriqué pour le candidat du PRI un récit télévisé sur mesure qui emprunte les codes de la *telenovela* mexicaine. Celui de l'ascension irrésistible d'un homme jeune, riche et tégénique, symbole de la réussite économique et promesse de modernisation, porté par un slogan explicite : «*Vous gagnerez plus !*» Pour les besoins du feuilleton électoral, Televisa est allée jusqu'à diffuser en intégralité le mariage en secondes noces du candidat avec une vedette de *telenovela*, Angélica Rivera. Une couverture télévisuelle ressasée pendant trois ans a érigé en modèle de développement et de bonne gestion l'État de Mexico, dont M. Peña Nieto était alors gouverneur – en 2017, ce bastion inexpugnable du PRI est revenu au cousin du président, qui l'avait hérité de son père, Gilberto Enrique Peña del Mazo, lui-même gouverneur sous les couleurs du parti. Cette région industrielle de seize millions d'habitants qui ceinture la capitale est pourtant l'une des plus touchées par la corruption et la violence, notamment contre les écologistes, les journalistes et les femmes (3).

Une enquête publiée par *The Guardian* soupçonne M. Peña Nieto d'avoir versé des sommes considérables à Televisa pour faire la promotion de ses projets de travaux publics et diffuser des entrevues avec lui : plus de 340 millions de pesos (plus de 17 millions d'euros à l'époque) la première année de son mandat, par exemple (4). Le quotidien mentionne les câbles diplomatiques émanant de l'ambassade des États-Unis diffusés par WikiLeaks, qui décrivent l'État de Mexico comme un «*village Potemkine*» dont la prospérité est de pure façade. Les câbles signalent que les «*deux sociétés de télévision dominantes dans le pays, Televisa et TV Azteca, qui forment un duopole dans le secteur, continuent d'exercer une influence sur le pouvoir judiciaire, le pouvoir législatif et les organismes de réglementation pour empêcher la concurrence*» (5). La note confidentielle constate que «*personne ne semble vouloir irriter Televisa ou TV Azteca, par peur de perdre des espaces de publicité bon marché à l'heure de grande audience*».

En 2012, pendant la campagne présidentielle, le candidat de la gauche, M. Andrés Manuel López Obrador («*AMLO*»), a accusé les deux empires médiatiques de parrainer M. Peña Nieto, et le patron de TV Azteca, M. Ricardo Salinas Pliego, de diriger une «*mafia*» exerçant un «*blocus de l'information*». Le groupe Salinas, propriétaire de TV Azteca mais aussi d'une banque et d'une chaîne de supermarchés, étend son influence sans trop se soucier de légalité. En 2002, après une tentative de fusion avortée avec la chaîne régionale CNI Canal 40, M. Salinas Pliego n'a pas hésité à envoyer un commando armé pour prendre l'antenne de force. Le commando a séquestré plusieurs heures durant les employés et a interrompu la diffusion de la chaîne régionale pour retransmettre une chaîne du groupe Azteca (*Azteca trece*).

À peine élu, le président Peña Nieto a surpris en permettant la limitation des monopoles des télécommunications et l'ouverture du marché de la «*convergence*» des programmes audiovisuels sur les écrans des téléphones mobiles (6), jusque-là monopole de Telcel, la compagnie aux mains du magnat Carlos Slim. Les industriels ont accepté la réglementation car, à long terme, cette convergence ouvrira de nouveaux marchés aux grands barons des médias, renforcera les monopoles et découragera la concurrence. L'article 9 autorise notamment Televisa à acquérir des chaînes sans l'autorisation des organes de régulation. Pour sa part, M. Slim pourra faire son entrée dans le marché télévisuel. Les deux télévisions privées disposent déjà de l'usage gratuit de canaux publics.

La loi permet en outre aux groupes de télécommunications d'espionner les courriels des citoyens pour lutter contre le crime organisé. En juin 2017, le gouvernement a été accusé de surveiller des journalistes et leurs familles, ainsi que des avocats de proches des disparus, à l'aide d'un logiciel espion commercialisé par la société israélienne NSO Group, qui loue ses services au gouvernement mexicain. Le mouchard visait notamment Carmen Aristegui et son

équipe, qui avaient révélé en 2015 que le couple présidentiel avait acquis une villa d'une valeur de 7 millions de dollars auprès d'un groupe mexicain bénéficiaire de juteux contrats publics. La radio MVS avait ensuite limogé Aristegui et son équipe, jugeant que la participation des journalistes à la plate-forme

MexicoLeaks (destinée à dénoncer les actes de corruption) suivait des «*intérêts particuliers qui n'ont rien à voir avec le journalisme tel que le conçoit l'entreprise*» (7). Les dirigeants de MVS étaient en cours de négociation avec le gouvernement pour l'ouverture d'un canal télévisuel.

Inféoder les intellectuels

LES FRASQUES du «*téléprésident*» ont attisé l'indignation d'une large partie de la population. En 2012, le collectif étudiant Yo soy 132 a lancé une grande mobilisation sur les réseaux sociaux contre le traitement médiatique biaisé des élections. Depuis septembre 2014, après l'enlèvement des quarante-trois étudiants d'Ayotzinapa par les forces de l'ordre à Iguala (8), d'immenses manifestations se sont tenues devant le siège de Televisa pour réclamer la vérité. La même année, une comédie grinçante de Luis Estrada intitulée *La Dictadura perfecta* s'inspirait des scandales et manipulations qui auréolaient la relation entre le PRI et Televisa. L'élection présidentielle prévue pour juillet 2018 s'annonce donc difficile pour le PRI. D'autant que le candidat du Mouvement de régénération nationale (Morena), M. López Obrador, autrefois présenté comme une menace pour le développement du pays, semble aujourd'hui recevoir les faveurs des cercles financiers. «*AMLO*» s'est même vu offrir l'amitié de TV Azteca : M. Esteban Moctezuma, président de la Fondation Azteca et protégé de M. Salinas Pliego, a rejoint l'équipe du candidat pour contribuer à sa «*proposition sociale*» pour 2018. M. Rodríguez Munguía se montre pessimiste : «*Si un autre parti arrive au pouvoir, ils s'adapteront. Ils l'ont fait lorsque le PRI a perdu la présidence en 2000, en dignes descendants de ceux qui, des décennies avant [le 2 octobre 1968], n'ont même pas essayé de changer le cours des événements. Ils étaient invisibles et rendaient invisibles les tragédies.*»

«*La dictature parfaite n'est pas la Cuba de Fidel Castro : c'est le Mexique,*

parce que c'est une dictature tellement camouflée qu'elle semble ne pas en être une.» La formule du Prix Nobel de littérature péruvien Mario Vargas Llosa, prononcée lors d'une conférence à Mexico en 1990 sous les yeux effarés de son homologue mexicain Octavio Paz, décrivait l'habileté développée par le PRI à inféoder les intellectuels. M. Rodríguez Munguía préfère le terme de «*tyrannie invisible*», qu'il a déniché dans un texte daté de 1964 dans les archives de la police secrète mexicaine ouvertes en 2000. L'essai, visionnaire, édicte la doctrine qui devait guider le PRI dans sa relation avec les médias : «*La propagande politique doit utiliser tous les moyens de communication – les mots écrits pour les lettrés, les images graphiques, les utilisations audiovisuelles de la radio, de la télévision et du cinéma pour les moins instruits – [ainsi] nous pourrions concevoir un monde dominé par une tyrannie invisible qui adoptera la forme extérieure d'un gouvernement démocratique*» (9).

BENJAMIN FERNANDEZ.

(3) L'État de Mexico compte depuis 1993 plus d'assassinats de femmes que l'État de Chihuahua, où se trouve Ciudad Juárez.

(4) «*Computer files link TV dirty tricks to favourite for Mexico presidency*», *The Guardian*, Londres, 7 juin 2012.

(5) «*Monopolios de tv y telefonía manipulan al gobierno : EU*», *La Jornada*, Mexico, 17 mars 2011.

(6) Lire Marie Bénédicte, «*Quand les tuyaux avalent les journaux*», *Le Monde diplomatique*, septembre 2016.

(7) «*La periodista Carmen Aristegui, despedida de la cadena MVS*», *El País*, Madrid, 16 mars 2015.

(8) Lire Rafael Barajas et Pedro Miguel, «*Au Mexique, le massacre de trop*», *Le Monde diplomatique*, décembre 2014.

(9) Archives générales de la nation (AGN), fonds de la direction générale de recherches politiques et sociales (DGIPS), boîte 2998/A.

trichent

d'hypermarchés Soriana, s'offrant ainsi une bonne image sur le dos du contribuable. Coût estimé de l'opération : 440 millions de dollars (5).

Dans un second temps, des milliers de porte-monnaie électroniques Soriana sont troqués contre des engagements de soutien ou même des cartes d'électeur, avec la promesse de voir leur solde (entre 20 et 40 dollars) activé le jour suivant l'élection si «*EPN*» l'emporte. «*On m'a donné cette carte dimanche matin avant que j'aie allé au bureau de vote, on m'a demandé en échange de voter pour le PRI*», explique une Mexicaine sur la chaîne TeleSur (journal télévisé du 4 juillet 2012). Les témoignages abondent sur les réseaux sociaux et les chaînes d'information étrangères. Les autres candidats dénoncent un «*achat massif de voix*» (6).

CE SORIANAGATE ne représente que la partie émergée de l'iceberg, dissimulant des financements illicites de la campagne impliquant non seulement le groupe financier Monex et le géant brésilien du bâtiment et des travaux publics Odebrecht, mais également la participation de sociétés directement liées aux cartels de la drogue (7). Avec un dépassement de frais de 340 millions de dollars (soit plus de dix fois le plafond autorisé par la loi), la campagne hollywoodienne du PRI ne laisse aucune chance à ses rivaux. M. Peña Nieto apparaît en tête des résultats le dimanche 1^{er} juillet 2012, au terme d'une journée mouvementée : plus de mille irrégularités constatées par diverses organisations citoyennes – vols d'urnes, membres de bureaux de vote séquestrés, fusillades... Le président de l'IFE Leonardo Valdés Zurita annonce néanmoins en fin de soirée à la télévision que le pays vient de vivre «*une journée électorale exemplaire, participative, pacifique et vraiment exceptionnelle*».

L'institut tarde cinq jours avant de proclamer les résultats officiels, confirmant la victoire du tégénique candidat, avec 38 % des suffrages exprimés et l'agrément de la délégation des observateurs de l'Organisation des États américains (OEA). Devancé de plus de six points, M. López Obrador estime que plusieurs millions de voix ont été achetées ; il dénonce une opération de «*délinquance électorale organisée*» (8). Les plaintes de son parti restent une nouvelle fois sans effet. Le tribunal électoral considère que les irrégularités ne sont pas de nature à remettre en cause la validité du scrutin ; il confirme fin août la légitimité du processus électoral ainsi que la victoire du PRI. Prétextant des coûts d'archivage trop onéreux, l'IFE demande la destruction des bulletins de vote utilisés pour les élections de 2012 et de 2006...

En juin 2017, le cousin de M. Peña Nieto, M. Alfredo del Mazo Maza, a remporté l'élection au poste de gouverneur de l'État de Mexico face à la dirigeante locale du parti de M. López Obrador, M^{me} Delfina Gómez Álvarez. Pour battre une candidate mieux placée que lui, l'homme du PRI aurait profité d'une fraude combinant les méthodes utilisées en 2006 et en 2012 (9). «*AMLO*» a néanmoins annoncé qu'il se présenterait à nouveau lors de la présidentielle de 2018...

LUIS ALBERTO REYGADA.

(5) «*Estados compraron \$ miles de millones a Soriana en despensas*», 6 juillet 2012, <http://aristeguinoticias.com>

(6) «*Repudian en 16 estados la "compra masiva de votos" a favor del PRI*», *La Jornada*, Mexico, 8 juillet 2012.

(7) «*Cártel de Juárez, proveedor del PRI y financiador en la campaña de Peña Nieto (reportaje especial)*», 16 mars 2016, <http://aristeguinoticias.com>

(8) Luis Prados, «*López Obrador acusa al PRI de comprar cinco millones de votos*», *El País*, Madrid, 9 juillet 2012.

(9) Pedro Miguel, «*Fraude*», *La Jornada*, 6 juin 2017.

Un monde brisé, quel monde nouveau ?
Où va la Russie ?
La guerre de l'information

ramses
2018
LA GUERRE DE L'INFORMATION AURA-T-ELLE LIEU

Sous la direction de
Thierry de Montbrial
et Dominique David

ifri
DUNOD

www.ifri.org
www.dunod.com

PRIX DE LANCEMENT
27 €
jusqu'au 31 octobre 2017, puis 32 €

DUNOD
ÉDITEUR DE SAVOIRS

L'espérance toujours vivante

Sans chercher à faire revivre le projet panarabe, les États du Machrek et du Maghreb peuvent surmonter leurs divisions politiques en pariant sur plus de coopération économique et sociale. Un tel rapprochement, qui dépend d'une plus grande démocratisation des régimes en place, contribuerait à renforcer le dynamisme d'une région encore en proie à d'importants problèmes de développement.

PAR HICHAM ALAOUÏ *

L'UNITÉ ARABE est-elle toujours concevable à une époque et dans un espace marqués par une fragmentation et une conflictualité sans précédent ? Né sous sa forme moderne au début du XX^e siècle, l'idéal d'une même nation peut paraître plus chimérique que jamais. Il continue pourtant d'alimenter de nombreux efforts pour resserrer la coopération entre les États de la région. Si le vieux rêve du panarabisme s'est envolé, réussir une meilleure intégration économique et politique demeure un objectif décisif pour tous les peuples de la région, arabes ou non.

La plupart des pays concernés ne pourront en effet surmonter leur faiblesse structurelle qu'en renforçant leurs liens de voisinage. Les différences entre eux sont énormes. Sur le plan démographique, une nation comme l'Égypte, avec ses près de cent millions d'habitants, écrase un petit royaume comme Bahreïn, qui en compte cent fois moins. Certains États (Arabie saoudite, Algérie...) regorgent d'hydrocarbures, quand d'autres (Tunisie, Jordanie...) possèdent très peu de res-

sources naturelles. Les uns manquent d'écoles et de volonté politique pour alphabétiser leurs populations; d'autres sont aux prises avec une masse de citoyens instruits qui ne trouvent pas d'emploi (1). Ici, on a construit un système agricole qui permet d'exporter de la nourriture dans le monde entier; là, on dépend encore des importations pour survivre.

Pourtant, les pays du monde arabe constituent des espaces imbriqués qui peuvent échanger les uns avec les autres et interagir. Une meilleure intégration régionale générerait ainsi des retombées profitables à tous ces peuples. Une union économique rééquilibrerait le rapport de forces avec le reste du monde en matière de commerce et d'investissements. Elle serait aussi un facteur de paix, dans la mesure où elle inciterait les gouvernements à davantage de diplomatie et à un moindre recours à la violence. Elle faciliterait enfin la coopération pour affronter des défis tels que l'approvisionnement en eau, les problèmes d'environnement ou l'accueil des réfugiés.

Sultans, islamistes et djihadistes

NÉANMOINS, les obstacles restent considérables. Le plus évident tient à la difficulté des États à se coordonner sur le plan économique et social. Le Proche-Orient et l'Afrique du Nord font pâle figure comparés à des espaces plus cohérents que l'Amérique latine ou l'Asie orientale, sans parler de l'Amérique du Nord et de la majeure partie de l'Europe. Les barrières douanières y sont parmi les plus élevées du monde, ce qui explique que les échanges commerciaux interrégionaux soient proportionnellement parmi les plus faibles. Le constat n'est pas plus brillant en ce qui concerne les infrastructures et les réseaux routiers transfrontaliers. Les investissements entre pays de la région demeurent extrêmement faibles et dominés, lorsqu'ils existent, par les monarchies du Golfe. Quant aux systèmes scolaires et universitaires, peu a été fait pour les rendre compatibles les uns avec les autres. Faute de diversification, l'effet de distorsion de la rente pétrolière continue de jouer à plein son rôle toxique, en mobilisant des sommes faramineuses au service d'intérêts particuliers et de politiques répressives ou belliqueuses. Lesquelles exacerbent les divisions du monde arabe et creusent le fossé entre élites dirigeantes et populations.

* Auteur de *Journal d'un prince banni. Demain, le Maroc*, Grasset, Paris, 2014, et chercheur à l'université Harvard. Ce texte s'inspire d'une conférence qu'il y a donnée le 18 septembre dernier.

Les obstacles sont aussi de nature politique. La plupart des États restent sous le contrôle de monarchies ou de régimes autoritaires à ce point obsédés par leur propre survie qu'ils ne se soucient pas d'assumer les coûts de l'intégration, si bénéfique soit-elle à long terme. À quoi s'ajoutent les profonds clivages géopolitiques causés par les interventions étrangères, auxquelles la région demeure plus exposée que jamais. La guerre civile qui fait rage actuellement entre une coalition sunnite hétéroclite et un axe chiite qu'elle perçoit comme une menace en est l'une des manifestations les plus aiguës. Le belligérant sunnite se divise en trois camps : les « sultans », comme l'Égypte ou l'Arabie saoudite, les mouvements islamistes dominants, enfin le courant djihadiste du salafisme, incarné notamment par l'Organisation de l'État islamique (OEI). L'axe chiite fédère pour sa part l'Iran, le Hezbollah libanais, la Syrie, l'Irak (hors Kurdistan) et les houthistes du Yémen. Mais il s'agit là parfois de catégories qui obscurcissent plus qu'elles n'éclairent les enjeux du conflit. Par exemple, au sein même du camp sunnite, sultans et Frères musulmans partagent une même hostilité envers les djihadistes, mais selon deux perspectives diamétralement opposées. Les premiers s'appuient sur le rôle historique joué par les militaires et les monarchies comme protecteurs de la

société et gardiens de l'État – une tradition qui ne suffit pas toujours à assurer la bonne entente de leurs héritiers, comme le démontrent les tensions entre l'Arabie saoudite et le Qatar. Les seconds se réfèrent au contraire à la souveraineté des masses, définie en tant qu'adhésion commune à l'islam.

En matière d'intégration économique, tenter d'imiter le modèle européen n'aurait guère de sens. L'Europe s'est construite sur des États forts, soucieux de consolider leur pouvoir par l'unification de territoires et de populations disparates. Encadré par les élites politiques, ce processus s'enracinait dans les intérêts croisés des bourgeoisies nationales, conscientes qu'elles avaient tout intérêt à dépasser leurs frontières respectives. L'unification prussienne en est un bon exemple, de même que le projet piémontais de Risorgimento (« résurgence »), en Italie. La réindustrialisation européenne au lendemain de la seconde guerre mondiale s'est traduite par un progrès à la fois matériel et démocratique. Ses retombées économiques ont irrigué la vie politique, patronat et syndicats formant deux des pôles autour desquels s'organisait le pluralisme.

Rien de tel dans le monde arabe. Ici aussi, pourtant, le temps est venu d'engager un processus d'intégration, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec l'imagerie romantique d'un peuple dressé comme un seul homme. Six ans après le « printemps arabe », la région est fracturée par une guerre civile dont la crise entre Qataris et Saoudiens ne constitue que l'une des dernières lignes de front (2). Plusieurs États sont menacés d'effondrement, comme la Libye, le Yémen et la Syrie, tandis que l'Irak a manqué plusieurs fois d'imploser. L'irruption fulgurante de l'OEI et d'autres groupes djihadistes illustre l'attraction que l'extrémisme le plus sanglant exerce sur la jeunesse désenchantée de ces pays.

En même temps, cependant, le monde arabe est riche d'une expérience que peu d'autres régions du globe connaissent. La notion d'arabité recèle une force peu commune, qui propulse la diffusion transnationale d'acquis culturels, dont une langue commune, et de normes politiques à l'insu des régimes concernés. Au milieu du XX^e siècle, l'expansion rapide de l'idéologie panarabe a démontré avec quelle vigueur les convictions politiques pouvaient sauter les frontières, à une époque où les technologies de communication étaient pourtant balbutiantes ou inexistantes. Plusieurs décennies plus tard, l'islamisme s'est diffusé de la même manière, substituant au rêve brisé d'une grande nation la promesse d'une communauté religieuse. Les Frères musulmans d'aujourd'hui et, à bien des égards, l'OEI elle-même sont les produits de ce processus. L'intégration arabe peut se nourrir de ces expériences pour déjouer les frontières économiques et politiques qui morcellent la région.

Au cœur de cette idée, il y a un postulat inébranlable : l'affinité culturelle entre les Arabes, le partage d'un legs linguistique, géographique et historique qui les prédispose à un sentiment d'appartenance à une même civilisation. L'idée de l'unité remonte au crépuscule de l'Empire ottoman, quand des penseurs autochtones forgèrent le concept d'une nation commune bâtie sur un peuple qui trouve sa fierté dans le rejet de toute domination étrangère. Elle connut son âge d'or à l'issue de la seconde guerre mondiale, avec la création de la Ligue arabe et la prise de pouvoir en Égypte de Gamal Abdel Nasser. La Ligue arabe représentait le premier effort des nouveaux États issus de la décolonisation pour se doter d'un forum multilatéral et faciliter leur coopération. Si l'utopie panarabe s'est brutalement affaïssée après la guerre des six jours, en 1967, quand l'armée israélienne a infligé une calamiteuse défaite à la coalition des troupes arabes, elle a toutefois laissé une trace dans les mémoires, visible encore aujourd'hui.

Les deux décennies qui ont suivi le début des années 1950 virent se succéder les tentatives de concrétiser cet idéal. La plus retentissante fut le mariage en 1958

de l'Égypte et de la Syrie au sein d'un nouvel État baptisé République arabe unie. L'expérience ne dura que deux ans, mais fut relancée en 1963 avec le projet d'une confédération regroupant l'Égypte, la Syrie et l'Irak. On citera également l'éphémère union hachémite de la Jordanie et de l'Irak en 1958, ou la jonction en 1972 de l'Égypte, du Soudan et de la Libye au sein d'une fédération des républiques arabes qui restera une coquille vide. De son côté, la Libye de Mouammar Kadhafi proposera, en vain, l'union à nombre de ses voisins (Tunisie, Égypte, Algérie, Maroc) avant de se tourner vers l'Afrique subsaharienne.

Les années 1970 ont sonné le glas du grand rêve fédérateur. Guerre civile de « septembre noir » en Jordanie, conflit entre Maroc et Algérie autour du Sahara occidental, révolution en Iran, guerre irako-iranienne et rupture du consensus arabe par la signature d'un accord de paix entre Égypte et Israël : autant de chocs géopolitiques qui firent l'effet d'un coup

de grâce sur le panarabisme moribond. Durant la décennie suivante, le monde arabe tenta de refaire sa devanture en créant une série d'institutions multilatérales de taille plus modeste que la Ligue arabe, comme le Conseil de coopération du Golfe (CCG), l'Union du Maghreb arabe (UMA) ou le Conseil de coopération arabe (ACC). Parmi tous ces « machins », seul le CCG continue à ce jour de jouer un rôle.

En 1990, la guerre du Golfe signa pour de bon l'acte de décès du panarabisme en tant qu'idéologie politique. L'invasion d'un État arabe par un autre non seulement était sans précédent, mais elle ravivait aussi le vieil antagonisme entre pays riches et pays pauvres, une fracture que l'opposition entre monarchies pétrolières et opinions publiques a continué de creuser jusqu'à aujourd'hui. L'occupation avortée du Koweït par l'Irak a aussi donné le coup d'envoi à une nouvelle série d'interventions occidentales dans la région.

Déclin de la rente pétrolière

TOUTEFOIS, le problème fondamental du panarabisme est à chercher ailleurs. Depuis ses débuts, le projet de fédération souffre de l'influence exercée sur ses pères par la doctrine nationaliste et romantique allemande, consistant à théoriser la « pureté » culturelle d'un peuple et sa supériorité sur les autres. Le panarabisme était congénitalement incapable d'incorporer dans son système de pensée les minorités, ethniques, religieuses ou linguistiques, qu'elles fussent kurdes, juives, chrétiennes ou berbères. Il ne pouvait en outre tolérer l'expression d'une loyauté patriotique à l'égard d'un État existant. Enfin, il s'est trop aisément accommodé des dérives despotiques de ses chefs de file, qui militaient certes pour la suppression des frontières entre Arabes, mais beaucoup moins pour la séparation des pouvoirs.

Reste que la montée et la chute du panarabisme apportent une leçon utile pour les temps présents. Des valeurs morales ou des idéaux romantiques ne sauraient suffire à fonder une nouvelle intégration régionale. Pour réussir là où le panarabisme a échoué, il faut tenir compte de la permanence des frontières existantes ainsi que des demandes matérielles et symboliques propres à chaque pays. Il faut trouver un moyen d'entrecroiser ces intérêts locaux parfois divergents au sein d'un même espace, quels que soient les coûts à court terme d'une telle entreprise. On ne saurait trop insister sur le fait que, si le panarabisme n'est plus, l'impulsion à dépasser les clivages nationaux est paradoxalement plus forte que jamais. C'était d'ailleurs l'un des enjeux du « printemps arabe », quand les protestations enflaient comme un feu de brousse et déjouaient les efforts des régimes en place pour les étouffer. En ce sens, l'arabité constitue la colonne vertébrale de ce que l'on pourrait appeler la « sphère publique régionale », où idées, images et informations circulent librement dans les sociétés, par l'usage notamment des médias et des réseaux sociaux.

Leurs intérêts mutuels sont-ils de nature à inciter les pays arabes à plus d'intégration sur le plan économique ? Récemment encore, pareille perspective paraissait inimaginable au regard des effets insidieux de la rente gazière et pétrolière. On sait depuis longtemps que les revenus de l'or noir permettent aussi aux autocraties de financer leurs politiques répressives et de s'acheter une paix sociale en distribuant prébendes et subventions.

Des rentes ont toujours circulé dans la région, via les aides étrangères, les versements de fonds des travailleurs émigrés ou d'autres flux financiers. Mais la rente pétrolière a ceci de toxique qu'elle exacerbe les conflits en procurant aux pays exportateurs les moyens de s'ingérer sans cesse dans les affaires de leurs voisins. Et, quand les cours du baril s'effondrent, cela freine leurs ardeurs interventionnistes tout en les privant des ressources nécessaires au maintien du contrôle social. Cet effet déstabilisant se répercute sur les

pays pauvres, pour lesquels les aides des monarchies pétrolières et les transferts de fonds de la main-d'œuvre émigrée représentent une ressource vitale.

Au cours des vingt dernières années, les États exportateurs d'hydrocarbures ont investi une partie importante de leurs revenus dans des fonds souverains qui pèsent des milliers de milliards de dollars. Par voie de conséquence, les gouvernements concernés se consacrent autant à la gestion de ces portefeuilles colossaux généralement placés à l'étranger qu'au développement économique de leurs propres pays. Ce qui pose la question capitale de savoir qui est le propriétaire légitime de la corne d'abondance pétrolière – le monarque, sa famille, les sociétés d'État, les banques étrangères où sont placés les avoirs, ou plutôt le pays tout entier ?

En tout état de cause, le monde arabe est désormais confronté au déclin de cette rente pétrolière, un phénomène nouveau qui pourrait bien devenir irréversible. Le volume des gisements encore exploitables dépasse de loin les estimations les plus optimistes de la demande planétaire à venir. Certes, la croissance rapide des classes moyennes en Inde et en Chine stimule la demande en énergie. Mais cette même demande est freinée par le développement des ressources renouvelables et les progrès technologiques de l'industrie, notamment automobile, dans un contexte de réchauffement climatique de plus en plus pressant. À quoi s'ajoute l'arrivée du gaz de schiste sur les marchés mondiaux, qui contribue encore à écraser les cours du pétrole.

Qui plus est, les mécanismes de fixation des prix de l'or noir ont considérablement changé ces dernières années. La valeur monétaire des hydrocarbures ne s'apprécie plus seulement en termes de volume de production, domaine dans lequel brillent les exportateurs arabes, mais davantage en termes de raffinage et de transformation en produits dérivés, comme les matières plastiques ou pétrochimiques. Cette évolution a puissamment favorisé la mondialisation du marché de l'énergie, où l'origine du pétrole proposé à la vente n'est plus un critère déterminant. Il en découle que les États, qui dans le monde arabe possèdent le monopole de l'extraction pétrolière, ne cessent de perdre de l'influence au profit des opérateurs du marché. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui faisait jadis la pluie et le beau temps sur les cours du brut, se contente dorénavant d'enregistrer les prix au lieu de les fixer.

Le dépérissement de la manne pétrolière annonce une longue période de difficultés économiques. En affaiblissant les profiteurs de la rente et en imposant la nécessité d'une diversification vers des

(1) Cf. « Rapport sur le développement humain arabe 2016 », Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

(2) Lire Fatima Dazi-Héni, « Drôle de guerre dans le Golfe », *Le Monde diplomatique*, juillet 2017.

Écoutez le « Diplo »
Une sélection d'articles
du mois lus par des comédiens
en ligne et en téléchargement (podcast)



www.monde-diplomatique.fr/audio

IMPASSE IDÉOLOGIQUE

d'une unité arabe

ressources plus durables, il peut aussi servir d'incitation à une coopération resserrée. Des stratégies multilatérales permettraient par exemple d'identifier de nouveaux secteurs de croissance et de mieux maîtriser les avantages comparatifs des États. Parmi les pays d'Afrique du Nord et du Proche-Orient non exportateurs de pétrole, certains possèdent déjà des secteurs d'activité prometteurs – tourisme et agriculture en Tunisie, tourisme, phosphates et industrie manufacturière au Maroc, textile et industrie pharmaceutique en Jordanie, etc.

La volonté politique de quitter l'ancienne zone de confort impose toutefois de résister à la logique instinctive consistant à minimiser les risques et à ne retenir que les placements qui rapportent beaucoup et en peu de temps. Les exportateurs de pétrole ne sont guère prédisposés, par exemple, à investir dans l'énergie solaire puisque, à la différence des hydrocarbures, celle-ci se laisse difficilement stocker et ne garantit donc pas des gains rapides. Diversifier l'économie n'a de sens par ailleurs que si l'on accepte de fluidifier l'immigration et d'ouvrir le marché du travail. Dans les pays du Golfe, cela implique notamment de renoncer au système du parrainage (*kafala*) qui maintient les travailleurs immigrés en situation de quasi-servage et d'introduire un droit du travail respectueux de la dignité de chacun (3). Ce qui aurait pour effet non seulement de créer des emplois, mais également de réinjecter sur le marché intérieur une partie des immenses capitaux qui sortent du pays chaque année. Cela implique aussi d'accorder le droit au travail dans chaque pays à tous les ressortissants de la région.

Bien entendu, la diversification requiert un degré inédit d'engagement diplomatique et de collaboration ouverte, ce qui ne va pas sans un coût politique que de nombreux gouvernements arabes s'entendent pour l'instant à ne pas vouloir payer. Dernière illustration en date avec le projet d'interconnexion des réseaux électriques

des monarchies du Golfe : conçu pour réduire les coûts de production et de distribution de l'électricité, ce programme demeure inachevé et sous-exploité pour cause de querelles entre les six pays signataires, particulièrement le Qatar et l'Arabie saoudite.

Pour l'heure, la plupart des États arabes éprouvent encore d'extrêmes difficultés à sacrifier leurs intérêts à court terme contre les bénéfices à long terme de l'intégration économique, si convoitables soient-ils. L'absence d'un leadership arabe capable de faire consensus parmi ses pairs ne facilite pas les choses, surtout dans un contexte de tension géopolitique exacerbée. L'Égypte, à qui ce rôle incombait par le passé, a cessé d'être le centre politique et culturel de la région. L'Arabie saoudite se fait remarquer par sa fortune, moins par sa capacité à fédérer ses voisins.

Le monde arabe, pourtant, ne peut compter que sur lui-même pour trouver une solution. L'Union européenne est certes un partenaire économique et politique de premier plan, mais, depuis la fin du colonialisme, l'Occident fait plus souvent obstacle à l'unité arabe qu'il ne la facilite. Aujourd'hui comme hier, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni, mais aussi l'Union européenne, préfèrent s'arranger séparément avec tel ou tel protagoniste de la région plutôt que de considérer celle-ci comme un tout. Si les États arabes n'ont pas grand-chose à espérer de l'Ouest, ils n'ont pas davantage à attendre de l'Est. Ni la Russie ni la Chine n'ont le moindre intérêt stratégique à l'unification d'un monde arabe qu'elles souhaitent elles-mêmes pouvoir dominer et exploiter. Les nouvelles « routes de la soie », ce projet pharaonique lancé par Pékin entre Orient et

Proche-Orient, n'augure que la substitution d'une hégémonie à une autre.

La solution n'est pas à chercher ailleurs qu'au sein même du monde arabe. Pour l'instant, la plupart des régimes qui le composent ne sauraient conclure un pacte de paix et de coopération régionale sans redéfinir au préalable le pacte qui relie chacun d'entre eux à ses propres citoyens. Une reconfiguration vers moins d'autoritarisme et plus de démocratie, moins de privilèges et plus de justice, moins de clientélisme et plus de transparence créerait les conditions idéales pour remettre le projet d'intégration régionale à l'ordre du jour.

Pourquoi ? En premier lieu, parce que les régimes réellement pluralistes constituent les acteurs les plus fiables en matière de coopération économique, comme le démontrent les États de l'Union

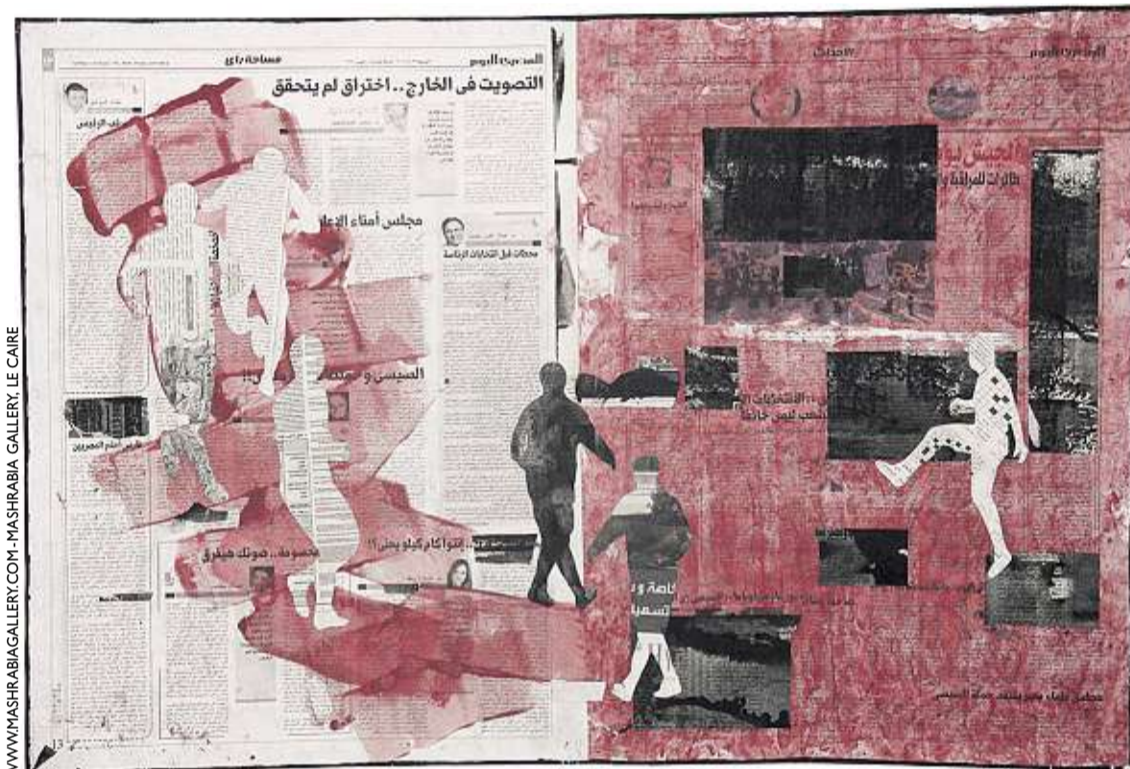
européenne. Ensuite, les régimes démocratiques sont aussi les plus à même de prendre en considération l'intérêt général et donc de surmonter les obstacles économiques ou sociaux qui peuvent se dresser sur le chemin de l'intégration – par exemple, en accordant une juste compensation aux secteurs susceptibles de souffrir des accords d'ouverture commerciale. Enfin, un État de droit court moins de risques d'être monopolisé par une petite élite accrochée à ses seuls intérêts, une condition importante dans la mesure où une intégration régionale réussie impose à chaque partenaire de s'affranchir d'une partie de ses prérogatives.

De telles conditions n'étant pas réunies dans les États arabes, le seul facteur qui pourrait les convaincre des bienfaits de l'intégration est leur propre instinct de survie. Si les tumultes du monde arabe atteignaient un point tel que son unité politique et économique devenait la seule planche de salut pour permettre à ses dirigeants de rester au pouvoir, la plupart, n'en doutons pas, signeraient les yeux fermés. Mais ces moments d'instabilité extrême sont rares à notre époque. Il a fallu deux guerres mondiales pour convaincre les Européens de s'unir. À l'opposé, le maillage d'accords sécuritaires adossés aux puissances occidentales a pour effet de garantir que nul cataclysme, depuis l'invasion du Koweït en 1990 jusqu'à l'actuelle guerre en Syrie, ne risque d'échapper totalement à leur contrôle et d'embraser toute la région.

C'est la raison pour laquelle l'intégration régionale du monde arabe n'interviendra que sous l'impulsion d'un bouleversement politique interne, telle une nouvelle étape du « printemps arabe », capable de transformer le fonctionnement des États.

HICHAM ALAOUÏ.

(3) Lire Nazim Kurundeir, « Derrière l'eldorado, l'enfer », *Manière de voir*, n° 147, « Les monarchies mirages », juin-juillet 2016.



HISHAM EL ZEINY. – « Al-Masri Al-Youm » (L'Égyptien d'aujourd'hui), 2015



ASSOCIATION LES AMIS DU MONDE DIPLOMATIQUE

Rejoignez Zinc, le réseau social animé par Les Amis du Monde diplomatique : zinc.mondediplo.net

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LYON. Le 11 novembre, de 10 heures à 21 heures, espace Jean-Couty, 56, rue du Sergent-Michel-Berthet : « Lutons contre l'extrême droite », débats et projections en partenariat avec le Collectif 69 de vigilance contre l'extrême droite, le Comité de solidarité avec le peuple grec, la Coordination des groupes anarchistes et Acrimed 69. (catherine.chauvin@wanadoo.fr)

VALENCE. Le 9 novembre, à 19 heures, au Causse toujours, 8, rue Gaston-Rey : « Individualisation du travail ou organisation collective du travail ? », puis, le 14 novembre, à 19 heures, projection de *Quatre Petits Films contre le grand capital*, en présence des réalisateurs Julien Brygo et Nina Faure. (suzanne.dejours@orange.fr)

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BELFORT. Le 15 novembre, à 20h30, au Bar atteint, 25, rue de la Savoureuse : projection du film de François Cardona *Hold-up sur la banane*, suivie d'un débat. Dans le cadre du festival Alimenterre. (odile-mangeot@wanadoo.fr)

DIJON. Le 15 novembre, à 18h30, amphithéâtre Drouot, 36, rue Chabot-Charny : « Racisme au Nord, difficultés économiques et sociales au Sud », avec Carole Reynaud-Paligot, en partenariat avec le Centre de recherche et d'étude en droit et science politique. Le 29 novembre, à 18 heures, à Sciences Po, 14, avenue Victor-Hugo : « Routes de la soie, la longue marche vers l'ouest de la Chine », avec Martine Bulard. (clementlacaille.cl@gmail.com)

BRETAGNE

BREST. Le 9 novembre, à 18 heures, amphithéâtre 1, faculté Victor-Segalen : « L'avenir de l'hôpital », puis, le 16 novembre, à 18h30 : « Territoires zéro chômeur de longue durée ». Le 18 novembre, à Pouldreuzic : Forum social bigouden. (bruno.leberre@univ-brest.fr)

SAINT-BRIEUC. Le 16 novembre, à 19h45, à la Maison du temps libre (Petit Théâtre), 6 bis, rue Maréchal-Foch, discussion autour des articles « La rationalité de Pyongyang », paru dans le numéro de mai, et « Un barrage peut en cacher un autre », paru dans le numéro de juin. (fame973@gmail.com)

CENTRE-VAL DE LOIRE

MONTARGIS. Dans le cadre du festival du livre Autrement, autres mots, le 25 novembre, à 16 heures, au Hangar à Châlette-sur-Loing : rencontre avec Alain Gresh et Hélène Aldeguer pour *Un chant d'amour. Israël-Palestine, une histoire française* (La Découverte). Les 25 et 26 novembre, présentation de l'exposition du *Monde diplomatique* sur « L'état de l'Europe ». (piherry@orange.fr)

ORLÉANS. Le 9 novembre, à 20 heures, à la Maison des associations, rue Sainte-Catherine : discussion autour de l'article « Au Portugal, la gauche essaye », paru dans le numéro d'octobre. (lesamdorleans@outlook.fr)

TOURS. Le 17 novembre, à 20h30, au Foyer des jeunes travailleurs, 16, rue Bernard-Palissy : « Que révèlent les revendications d'indépendance en Europe ? ». Le 16 novembre, à 19 heures, et le 20 novembre, à 11 heures, sur Radio Béton (93.6) : présentation du numéro du mois. (pjc.arnaud@orange.fr)

GRAND EST

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE. Le 20 novembre, à 20 heures, au cinéma La Comète, 5, rue des Fripiers : projection du documentaire de Frederick Wiseman *Ex Libris*. Le 30 novembre, à 20 heures, Maison des syndicats, 1, place de Verdun : « La presse, le pouvoir et l'argent », avec Pierre Rimbart. (amdchalons@hotmail.com)

METZ. Le 4 novembre, à 20h30, au centre culturel de Metz-Queuleu, 53, rue des Trois-Évêchés : rencontre avec Erhan Turgut, éditeur de *Voix de femmes. Anthologie. Poèmes et photographies du monde entier* (exposition et lectures). Le 9 novembre, à 18h30, petite salle des Coquelicots, 1, rue Saint-Clément : « Droits de l'homme... et de la femme en Arabie saoudite ». Le 13 novembre, à 19h30, grand salon de l'hôtel de ville : « Pour en finir avec *Mein Kampf* », avec Philippe Coen et l'association du fort de Metz-Queuleu. (amd.metz@gmail.com)

REIMS. Au centre culturel du Crous, sur le campus Croix-Rouge, à 12 heures : le 7 novembre, « La Caraïbe et les écrivains », avec Anne-Élisabeth Halpern ; le 14 novembre, « Nouvelles transitions politiques en Amérique latine », avec Christophe Ventura ; le 21 novembre, rencontre avec Patrick Chamoiseau ; le 28 novembre, projection du film de Pablo Larraín *No*. (louise.daguet@univ-reims.fr)

GUADELOUPE

Le 23 novembre, à 19 heures, à la médiathèque de Port-Louis : projection-débat sur les médias avec Renaud Lambert et des journalistes guadeloupéens. Le 24 novembre, à 19 heures, au fort Fleur d'Épée au Gosier : débat avec Renaud Lambert à l'occasion de la parution du *Manière de voir* n° 155, « Cuba. Ouragan sur le siècle », dans le cadre des 20 ans de la médiathèque Caraïbe. (danimaginaire@yahoo.fr)

HAUTS-DE-FRANCE

LILLE. Le 18 novembre, à 15 heures, à la MRES, 23, rue Gosset : « Les Chinois oubliés de la Grande Guerre », avec Li Ma. En partenariat avec l'atelier d'histoire critique. (amdndord@yahoo.fr)

ÎLE-DE-FRANCE

ESSONNE. Le 29 novembre, à 19 heures, au centre culturel Sidney-Bechet, 10, place Henri-Barbusse à Grigny : projection du film de Lucas Belvaux *Chez nous*, suivie d'un débat avec Willy Pelletier. (amd91.evry@gmail.com)

PARIS. Le 13 novembre, à 19 heures, au théâtre Dunois, 7, rue Louise-Weiss : « Enfances et errances », avec Jean Matringe, les acteurs de la Cie Barbès 35 et une association d'aide aux migrants, à l'occasion de la pièce *Crocodiles* (entrée gratuite sur réservation au 01-45-84-72-00). Le 22 novembre, à 19 heures, au Lieu-Dit, 6, rue Sorbier : « Où en est la Syrie ». (amis.diplo.75@gmail.com)

SEINE-SAINT-DENIS. Le 2 novembre, à 19 heures, à La Belle Étoile-Jolie Môme, 14, allée Saint-Just à la Plaine Saint-Denis : « Cuba : près de soixante ans plus tard, où en est l'île qui a bouculé le XX^e siècle ? », avec Renaud Lambert. (amis.diplo.93@gmail.com)

VAL-DE-MARNE. Le 14 novembre, à 20h30, au cinéma Le Kosmos à Fontenay-sous-Bois : projection du film *L'Assemblée*, suivie d'un débat avec la réalisatrice Mariana Otero et une psychologue du travail. (amd94@numericable.fr)

YVELINES. Le 18 novembre, à 17 heures, salle Montgolfier, hôtel de ville de Versailles : projection-débat du documentaire d'Emmanuel Audrain *Retour en Algérie*, en présence de François-Régis Guillaume et Stanislas Hutin. (eveleveque@wanadoo.fr)

NORMANDIE

CAEN. Le 16 novembre, à 19 heures, émission des AMD 14 à écouter sur www.zonesdondes.org et <http://radio-toucaen.fr> (duboisbo@yahoo.fr)

NOUVELLE-AQUITAINE

GIRONDE. Le 7 novembre, à 18h30, à la bibliothèque Flora-Tristan, 1, place d'Armagnac à Bordeaux : « Regard sur la réalité du travail », avec Danièle Linhart. Le 13 novembre, à 12h45,

au Poulailler, place du 14-Juillet à Bègles : « déjeuner-Diplo ». Le 14 novembre, à 19 heures, salle Aragon à Port-Sainte-Foy, repas partagé ; à 20 heures, discussion autour de l'article « Une certaine idée de la France », paru dans le numéro d'octobre. Le 15 novembre, à 19h30, au théâtre Le Levain, 26, rue de la République à Bègles : « café-Diplo ». Le 24 novembre, à 20 heures, au Black Café, rue Montesquieu à Libourne : « café-Diplo » ; le même jour, à 20h30, dans le cadre du Festival du film d'histoire de Pessac : « La résurgence des mouvements sociaux en Grande-Bretagne », avec Thierry Labica. Le 30 novembre, à 18h30, à la librairie La Machine à lire, place du Parlement à Bordeaux : rencontre avec Alain Gresh pour son livre *Un chant d'amour. Israël-Palestine, une histoire française* (La Découverte), écrit avec Hélène Aldeguer. (amis.diplo33@gmail.com)

OCCITANIE

ALÈS. Le 24 novembre, à 20h30, amphithéâtre de la médiathèque Alphonse-Daudet : « Catalogne, un étonnant traitement médiatique », avec Jean-Sébastien Mora. (amd30@orange.fr)

ARIÈGE. Le 7 novembre, à 20 heures, espace culturel des Bordes-sur-Arize : « Alexis de Tocqueville, la démocratie comme idée de l'humanité », avec Emmanuel Jardin. Le 18 novembre, à 14 heures, salle multimédia du Fossat, ciné-rencontre avec Abbas Fahdel, réalisateur de *Homeland. Irak année zéro*. (micsans@gmail.com)

CARCASSONNE. Le 9 novembre, à 20h30, salle Joë-Bousquet, rue Aimé-Ramond : « La mer malade de la surpêche », avec Jean-Sébastien Mora. Le 16 novembre, à 18 heures, médiathèque Grain d'œil, rue Fédoux : « Les éditions internationales du "Diplo" », avec Anne-Cécile Robert. Du 13 au 18 novembre, la médiathèque présentera l'exposition du *Monde diplomatique* sur « L'état de l'Europe ». Le 29 novembre, à 20h45, salle des conférences à Palaja : rencontre avec Alain Gresh pour son livre *Un chant d'amour. Israël-Palestine, une histoire française* (La Découverte), écrit avec Hélène Aldeguer. (amd11@free.fr)

MONTPELLIER. Le 28 novembre, à 20 heures, espace Jacques-I^{er}-d'Aragon, 117, rue des États-Généraux : « Israël-Palestine, deux poids et deux mesures », avec Alain Gresh. En partenariat avec l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) 34 et l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT). (amis-diplo34@orange.fr)

PERPIGNAN. Les AMD 66 se réunissent le troisième jeudi du mois, à 19 heures, résidence Habitat Jeunes Roger-Sidou, 5, place Alain-Gerbault. (am.bordas@laposte.net)

TOULOUSE. Le 2 novembre, à 18h30, à la librairie Ombres blanches, rencontre avec les

auteurs de *Mégafermes. Le nouveau capitalisme agricole*. Le 17 novembre, à 18h30, à l'Espace des diversités et de la laïcité, projection du documentaire *Pourquoi ils partent ?*, suivie d'un débat avec Bernard Dréano. Le 20 novembre, à 20h30, au cinéma ABC, projection-débat autour du film *Bientôt dans vos assiettes (de gré ou de force)*, avec Jacques Dandelot, Michel Metz et Alain Ducos. Le 28 novembre, à 20h30, salle du Sénéchal : « Crise démocratique et populismes », avec Christophe Ventura. (amdoul@gmail.com)

PAYS DE LA LOIRE

LA ROCHE-SUR-YON. Le 4 novembre, à 10 heures, au Grand Café, 4, rue Georges-Clemenceau : « café-Diplo ». (michelmerel54@laposte.net)

NANTES. Le 16 novembre, à 19h30, au café Le Fleyselles, 3, allée Fleyselles : « café-Diplo » autour des articles « L'enfer du miracle allemand », paru dans le numéro de septembre, et « Le complot des anticomplotistes », paru dans le numéro d'octobre. (claudie.desfosses@wanadoo.fr)

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE. Le 9 novembre, à 18h30, amphithéâtre de la Verrière, cité du Livre, 9, rue des Allumettes : « Verrous médiatiques », avec Serge Halimi. En partenariat avec Utopia, les Déconomistes et la direction de la culture d'Aix-en-Provence. (d.bruiet@orange.fr)

HAUTES-ALPES. Le 30 novembre, à 19 heures, au Fourmidable Café du peuple, 33, rue Jean-Jaurès à Veynes : « Diplo-docus » autour de Jérôme Thorel, pour son article « Privés de vie privée », paru dans le numéro de janvier 2015. En partenariat avec l'association Kheper. (diplo-docus@kheper.org)

NICE. Le 21 novembre, à 19h30, au café O'Quotidien, 2, rue Martin-Seytour : « café-Diplo » autour du *Manière de voir* n° 155, « Cuba. Ouragan sur le siècle ». (diplo@geller-conseil.eu)

HORS DE FRANCE

GENÈVE. Le 14 novembre, à 18h30, à la Maison des associations, 15, rue des Savoises : « café-Diplo » autour de l'article « Improbable justice internationale en Syrie », paru dans le numéro d'octobre. (claude.sumi@gmail.com)

LUXEMBOURG. Le 16 novembre, à 18h30, au Citim, 55, avenue de la Liberté : « L'agriculture aujourd'hui, ici et ailleurs ! ». Discussion autour des articles « Quand le bio dénature le bio », paru dans le numéro de juin, et « L'agriculture africaine dans la tenaille libre-échangiste », paru dans le numéro d'octobre. (amluxembourg@gmail.com)



LITTÉRATURES

AMÉRIQUES

NOTRE RÉVOLUTION. – Bernie Sanders
Les Liens qui libèrent, Paris, 2017, 528 pages, 27 euros.

M. Bernie Sanders s'est lancé dans la rédaction de *Notre révolution* au lendemain de sa défaite aux primaires démocrates de 2016, puis l'a publié dix jours après la victoire de M. Donald Trump à l'élection présidentielle. Traduit en français, le livre s'est écoulé à plus de 300 000 exemplaires aux États-Unis, où le camp progressiste l'a érigé en manifeste pour une refondation de la gauche. Le candidat malheureux y relate son parcours, depuis la mairie de Burlington jusqu'au Congrès de Washington, dessinant le portrait d'un homme aux convictions constantes. Il décrit avec minutie les maux de la société américaine (poids de l'argent dans la vie politique, dette étudiante, creusement des inégalités sociales...) et expose ses solutions (augmentation du salaire minimum, gratuité des universités, assurance-maladie universelle...). Mais les pages les plus originales concernent sans doute le récit d'une campagne parsemée d'embûches : outre M^{me} Hillary Clinton, le sénateur socialiste dut affronter les milieux d'affaires – qui finançaient son adversaire –, les médias – qui torpillaient la moindre de ses propositions – et l'establishment du Parti démocrate.

BENOÎT BRÉVILLE

EUROPE

LE PAYSAN IMPOSSIBLE. Récit de luttes. – Yannick Ogor
Éditions du bout de la ville, Le Mas-d'Azil, 2017, 214 pages, 12 euros.

Cet ouvrage est un mélange surprenant, mais d'une grande puissance critique, d'autobiographie et d'analyse historico-politique. Son auteur, né dans les années 1970, très tôt éloigné de l'état d'esprit de la classe moyenne qui s'impose dans sa banlieue pavillonnaire de Brest, croit d'abord trouver une issue dans l'écologie. Son premier travail de technicien expert lui faisant vite comprendre qu'il ne s'agit déjà plus que de soumettre les éleveurs aux normes et « bonnes pratiques », il entre en 1995 à la Confédération paysanne comme conseiller, avant de se faire éleveur et maraîcher. Il analyse, à partir de l'exemple breton, le processus de disparition de la paysannerie au profit de l'industrialisation de l'agriculture : rôle décisif et constant de l'État français, relayé plus tard par l'Union européenne, dans l'organisation de la concentration et des normes sanitaires excluant les petits ; « cogestion » entre technocrates et la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) ; mais aussi, plus tard, conversion à l'écologie de la « Conf », qui contribuera à masquer les divisions de classe.

NICOLE THIRION

LE PEUPLE DE LA FRONTIÈRE. – Gérard Andrieu
Les Éditions du Cerf, Paris, 2017, 240 pages, 18 euros.

À la rencontre de « ceux qui ne sont rien », quelque temps avant la dernière élection présidentielle, Gérard Andrieu a parcouru à pied les 2200 kilomètres de frontières qui séparent Bray-Dunes de Menton. Nourri des récits d'un Jack London narrait sa rencontre avec le « peuple de l'abîme » dans l'East End, en 1902, ou d'un George Orwell, pour *Le Quai de Wigan*, le journaliste a questionné, observé, écouté. À Fourmies, la ville des fusillés du 1^{er} mai 1891, à Apach, en Moselle, d'où il a pu aller visiter le Musée européen Schengen, dans le Jura, dans les Alpes-Maritimes..., il a parlé et fait parler de politique : désindustrialisation, chômage, dumping social, immigration, Europe, austérité, services publics, terrorisme, évasion fiscale. À son retour à Paris, on lui demanda : « Ils en disent quoi, les habitants de la France périphérique, de Macron ? » La réponse est brève : « Ils n'en disent rien, ils n'en parlent pas. » Ils parlent, lucides et concernés, des maux du pays.

CORALIE DELAUME

LES BRIQUES ROUGES. Logement, dettes et luttes sociales en Espagne. – Quentin Ravelli
Éditions Amsterdam, Paris, 2017, 187 pages, 12 euros.

En visitant carrières d'argile, usines, cabinets d'architectes, chantiers, groupes de lutte contre le surendettement et banques, Quentin Ravelli rembobine le film de la crise immobilière espagnole, de l'urbanisation folle et des crédits toxiques jusqu'à l'éclatement de la bulle, en 2008. À partir de centaines d'heures de rushes laissées de côté au montage de son documentaire *Bricks* et d'une enquête de terrain partagée entre La Sagra, principale région productrice de briques, Madrid et Tolède, le sociologue démêle l'écheveau des relations entre ville et campagne, patron et ouvrier, banque et usine. Chaque chapitre étant consacré à un lieu, à un protagoniste, l'auteur raconte comment la chute de l'un des piliers de l'économie espagnole est parvenue à mettre à terre des pans entiers de la société en même temps qu'elle a suscité de nouvelles luttes sociales. Ponctué par des croquis, des cartes et des photographies, ce récit restitue de manière incarnée les conséquences d'un désastre annoncé.

JULIEN BALDASSARRA

PROCHE-ORIENT

CHIITES ET SUNNITES. La grande discorde en 100 questions. – Pierre-Jean Luizard
Tallandier, Paris, 2017, 382 pages, 15,90 euros.

Depuis la fin des années 1990, le monde musulman connaît une résurgence des haines confessionnelles entre sunnites et chiites. En cent questions, l'auteur aborde les multiples aspects de ce prolongement de la grande *fitna*, la discorde qui divisa les musulmans à la mort du Prophète. On y découvre les raisons profondes de la culture d'opposition chiite et du radicalisme hostile des sunnites à son égard. L'ouvrage rappelle que, durant plusieurs siècles, ces deux branches de l'islam ont cherché à apaiser leurs divergences dogmatiques et à pacifier leurs relations au nom de l'oumma, la communauté des croyants. Les interventions des puissances européennes, à l'image de l'occupation britannique de l'actuel Irak durant la première moitié du XX^e siècle, ont créé les conditions de nouvelles rivalités religieuses. L'émergence actuelle d'un « arc chiite » reliant Iran, Syrie et Liban serait ainsi d'abord la conséquence d'un bras de fer géopolitique entre les pays de la région et leurs parrains.

AKRAM BELKAÏD

THE BALUCH, SUNNISM AND THE STATE IN IRAN. From Tribal to Global. – Stéphane A. Dudoignon
Hurst Publishers, Londres, 2017, 352 pages, 60 livres sterling.

S'appuyant sur une étude ethnographique menée dans la province majoritairement sunnite du Sistan-Balouchistan, dans le sud-est du pays, cet ouvrage permet de repenser la conception d'un Iran monolithique, perçu à travers le religieux, qui sert d'explication à sa politique étrangère. Le chercheur Stéphane Dudoignon retrace comment se structure et se réinvente, dans le temps, la production d'une ethnicité véhiculée par un réseau centralisé d'écoles religieuses liées au courant sunnite déobandi – du nom de la ville indienne où il est apparu, dans les années 1860. Les tribus du Balouchistan, s'appuyant sur des réseaux transnationaux et des fonds du pouvoir central iranien ou de la diaspora, ont contribué à contrecarrer d'abord l'influence de l'Union soviétique, du temps du chah, puis celle de l'Arabie saoudite, à travers un *soft power* sunnite. L'auteur montre également que les dignitaires religieux de ces écoles ont mobilisé un électoral sunnite, lors de la réélection du président Hassan Rohani, contre la reconnaissance de certains droits.

NICOLAS APPELT

ARABIE SAOUDITE 3.0. Paroles de la jeunesse saoudienne. – Clarence Rodriguez
Erick Bonnier Éditions, Paris, 2017, 176 pages, 18 euros.

Dans ce pays ultraconservateur et rigoriste de trente-deux millions d'habitants, les moins de 30 ans représentent plus de 65 % de la population. Connectés avec le reste du monde, férus de nouvelles technologies (le royaume est un grand utilisateur du réseau Twitter), ils attendent le changement. Interrogés par la journaliste Clarence Rodriguez, qui a vécu douze ans à Riyad, ils avouent leur impatience et leur frustration face aux pesanteurs religieuses. Les jeunes femmes, surtout, qui souvent travaillent, n'en peuvent plus de supporter au quotidien l'inévitable tutelle masculine. Dans un contexte marqué par une lente ouverture (le roi Salman vient de lever l'interdiction de conduire pour les Saoudiennes), les souhaits exprimés ne signifient pas pour autant un désir de révolution. Ces entretiens font apparaître un curieux mélange de modernisme et de conservatisme. Un peu comme si, obsédée par la préservation de son identité, cette jeunesse appréhendait le changement auquel elle aspire.

LYES SI ZOUBIR

Le rire de l'indocile

Quand je serai grande je changerai tout
d'Irmgard Keun

Traduit de l'allemand par Michel-François Demet, entièrement révisé par Marie Hermann, Agone, Marseille, 2017, 220 pages, 15 euros.

LES HÉROÏNES d'Irmgard Keun sont le plus souvent jeunes, vaillantes, insolentes, dénonciatrices implacables des petites bassesses et des grandes trahisons de leur entourage. Elles appartiennent aux classes populaires, et leur appétit de vivre les pousse à fuir la voie toute tracée du mariage et de la maternité. Mais rien n'est simple dans l'Allemagne des années 1920-1930.

Irmgard Keun elle-même doit s'exiler à 28 ans, en 1933, après l'interdiction de ses deux grands succès populaires, *Gilgi* et *La Jeune Fille en soie artificielle*, pour « attaques haineuses contre la morale bourgeoise et le caractère national allemand ». C'est à Ostende, où elle partage quelque temps la vie d'un autre écrivain proscrit, Joseph Roth, qu'elle publie en 1936 *Quand je serai grande je changerai tout*, puis *Après minuit* (1). La suite de sa vie est romanesque : on la croit morte en 1940, elle en profite pour rentrer clandestinement en Allemagne sous une fausse identité ; elle y sombre dans le silence, l'alcool et l'oubli. Son œuvre ne sera redécouverte que peu avant sa mort, en 1982.

L'héroïne de *Quand je serai grande je changerai tout* est une fillette qui va à l'école, fait des bêtises avec ses copains et aime énerver ses parents. Elle a des naïvetés d'enfant, mais, surtout, elle épingle en toute occasion, avec un bon sens redoutable, les contradictions et mensonges des adultes. « Tout travail mérite salaire », disent-ils, mais ils ne sont pas gênés de faire travailler les enfants pour rien. Et, s'ils n'ont jamais de quoi payer les menus plaisirs que les gamins leur réclament, en revanche, « dès que les adultes veulent s'amuser un tout petit peu, ça coûte tout de suite énormément d'argent ». Et bien des compromissions.

Cette enfance a pour cadre Cologne à la fin de la première guerre mondiale, et Irmgard Keun évoque en filigrane les souffrances de la population : on envoie les enfants voler des navets à la gare de marchandises, la narratrice souffre d'abcès aux jambes dus à la mauvaise qualité du pain, des proches sont morts au front, un coup de feu a emporté le bras du voisin... Aussi la fillette décide-t-elle d'écrire à l'empereur qu'il ferait mieux « de faire la paix, et d'ailleurs d'abdiquer ». La guerre terminée, les Anglais ne sont plus des ennemis, pourtant la maîtresse continue de dire à ses élèves de s'en méfier. « Aucun Anglais ne volerait un enfant, s'insurge la fillette, ils en donnent ! La femme du concierge a un enfant d'un sergent anglais ! » Et elle conclut : « C'est quand même étonnant que rien n'ait jamais quoi que ce soit à voir avec ce qu'ils racontent à l'école. »

Cette aptitude au doute traduit une liberté intérieure salvatrice. Qui permet à Irmgard Keun de moquer avec une drôlerie efficace ses adversaires de toujours : le bellicisme, l'hypocrisie bourgeoise, l'injustice, la misogynie. Et peut-être bien aussi les « vertus » adultes : « Il paraît que je dois apprendre à saisir le sérieux de la vie. Qu'est-ce que ça peut bien être ? »

DOMINIQUE AUTRAND.

(1) Son livre le plus célèbre, paru en France en 1939, republié dans une nouvelle traduction aux éditions Balland en 1981, puis en 2014 aux éditions Belfond. *Quand je serai grande je changerai tout* a été publié chez Balland en 1984, dans la traduction de Michel-François Demet.

PROCHE-ORIENT

Des islams politiques divergents

COMMENT gouverne-t-on au nom de l'islam ? Qui se revendique de la religion musulmane pour prétendre diriger un État ? Trois ouvrages abordent avec pédagogie la rencontre de sociétés contemporaines et d'organisations politiques qui se réclament d'une lecture plus ou moins rigoriste du Coran. Le premier, dirigé par les chercheurs Sabrina Mervin et Nabil Mouline, rassemble une série de monographies et d'analyses transversales soulignant que l'islam politique en tant qu'entité unie et indivisible n'existe pas (1). Il ne peut se concevoir que comme une somme de courants pluriels, divisés, souvent antagonistes et porteurs de projets que l'on ne saurait confondre en un seul : Frères musulmans face au wahhabisme saoudien, djihad sunnite contre islam chiite... Au-delà des grandes oppositions de notre début de siècle, l'ouvrage dessine quelques singularités méconnues, dont l'ibadisme. Principalement représenté à Oman, il exerce une influence considérable sur la politique étrangère du sultanat, souvent considéré comme le médiateur privilégié des discussions entre Riyad et Téhéran. Spécialiste de l'Arabie saoudite, Nabil Mouline aborde également la question du califat, le grand dessein des djihadistes de l'Organisation de l'État islamique (OEI).

Ce thème, le Tunisien Achraf Ben Brahim l'aborde de manière efficace en examinant plus précisément la propagande émise par l'OEI. Tout au long d'un livre captivant, quoique inégal (2), il détaille son analyse du

califat, vu selon lui comme une « promotion sociale » par des jeunes Français de banlieue. « Certains se persuadent que la mort pour une cause serait préférable à une vie sans futur », écrit Achraf Ben Brahim, qui fut un temps proche de plusieurs des djihadistes qu'il cite. Le groupe de l'État islamique leur apparaît comme une alternative crédible, et cette cohérence-là peut convaincre, avec ses perspectives de vie digne et meilleure, et même de sacrifice de soi. »

Cette analyse des effets de la propagande de l'OEI contribue à réhabiliter le « théologico-politique », trop négligé au profit du « tout géopolitique », comme le rappellent Mervin et Mouline dans leur introduction. Mais, si le fait religieux compte lorsqu'il s'agit d'aborder la question du djihad, « cette articulation ne se réduit pas à une somme de ces deux éléments – le politique et le religieux : elle les transforme ». Ce sont les produits de ces transformations qu'il faut guetter pour comprendre et anticiper ce qui se joue à l'échelle des parcours personnels comme à celle des États. « Dans la guerre froide pour l'hégémonie régionale que se livrent les deux rivaux actuels du Moyen-Orient, l'Iran et l'Arabie saoudite, poursuivent Mervin et Mouline, l'islam dont ils exportent leurs visions respectives constitue leur soft power, qui favorise l'exercice de leur influence, conjointement à des facteurs politiques, économiques, diplomatiques. » À l'avant-garde des récents mouvements d'émancipation dans le monde arabe, la Tunisie

expérimente, elle, de profondes transformations au sein de son système de représentation. De la clandestinité aux rênes du pouvoir, des prisons et de l'exil londonien au sommet de l'État, le mouvement Ennahda – « renaissance » en arabe –, issu des Frères musulmans, est à la fois acteur et témoin de ces bouleversements. Dans la première histoire complète de l'organisation dirigée par M. Rached Ghannouchi (3), la politiste Anne Wolf décrit notamment comment sa sortie de la clandestinité en janvier 2011 puis son hégémonie politique temporaire (2012-2014) ont contribué à refaçonner l'identité politique tunisienne. À travers le cheminement d'Ennahda – qui, lors de son congrès en 2016, a repositionné sa doctrine pour s'affirmer comme un parti démocratique et civil – se pose alors la question de savoir si l'on peut parler de « postislamisme » à la tunisienne ; et plus largement s'éclaire la manière dont les islams politiques et leur évolution vont continuer d'influencer l'avenir de ces sociétés.

PIERRE PUCHOT.

(1) Sabrina Mervin et Nabil Mouline (sous la dir. de), *Islams politiques. Courants, doctrines et idéologies*, CNRS Éditions, Paris, 2017, 232 pages, 22 euros.

(2) Achraf Ben Brahim, *L'Emprise. Enquête au cœur de la djihadosphère*, Lemieux Éditeur, Paris, 2016, 256 pages, 18 euros.

(3) Anne Wolf, *Political Islam in Tunisia : The History of Ennahda*, Hurst Publishers, Londres, 2017, 256 pages, 30 livres sterling.

AFRIQUE

DANS LA NUIT LA PLUS NOIRE SE CACHE L'HUMANITÉ. Récits des justes du Rwanda. – Jacques Roisin
Les Impressions nouvelles, Bruxelles, 2017, 360 pages, 22 euros.

De quoi est faite l'« étoffe d'un héros » ? Cette question pourrait résumer le livre que le psychanalyste et universitaire belge Jacques Roisin consacre aux « justes » qui ont sauvé des Tutsis lors du génocide de 1994 au Rwanda. Paysans, pasteurs, artisans, religieux... Au péril de leur vie, ils ont décidé de rejeter les réflexes de ceux – parfois leurs frères – qui s'abandonnaient à la folie meurtrière. Pour comprendre ce qu'il appelle cette « pulsion de sollicitude », Roisin s'est plusieurs fois rendu au Rwanda afin d'interroger ceux qui, paradoxalement, ne se voient pas eux-mêmes comme des héros. Analysant leur résistance « aux potentialités déshumanisantes qui nous habitent tous », il dégage une sorte de typologie : leurs actes de sauvetage n'étaient pas raisonnés. Ils étaient immédiats, n'étaient liés à aucune demande de rémunération, ni même de gratitude. Puisant dans les ressources de la psychanalyse et chez Hannah Arendt, Roisin élabore l'idée de « banalité du bien ». Celle-ci constitue le juste, pour qui, très simplement, « rester humain est plus important que de rester en vie ».

CLAIRE BRISSET

OUBANGUI-CHARI, LE PAYS QUI N'EXISTAIT PAS. – Jean-Pierre Tuquoi
La Découverte, Paris, 2017, 272 pages, 21 euros.

En 2012, l'écrivain David Van Reybrouck inaugurerait une forme de récit historique mêlant sources orales et écrites, reportages de terrain et analyses subjectives (*Congo. Une histoire*, Actes Sud). Ancien reporter au *Monde*, Jean-Pierre Tuquoi reprend la recette – avec moins de détails et peut-être moins de passion – pour raconter le destin d'un autre État de l'Afrique centrale : l'Oubangui-Chari, l'actuelle République centrafricaine, « un fantôme de pays et pas simplement un fantôme d'État », selon l'auteur. Territoire longtemps inexploré bien qu'ardemment convoité par les puissances européennes, la Centrafrique ne dut sa création qu'à la voracité du « parti colonial » français, qui en fit une terre stratégique avant de la transformer en « orgie de concessions ». Conter l'histoire du pays, c'est donc faire le procès de son géniteur : la France. L'auteur revient longuement sur la période coloniale mais n'oublie pas de souligner le rôle de Paris après l'indépendance : de son soutien aveugle aux chefs d'État (dont Jean-Bédel Bokassa) à l'intervention militaire « Sangaris » (2013-2016), la huitième en soixante ans, qui a laissé derrière elle « un pays en lambeaux ».

RÉMI CARAYOL

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE. Le tourisme au service d'une croissance transformatrice et inclusive. – Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
Nations unies, Genève, 2017, 207 pages, gratuit en ligne.

En Afrique aussi, le tourisme est un moteur du développement. Entre 1995 et 2014, le nombre de touristes y a bondi de 25 à 56 millions, soit une augmentation annuelle de 6 %. Fait notable : 40 % de ces visiteurs sont africains (66 % dans les pays situés au sud du Sahara). Telle est l'une des principales conclusions du tout dernier rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) consacré au développement économique du continent. En choisissant le thème du tourisme (après celui de la dette en 2016), les experts des Nations unies passent au crible un secteur qui représente plus de 21 millions d'emplois, un sur quinze en Afrique. Ses recettes ont progressé de 9 % par an depuis dix ans, pour atteindre 47 milliards de dollars en 2014, ce qui représente 8,5 % du produit intérieur brut du continent. En conclusion, la Cnuced invite les États africains à permettre à cette activité d'assurer « une croissance transformatrice et inclusive » pour les populations.

OLIVIER PIOT



DU MONDE

Réinventer le soleil

Les Buveurs de lumière
de Jenni Fagan

Traduit de l'anglais (Écosse),
par Céline Schwaller, Métailié, Paris, 2017,
304 pages, 20 euros.

C'EST UNE PLUME bien singulière que celle de Jenni Fagan. Native d'Édimbourg, la quadragénaire écossaise manie avec brio ses deux langues, qui sont la poésie et le roman. Découverte en 2012 avec *La Sauvage* (traduit et paru en 2013 chez Métailié), elle figura dès lors sur la liste des jeunes écrivains britanniques les plus prometteurs publiée par la prestigieuse revue *Granta*. L'histoire, située dans un centre d'hébergement pour enfants difficiles, était directement tirée des expériences de l'auteure, qui a grandi dans des familles d'accueil et travaillé comme écrivaine en résidence dans des unités de néonatalogie, des prisons pour femmes, ou encore auprès d'aveugles, de jeunes délinquants et de femmes en danger.

Confirmation d'un talent brut avec ces *Buveurs de lumière*, qui mêle roman des grands espaces et récit postapocalyptique tout en lançant un cri d'alarme en forme de fable cocasse et dramatique. Nous voici à Clachan Fells, lieu fictif du nord de l'Écosse, terres balayées par les vents glaciaux, en 2020, au beau milieu d'un parc de caravanes. Les températures ont chuté tragiquement, les calottes glaciaires avaient fondu, le soleil s'estompe. C'est sûrement le dernier hiver, ici comme partout. C'est là qu'en désespoir de cause arrive Dylan MacRae. En provenance de Londres, ce personnage «hénarume» (deux mètres de haut, quasi intégralement tatoué) a tout perdu en six mois : sa mère, sa grand-mère et l'autre où il a passé sa vie, un cinéma d'art et d'essai vendu par un promoteur. À Clachan Fells, tous s'apprentent à la fin du monde, tous attendent l'accomplissement d'une catastrophe devenue fatalité. Y vivent Constance, une baba cool illuminée, et son enfant, Stella, un petit garçon qui vit «une tempête d'hormones» et change de sexe à l'adolescence, un couple de satanistes, une ancienne star du porno – des marginaux, qui incarnent la conviction de Jenni Fagan : «Je ne crois pas en la normalité. Je pense que c'est un mythe (1).» Tous restent là, contrai-



remment à leurs concitoyens qui partent vers le sud, tous sont à la fois reclus et ensemble, en une sorte d'élan ultime, quasi mystique, qui les voit arpenter une zone toujours plus cernée par les glaces, fabriquer des poêles de fortune en buvant du gin artisanal et évoquer les vieilles querelles de famille ou de clocher.

On lit ici une histoire d'amour (dont on ne révélera rien), un roman de formation (la puberté de Stella), une trame aux dimensions socio-économiques (la revente du cinéma de MacRae, la gestion de l'environnement dans ces étendues du nord de l'Écosse). Ainsi, en accordant ces lignes d'intrigue en une dystopie, Jenni Fagan maîtrise son sujet tout en offrant à la réflexion un horizon. *Les Buveurs de lumière* se déroule en un compte à rebours de cinq mois, durant lesquels ces outsiders seront confrontés à une somme de questions croissantes à mesure que la fin approche, dans un décor de neige et d'aurores boréales, où vont surgir trois soleils. «On peut absorber la lumière jusque dans les chromosomes puis, au plus sombre de l'hiver, quand il n'y en a plus du tout, on se met à rayonner, rayonner, rayonner.» Porté par cette lumière, et par des personnages aussi étranges qu'inoubliables, c'est là un roman où le réalisme se nourrit de lyrisme et devient féérique.

HUBERT ARTUS.

(1) Entretien, <http://blog.colibriis-app.com>

CINÉMA

Étincelles d'Afrique

EN COMPÉTITION à Cannes en 2014, sacré meilleur film aux Césars en 2015, *Timbuktu*, du Mauritanien Abderrahmane Sissako, qui évoquait l'occupation djihadiste de Tombouctou en 2012, a rassemblé plus d'un million de spectateurs. Ce triomphe n'a pas pour autant incité les distributeurs français à prêter plus d'attention, sauf exceptions, aux productions originaires de l'Afrique francophone, pourtant débordantes de vitalité. Le Burkinabé Pierre Yameogo poursuivit ainsi depuis *Laafi* (1991) une œuvre très ancrée dans la réalité de sa terre natale. En partie documentaire, *Bayiri, la patrie* (1) décrit de manière saisissante la fuite vers leur pays d'origine de villageois burkinabés installés depuis longtemps en Côte d'Ivoire, et qui en furent chassés en 2012. Dépouillés et brutalisés, les survivants ne trouvent d'autre perspective, à leur retour, que les camps de réfugiés. On n'oubliera pas l'arrivée du convoi de vivres, suivie du discours d'un représentant de la «communauté internationale» commenté par deux réfugiés : «Le Blanc, il dit quoi?... Rien, il parle...», et pas davantage le sort de Biba (magistrale Tina Ouedraogo), enceinte de son violeur, qui s'avère une véritable mère courage – l'avenir du continent pour le réalisateur.

Pierre Yameogo filme à la manière des grands classiques, comme Ousmane Sembène. Des films récents, tournés en Afrique par de jeunes réalisateurs originaires du continent noir mais vivant en France, s'inscrivent plutôt dans une écriture narrative «occidentale». Ainsi, dans son remarquable thriller *Wulu* (2), Daouda Coulibaly, Marseillais d'origine malienne, suit le personnage de Ladji gravissant les échelons du crime dans un Bamako filmé comme pourraient l'être Paris ou New York. Refusant cependant d'en faire un autre Tony Montana, il décrit l'ascension de son héros comme un parcours initiatique pendant lequel il découvre comment l'Afrique devient une plaque tournante du trafic de drogue, alimentant dans son sillage contrebande d'armes, terrorisme et corruption. *Wulu*, «chien» en bambara, désigne la cinquième étape de l'initiation, celle qui «éclaire l'initié sur sa place dans la société»...

L'Œil du cyclone (3), du Burkinabé Sékou Traoré, a quant à lui pour cadre un pays africain imaginaire. Adaptation d'une pièce de Luis Marqués consacrée à un enfant-soldat devenu criminel de guerre, le film se passe en partie dans la cellule de ce dernier – une plongée dans l'univers carcéral qui est une quasi-première pour le cinéma africain. Malgré les huis clos, Sékou

Traoré a su éviter le théâtre filmé, et sa fable politique portée par des acteurs puissants décrit un pays vibrant devant le dénouement inattendu de ce procès hors norme.

Mais c'est aussi à Paris que le continent noir se filme. *La Vie de château* (4), de Cédric Ido et Modi Barry, ainsi que *Laurent et Safi* (5), d'Anton Vassil, ont pris pour cadre le quartier «africain» du 10^e arrondissement. Le premier décrit la vie de Charles, rabatteur pour les nombreux salons de coiffure qui s'y sont ouverts. Le second prend prétexte d'une histoire d'amour interracial pour procéder à une revue des musiques du moment, avec en tête d'affiche le fameux coup-décalé, né dans ces salons. Influencés par le style des feuilletons télévisés (comme l'ivoirien *Ma famille*), tous deux,

mêlant humour et musique, montrent un Paris où naissent des modes et des rythmes. Conçus par des créateurs cherchant des terrains communs aux deux continents, ces films sont des divertissements porteurs de bien plus de promesses cinématographiques que le regard attendu posé par *Timbuktu* sur la situation géopolitique du moment.

PHILIPPE PERSON.

- (1) *Bayiri, la patrie*, 90 minutes, sorti en salles le 14 juin 2017.
- (2) *Wulu*, 95 minutes, sorti en salles le 14 juin 2017.
- (3) *L'Œil du cyclone*, 100 minutes, en salles le 22 novembre 2017.
- (4) *La Vie de château*, 81 minutes, sorti en salles le 9 août 2017.
- (5) *Laurent et Safi*, 115 minutes, sorti en salles le 13 septembre 2017.

ESTAMPES

Les couleurs des légendes

SALUER la beauté particulière des images qui jadis informaient ou charmaient en France la grande masse de ceux qui n'avaient guère d'instruction n'est plus très fréquent. Arthur Rimbaud en avait fait une sorte de profession de foi : «J'aimais les peintures idiotes, dessus de portes, décors, toiles de saltimbanques, enseignes, enluminures populaires.» André Breton lui emboîta le pas. Et, à partir de 1937, le Musée national des arts et traditions populaires fut consacré aux expressions du «folklore». Mais il ferme en 2005, pour être rattaché au Musée des civilisations d'Europe et de la Méditerranée (Mucem)... Le fastueux recueil proposé par les collectionneurs Marie-Thérèse et André Jammes et édité avec un soin aimant (1) offre près de deux cents estampes, pour l'essentiel de la mi-XVIII^e au début du XIX^e siècle, regroupées par centres de production : Orléans, Chartres, Nantes, etc., et, bien sûr, Épinal. Mais, contrairement à ce qu'on entend généralement par «images d'Épinal», ce qu'on voit ici n'est pas consacré qu'aux sujets religieux. Des thèmes burlesques comme la «Mort de Créteil» ou le «Monde sens dessus dessous» à l'actualité (la fête de



la Fédération en 1790, l'assassinat du duc de Berry en 1820), ces images, qu'accompagnent souvent de folâtres bouts-rimés, ont une gravité d'enfance, une fantaisie rêveuse qui donnent à voir les supports de l'imaginaire d'un peuple.

EVELYNE PIEILLER.

(1) Marie-Thérèse et André Jammes, *Images populaires*, Éditions des Cendres, Paris, 2017, 348 pages, 145 euros.

BIOGRAPHIES

RETOUR VERS DAVID GOODIS. – Philippe Garnier

La Table ronde, Paris, 2016,
368 pages, 24,50 euros.

Philippe Garnier est un fouineur impénitent. Côté musique, la liste des pépites qu'il a découvertes serait trop longue. Doté d'une truffe capable de débusquer des trésors là où d'autres ne voient que de la verroterie, il a fait traverser l'Atlantique à des auteurs comme Charles Bukowski ou John Fante, en étant le premier à les traduire en français. Trois décennies après *Goodis. La vie en noir et blanc* (Seuil, 1984), il revient sur le parcours de David Goodis, écrivain largement ignoré dans son propre pays, mais aussi scénariste à succès, notamment pour *Dark Passage (Les Passagers de la nuit)*, de Delmer Daves, avec Humphrey Bogart et Lauren Bacall. Garnier cherche à comprendre ce qui a pu pousser l'auteur de *The Burglar (Le Casse)* à s'éloigner des lumières de Hollywood. Car, lassé de voir nombre de ses scénarios finir au cimetière des producteurs, Goodis décida de retourner vivre à Philadelphie auprès de ses parents pour se consacrer à l'écriture de *pulps*. Ironie du sort, en France, Marcel Duhamel repère l'énergumène et le traduit pour la «Série noire». François Truffaut adapta *Tirez sur le pianiste!*

DOMINIQUE FRANCESCHETTI

QUAND VOUS VOUDREZ DE MES NOUVELLES... – Jacques Decour

La Thébàide. Le Raincy, 2017,
72 pages, 15 euros.

Fusillé par les nazis, Jacques Decour (1910-1942) reste, malgré quelques rééditions, un «oublié des lettres françaises», pour citer son biographe. Les éditions La Thébàide – qui font beaucoup pour le patrimoine littéraire de la Résistance – ont réuni, dans un livret de format carré, de brefs textes de (et sur) Decour (lettres, articles, extraits, témoignages), accompagnés d'illustrations, qui permettent de redécouvrir ses multiples facettes : romancier précoce, germaniste, chroniqueur de la montée du nazisme, militant du Parti communiste français, de l'éducation populaire et du sport pour tous, résistant enfin, créateur avec Georges Politzer de la revue clandestine *La Pensée libre*, concepteur du Comité national des écrivains et des *Lettres françaises*. En traçant, à grands traits, le profil d'un écrivain de l'entre-deux-guerres – formé par la lecture des classiques, mûri dans la fréquentation de *La Nouvelle Revue française* et aguerri dans les luttes des années 1930 –, ce petit volume composite parle de toute une génération intellectuelle, et rappelle quelques figures (Jean Prévost, Jean Guéhenno, Vercors...) qu'on aurait tort d'oublier tout à fait.

ANTONY BURLAUD

ÉCONOMIE

LA DÉPENDANCE ALIMENTAIRE DE L'AFRIQUE DU NORD ET DU MOYEN-ORIENT À L'HORIZON 2050. – Sous la direction de Chantal Le Mouél et Bertrand Schmitt

Quae, Versailles, 2017, 144 pages, 32 euros.

En Afrique du Nord et au Proche-Orient, les subventions alimentaires atteignent des ratios budgétaires critiques. Croissance démographique, urbanisation et évolution des régimes alimentaires se conjuguent pour aboutir à un taux de dépendance de 40 % en 2011, contre 10 % en 1961. Cet ouvrage analyse les tendances potentielles en fonction d'hypothèses différenciées portant sur la démographie, l'offre agricole, le régime alimentaire, le gaspillage et le changement climatique. Indépendamment, aucun de ces leviers ne stopperait cette dérive ; seules des politiques agroalimentaires ambitieuses associées à l'atténuation du changement climatique maintiendraient la dépendance à un niveau supportable.

Les contraintes hydriques et foncières se resserrant, les rives sud et est de la Méditerranée sont devenues les observatoires avancés des défis alimentaires mondiaux. Lorsque la pauvreté progresse dans un contexte géopolitique conflictuel, les acteurs du complexe agroalimentaire devraient soutenir la coopération pour l'autonomie plutôt que s'y opposer.

ANDRÉ PRIOU

MÉDIAS

FAIRE SENSATION. De l'enlèvement du bébé Lindbergh au barnum médiatique. – Roy Pinker

Agone, Marseille, 2017, 256 pages, 17 euros.

L'objet de cet ouvrage, fruit du travail d'un collectif international de chercheurs, n'est pas l'enlèvement du bébé de Charles Lindbergh en 1932, mais son «onde de choc médiatique» en Amérique du Nord, en France et en Belgique. À New York, la presse populaire et sensationnaliste, alors en plein développement, entretient l'«illusion d'une information continue». De l'autre côté de l'Atlantique, la confusion règne souvent. Les mêmes nouvelles, parfois contradictoires, circulent de journaux en journaux, lesquels dépendent des dépêches d'agences et pillent les titres concurrents et étrangers. Outre ces méthodes, le livre restitue bien, à l'aide d'une analyse littéraire, les particularités d'un journalisme d'où la fantaisie et les codes de la fiction ne sont pas exclus. Les témoignages signés Roy Pinker, nom (que reprennent les auteurs de cet essai) de l'envoyé spécial imaginaire de l'hebdomadaire *Détective*, incarnent à l'extrême ce mélange des genres déroutant. La couverture de l'affaire s'avère finalement aussi représentative d'un style devenu désuet que de pratiques promises à certain avenir.

DOMINIQUE PINSOLE

GÉOPOLITIQUE

... ET LE MONDE PARLERA FRANÇAIS. – Roger Pihion et Marie-Laure Poletti

Autoédition, Paris, 2017, 450 pages,
4,99 euros en version électronique
(etlemondeparlerafrafrancais.iggybook.com).

Que l'on ne se méprenne pas : ce titre ne signifie pas que, demain, le français sera la langue unique de la planète, mais simplement qu'on le parlera davantage, essentiellement en raison de la croissance démographique de l'Afrique : à l'horizon 2060, son nombre total de locuteurs se situeraient entre 370 et 770 millions. La valorisation géopolitique de cette communauté linguistique devrait être une préoccupation des gouvernements concernés, en premier lieu celui de la France. Or, depuis des décennies, le sujet suscite des discours lyriques mais des actions médiocres. À la veille de son élection, M. Emmanuel Macron écrivait à l'association Avenir de la langue française : «Il est en effet indispensable de renouer avec une politique de promotion de la francophonie mise en retrait ces dernières années.» Et il ajoutait, à la main : «Comptez sur mon engagement.» Toute mention de la francophonie a disparu dans l'organigramme gouvernemental... Pour convaincre de son importance, on recommandera cet ouvrage qui, outre des données chiffrées, signale acteurs, institutions, enjeux et stratégies de remobilisation.

BERNARD CASSEN

L'ATLAS DES INÉGALITÉS. – Stéphanie Ledu et Stéphane Frattini

Éditions Milan, Toulouse, 2017,
48 pages, 16 euros.

Ces pages nous convient à un tour du monde réel : pas celui des marchés, mais celui des inégalités entre les humains, à partir de données factuelles, du recensement, de la localisation et de l'évolution de la population mondiale. Inégalité des conditions de vie et de travail, de l'accès à la nourriture, à l'éducation, à la santé, au logement, à l'eau, à l'énergie, aux ressources agricoles et maritimes, aux transports, à la culture, aux loisirs. Inégalité entre les hommes et les femmes. Pas seulement entre les pays riches et les pays pauvres, mais au sein même des pays riches. Enfin, inégalité face à la paix et la liberté. Chaque occurrence fait l'objet d'une double page avec texte, illustrations, carte, graphique et statistiques. Cet atlas qui vient d'être réédité et mis à jour envisage aussi des solutions. S'il a la particularité de s'adresser aux adolescents, pour lesquels il a été conçu, il peut aussi instruire leurs parents.

CHRISTIAN DE BRIE



HISTOIRE

LA GUERRE DU BLUFF EST ÉTERNELLE. Mensonges, manipulations et ruses de guerre dans la tourmente de l'histoire. – Michel Klen

Favre, Lausanne-Paris, 2017, 384 pages, 21 euros.

« La guerre repose sur le mensonge », écrivait-il y a vingt-cinq siècles Sun Tzu. Michel Klen, ancien officier du renseignement, invite à une plongée dans le monde du leurre, de la feinte, du trompe-l'œil, et dans les techniques de désinformation, intoxication, manipulation des esprits, à fins d'induire l'adversaire en erreur, voire d'inverser un rapport de forces. Du stratagème du cheval de Troie aux mises en scène extravagantes des docteurs Folamour de Corée du Nord, en passant par les opérations camouflées pendant les deux guerres mondiales, l'action psychologique durant la guerre froide, les ruses vietminh en Indochine, etc., la matière est riche... L'auteur étend de surcroît la notion de bluff au monde de l'économie, de la justice, de la politique, et même d'Internet – avec ses *hoax*, *fake news* et *buzz*. On prend conscience que l'information, vraie ou fautive, est souvent plus efficace que le fusil, par exemple pour faire libérer des otages, monter une opération de propagande ou influencer sur le résultat d'une élection.

PHILIPPE LEYMARIE

PHILIPPE HENRIOT. La voix de la collaboration. – Pierre Brana et Joëlle Dusseau

Perrin, Paris, 2017, 402 pages, 24 euros.

L'ultraclérical Philippe Henriot, député et polémiste redoutable, fut dans l'entre-deux-guerres, selon cet ouvrage empathique dès le prologue même (qui décrit son exécution le 28 juin 1944), « un homme contre » : contre les francs-maçons plus que contre les Juifs et les « rouges ». Et non pas fasciste, germanophile ou pronazi, mais antimunichois. Sa fureur antisémite ne daterait que de la défaite, et son obsession antibolchevique du 22 juin 1941, jour où l'Allemagne attaqua l'Union soviétique. Pour étayer cette thèse de la « rupture » de 1940-1941, la seconde main a été préférée aux archives, pourtant si nettes sur sa vindicte de toujours contre la République, les laïques, les Anglais, les Juifs, les bolcheviques... et si instructives sur son rôle depuis 1924 dans les plans fascistes cléricalo-patronaux. Muet sur le financement de ses activités comme sur l'origine cagoularde de son adhésion à la Milice, l'ouvrage éclaire, par les rapports des renseignements généraux, le caractère de classe des sentiments qu'a suscités ce tardif ministre de la propagande : haine ouvrière et enthousiasme d'une grande partie de la bourgeoisie catholique.

ANNIE LACROIX-RIZ

SPORT

DES FOOTBALLEURS AU TRAVAIL. Au cœur d'un club professionnel. – Frédéric Rasera

Agone, Marseille, 2016, 312 pages, 20 euros.

Le salariat est un statut caractérisé par une relation contractuelle de subordination, indépendamment du métier et de la rémunération. Ancien footballeur lui-même, l'auteur de cet ouvrage, tiré de sa thèse en sociologie du sport, a passé plusieurs années en immersion auprès des joueurs d'un club professionnel dans une ville moyenne. Loin des quelques stars hypermédiatisées aux revenus surprenants, l'auteur observe une population « docile » face aux impératifs d'un métier dont « les obligations visent directement leur conduite de vie ». Une telle intégration des contraintes peut se comprendre si l'on considère les contreparties accordées (salaires généreux, accent porté sur la possibilité de vivre de sa passion...), mais celles-ci pâlissent devant la précarité d'une carrière où le seul outil de travail est la performance physique. Cet ouvrage éclairant et parfois distrayant fait preuve de compréhension plus que de complaisance face à la dureté d'un système, le sport professionnel. Mais on pourra en regretter néanmoins l'absence de critique approfondie.

FRANÇOIS BOREL-HÄNNI

FILM

Mémoires d'un condamné de Sylvestre Meinzer

Lardux Films, France, 2017, 85 minutes. Sorti en salles le 1^{er} novembre.

Initiateur d'une grève sur le port du Havre en 1910, le syndicaliste Jules Durand (1880-1926) fut la cible d'une machination : accusé à tort par le patronat d'avoir commandité le meurtre d'un briseur de grève, il est condamné à l'exécution capitale par le tribunal de Rouen à l'issue d'un procès expéditif. Scandalisé, le monde ouvrier se mobilise, en France comme ailleurs. Des personnalités, Jean Jaurès en tête, dévoilent les rouages du crime judiciaire. Et Jules Durand est finalement libéré en février 1911. Mais il n'est plus lui-même : traumatisé, il a sombré dans la folie. Innocent en 1918, il mourra dans un asile psychiatrique huit ans plus tard. C'est sur cette « affaire Dreyfus ouvrière » que revient Sylvestre Meinzer dans un documentaire qui met en parallèle les luttes d'hier et celles d'aujourd'hui. Mêlant documents d'époque et témoignages actuels, il propose un voyage original à travers un siècle de guerre sociale, tout en offrant un portrait attachant d'une ville marquée en profondeur par les inégalités. Cent ans après l'affaire Durand, nombre de Havrais savent encore que la justice ne tombe jamais du ciel : c'est toujours un combat.

THOMAS DELTOMBE

LITTÉRATURE

Cartographie de la sensibilité

« LA LITTÉRATURE, pour quoi faire ? », demandait Antoine Compagnon dans sa leçon inaugurale au Collège de France, en 2006. La question n'a cessé de revenir au cours des siècles. La littérature et son fantôme, qui l'interroge sur son sens et son devenir...

Elle donne « du mystère aux êtres submergés par la vie quotidienne, aux choses en apparence banales », précise Patrick Modiano, lors de son discours de réception du prix Nobel de littérature, en 2014. Le critique et essayiste Alexandre Gefen, au fil d'un parcours de la fiction contemporaine française, *Réparer le monde* (1), réfléchit sur la transformation des pratiques d'écriture et de lecture, sur la place de l'écrivain dans la société et sur l'émergence d'un paradigme clinique, qu'il définit comme « manière de réparer, renouer, ressouder, combler les failles de la communauté ». Selon lui, l'écriture du XXI^e siècle est thérapeutique ; elle aide à mieux vivre nos existences, « minuscules », pour reprendre l'expression de l'écrivain Pierre Michon, ou « infâmes », pour reprendre celle de Michel Foucault, et fait surgir un sens du chaos social et politique. « La littérature guérit, soigne, aide ou "fait du bien" », écrit-il.

Comment penser le singulier dans nos démocraties inquiètes ? Comment mettre en avant les individus les plus fragiles, les oubliés de la grande histoire ou les communautés en détresse ? La littérature, instrument de construction de soi dans le tissu social, de mise en partage d'expériences sensibles ou d'invention des devenirs, entraîne le divertissement au-delà de lui-même. S'agit-il pour elle de resocialiser le réel, s'agit-il pour la fiction de mettre des mots sur le perdu ou l'indicible, pour la parole de se faire adresse émancipatrice ? Comme le souligne le philosophe Jacques Rancière dans son nouvel essai (2), il est toujours question de « construire les formes perceptibles et pensables d'un monde en commun ». Pour comprendre comment la littérature élargit l'horizon et renouvelle la réflexion sur les manières d'habiter le monde, face à l'histoire trouée, occultée ou banalisée, Gefen analyse la création de zones d'échanges et de formes de conversation, à travers la sphère numérique et les réseaux sociaux,

sur le terrain concret des écoles, banlieues, usines et prisons. De la littérature comme consolation (à la manière antique) à la littérature comme puissance de reliaison, par des modalités esthétiques fort diverses : empathie sociale (François Bon, Patrick Modiano, Danièle Sallenave, Emmanuel Carrère...), empathie mystique ou endeuillée (Pierre Michon, Pierre Guyotat...), souci de l'intime (Olivier Rolin, Régis Jauffret, Annie Ernaux) ou de l'enquête (Patrick Deville, Laurent Mauvignier, Jean Hatzfeld). Active, agissante, la littérature offre « des formes de soi, entre le care et la charité », conclut Gefen, qui dessine une cartographie de la sensibilité et inscrit la thérapie dans l'histoire des idées, de Montaigne à Henri Michaux – lequel préconisait un usage médical de la poésie.

Depuis peu, à travers récits de témoignage, de prise de position ou de remémoration, les écrivains parlent des corps souffrants, des sujets blessés et des êtres invisibles, migrants, précaires et victimes. L'essayiste Marielle Macé revient, dans *Sidérer, considérer* (3), sur la « sidération » qui l'a saisie devant l'installation de tentes de migrants sur le quai d'Austerlitz, à Paris. Presque effacé, le fragile campement nomade est réduit à l'invisible, dans un « voisinage exorbitant », explique Marielle Macé, avec la Bibliothèque nationale de France (BNF) et la Cité de la mode et du design. Les mémoires et les histoires peuvent-elles communiquer, cohabiter, coexister ? De quelle manière cette situation relève-t-elle d'un « impossible côtoiement » ? Questionnant le sens de la frontière et du limitrophe, de Hannah Arendt à Raymond Depardon, d'André Malraux à Pierre Bourdieu, son essai rejoint ici l'analyse de Gefen, tous deux offrant une réflexion sur l'espace de la rencontre des mondes.

ALIOCHA WALD LASOWSKI.

(1) Alexandre Gefen, *Réparer le monde. La littérature française face au XXI^e siècle*, José Corti, Paris, 2017, 392 pages, 25 euros.

(2) Jacques Rancière, *Les Bords de la fiction*, Seuil, Paris, 2017, 208 pages, 21 euros.

(3) Marielle Macé, *Sidérer, considérer. Migrants en France*, 2017, Verdier, Lagrasse, 2017, 80 pages, 6,50 euros.

BANDE DESSINÉE

Rêveurs de villes

DES ALIGNEMENTS de parkings et de barres de bureaux encadrent la journée-type de l'habitant de *Soft City*. Cette bande dessinée élaborée entre 1969 et 1975 par l'auteur norvégien Pushwagner nous parvient dans sa première édition française (1). Comme les deux autres ouvrages évoqués ci-dessous, *Soft City* présente, sous un généreux format, un récit quasi exclusivement en noir et blanc. Seuls le vert et le rouge des feux de circulation clignotent dans les décors finement tracés où évoluent à l'infini les silhouettes dupliquées des voitures et des personnages en costume de cadre. La consommation de masse décline ses catégories sur fond de guerre, économique et militaire : l'homme et la femme, l'employé et le patron, la caissière et la cliente, les rêves et les informations... Tandis que les parents s'éveillent et s'endorment à coups de pilules, l'enfant observe le monde de son lit ou par la fenêtre de son immeuble. La musique est douce, la mécanique bien huilée et le ton grinçant. *Soft City*, comme ses contemporains *Playtime* (film de Jacques Tati) ou *Billy the Kid* (bande dessinée de Willem) (2), est toujours d'actualité : univers angoissant d'uniformité virant parfois au burlesque halluciné.

Le Lower East Side de New York constitue le *Quartier en guerre* (3) où Seth Tobocman se confronte aux changements survenus dans les années 1980. Dessinateur, anarchiste, animateur avec Peter Kuper de la revue *World War 3 Illustrated*, Tobocman a vécu de l'intérieur l'embourgeoisement de la Grande Pomme au cœur des années Reagan, à travers le prisme du squat. Rassemblant plus de dix ans de témoignages et de récits autobiographiques, ce travail se situe dans la lignée du graveur Frans Masereel : noir et blanc percutant au service d'une description sans fard des rapports sociaux. Policiers, élus locaux, journalistes, habitants, sans-abri, squatteurs par nécessité ou par conviction, militants communautaires, tous se croisent, s'affrontent ou se soutiennent dans une atmosphère imprégnée de l'histoire de l'immigration et de la tradition de lutte de ce quartier – ancien marécage accueillant des pauvres du monde entier. Les brutalités et manœuvres policières, l'omniprésente toxicomanie, les coups

de gueule, les actes de solidarité et les quelques moments de tendresse dessinent le quotidien d'un groupe qui tente, tant bien que mal, l'expérience collective de l'autogestion, avec pour arrière-plan la spéculation immobilière.

Faisant lui aussi tomber les cloisons, *Vivre à Fran Disco* (4) est issu d'une collaboration inaugurée en 2008 en Belgique entre le centre d'art La « S » et l'éditeur Frémok. Dans une démarche étrangère au compassionnel, La « S » accompagne la production ébouriffante d'artistes déficients mentaux. Frémok, éditeur alternatif dont le siège se trouve à Bruxelles, s'est révélé un alter ego de choix dans la création d'œuvres communes et singulières. Du côté de La « S », Marcel Schmitz, trisomique, avec du scotch et du carton, fait évoluer Fran Disco, la ville-installation dont il est le concepteur et l'architecte. Avec Thierry Van Hasselt, membre fondateur de Frémok, tous deux décrivent, dans ce livre à quatre mains, cette étonnante cité, ses rites, ses faits divers et sa culture. Les personnages truculents qui la peuplent mélangent allègrement les casquettes et les temporalités. Marcel, devenu un personnage, y apparaît tantôt en urbaniste, tantôt en gondolier, communicant et... cornet de frites ! Il y côtoie Anne-Françoise, tour à tour directrice, touriste et Madone, quelques plongeurs, une chauve-souris ou encore l'Effeuilleuse de Tchernobyl Mézières. C'est avec humour et méthode que les auteurs bousculent les représentations, celles de la ville moderne, de la bande dessinée, de nos rituels et de nos normes. L'action et la matière – les crayons, le blanc correcteur et la couleur en acmé – y sont bruts, nous lavant l'œil autant que l'esprit des poutres que nous n'y voyons plus.

MORVANDIAU.

(1) Pushwagner, *Soft City*, Inculte, Paris, 2017, 170 pages, 30 euros.

(2) Parue en 1968, cette satire de l'impérialisme américain a été traduite en français en 2014 par les éditions L'Apocalypse.

(3) Seth Tobocman, *Quartier en guerre*, CMDE, Toulouse, 2017, 330 pages, 27 euros.

(4) Thierry Van Hasselt et Marcel Schmitz, *Vivre à Fran Disco*, Frémok - La « S », Bruxelles, 2017, 176 pages, 24 euros.

DANS LES REVUES

□ **FOREIGN AFFAIRS.** Plusieurs articles analysent séparément les relations des États-Unis avec leurs alliés : la France (l'auteur ne dissimule pas son soutien à M. Emmanuel Macron), l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Japon, l'Australie, le Canada et le Mexique. (Vol. 96, n° 5, septembre-octobre, bimestriel, 75,95 dollars par an. – New York, États-Unis.)

□ **THE BAFFLER.** M. Mark Zuckerberg (Facebook) s'empare des catastrophes pour vendre son idéologie de la connexion marchande en guise d'empathie, voire de solidarité. Quand la protestation et le militantisme deviennent un marché, avec ses consultants et ses boutiques. (N° 36, septembre, trimestriel, 20 dollars, port compris. – New York, États-Unis.)

□ **NEW LEFT REVIEW.** Retour sur le rayon de soleil portugais au cœur d'une Europe soumise aux diktats de Bruxelles. (N° 106, juillet-août, bimestriel, 12 euros. – Londres, Royaume-Uni.)

□ **GLOBAL ASIA.** « The Kim Question », le titre de « une » résume parfaitement le contenu du dossier, qui passe en revue les options face au développement du nucléaire et met en lumière les changements au sein de la société nord-coréenne. (Vol. 12, n° 3, automne, 15 000 won. – Séoul, Corée du Sud.)

□ **MONTHLY REVIEW.** Patrick Bond conteste l'idée d'un « réveil » du continent africain : la richesse continue à fuir de la région, par le biais de flux financiers illégaux et, de plus en plus, via des mécanismes parfaitement licites. (Vol. 69, n° 4, septembre, mensuel, 6 dollars. – New York, États-Unis.)

□ **INFLEXIONS.** La revue de l'armée de terre française interroge le sens de l'action militaire à l'époque des nouvelles technologies, mais aussi au moment où la recrudescence du terrorisme fait disparaître la distinction entre opérations extérieures et intérieures. (N° 36, 2017, périodicité irrégulière, gratuit : www.inflexions.net – Ministère des armées, diffusion Pollen-Difpop, Les Lilas.)

□ **LA REVUE INTERNATIONALE ET STRATÉGIQUE.** Un dossier sur les infrastructures de transport : ports, aéroports, routes et corridors, tout à la fois instruments de pouvoir, leviers de développement et cibles potentielles. (N° 107, automne, trimestriel, 20 euros. – IRIS, Paris.)

□ **NATIONAL GEOGRAPHIC.** Dubaï, ville mondiale, prétend devenir un modèle en matière de développement durable. Au-delà des constructions urbaines spectaculaires et de la communication bien rodée, le défi, à commencer par celui de la gestion de l'eau, est gigantesque. (N° 217, octobre, mensuel, 5,50 euros. – Paris.)

□ **CARTO.** Un dossier cartographique complet consacré au Liban, pays aux espaces encore divisés par les milices où le bien public subit les attaques de la privatisation opaque, à l'image du légendaire front de mer de Beyrouth. (N° 43, septembre, bimensuel, 10,95 euros. – Paris.)

□ **ESPRIT.** Un dossier fourni aborde la question de la « post-mémoire », c'est-à-dire de la transmission d'un traumatisme historique à des générations qui ne l'ont pas vécu. Également : la procréation à l'ère de la révolution génomique ; retour sur les événements de Charlottesville. (N° 438, octobre, bimestriel, 20 euros. – Paris.)

□ **GOLIAS.** Une enquête révèle le poids d'une organisation catholique très conservatrice : les Chevaliers de Colomb. Présents notamment aux États-Unis, ils disposent de moyens financiers importants leur permettant d'influencer jusqu'au Vatican lui-même. (N° 175, juillet-août, bimestriel, 10,50 euros. – Villeurbanne.)

□ **CAHIERS D'HISTOIRE.** Plusieurs contributions reviennent sur l'Exposition internationale de 1937, qui laissait transparaître une certaine conception de la culture sous le Front populaire. (N° 135, avril-juin, trimestriel, 17 euros. – Paris.)

□ **CRITIQUE.** Un hommage à Michel Butor, comprenant notamment deux de ses poèmes et un texte de Michel Deguy. Un bref examen de quelques notions du *Principe espérance*, d'Ernst Bloch, en relation avec la lecture qu'en fit Hans Jonas. (N° 845, octobre, mensuel, 11,50 euros. – Les Éditions de Minuit, Paris.)

□ **LAVA.** Deux articles exposent les interrogations que soulève l'engouement pour la « stratégie populiste », notamment en France et en Espagne. Avoir enrayé le recul des droits sociaux suffit-il à faire du Portugal un « phare pour la gauche » ? (N° 2, septembre, trimestriel, 14 euros. – Bruxelles, Belgique.)

□ **LA REVUE NOUVELLE.** Un dossier sur la grande distribution, qui analyse notamment le mariage entre nature et les hypermarchés et le commerce équitable. Également : le processus de paix en Colombie ; les signes laissant présager une crise financière. (N° 6/2017, huit numéros par an, 12 euros. – Bruxelles, Belgique.)

□ **URBANISME.** Un numéro consacré aux bidonvilles en France : leur apparition dans les années 1950 aux marges des grandes villes, leur résorption dans les années 1970, puis leur renaissance récente. (N° 406, automne, trimestriel, 20 euros. – Paris.)

□ **LA CHRONIQUE D'AMNESTY.** Un dossier sur la robotisation et l'automatisation des armes létales. Au Brésil, la prison autrement : dans les centres de réclusion, les détenus sont considérés comme des « récupérants ». (N° 371, octobre, mensuel, 3,50 euros. – Paris.)

De la guimauve pour la jeunesse

DANS LES REVUES

□ **LIGNES.** Pour fêter ses 30 ans, la revue réunit nombre de ses amis, de Bernard Noël à Sophie Wahnich, pour interroger « Ici et maintenant ». L'anthropologue Jean-Loup Amselle dénonce les intellectuels de gauche qui, selon lui, se sont fait contaminer par les idées de l'extrême droite. (N° 54, octobre, trimestriel, 20 euros. – Fécamp.)

□ **ALTERNATIVES SUD.** Une livraison consacrée aux accords de libre-échange à travers le monde : néocolonialisme en Afrique, régression démocratique en Amérique latine, abandon de souveraineté aux Philippines. (Vol. 24, 2017/3, trimestriel, 13 euros. – Cetri, Louvain-la-Neuve, Belgique.)

□ **SOLAL.** Comment le néolibéralisme a récupéré certaines idées progressistes en matière urbaine. Cuba après le passage de l'ouragan Irma. (N° 104, automne, 2 euros. – Caen.)

□ **AUJOURD'HUI L'AFRIQUE.** Discrète, la diplomatie du Vatican n'en est pas moins très active en Afrique. Malgré la concurrence des Églises évangéliques et son rôle pendant la colonisation, elle tient une place importante dans nombre d'événements, comme la partition du Soudan en 2011. (N° 145, septembre, trimestriel, abonnement un an, 25 euros. – Afaspa, Bagnolet.)

□ **HOMMES & MIGRATIONS.** Le Liban, terre de réfugiés et de migrants, des Palestiniens hier aux Syriens aujourd'hui, sans oublier les ressortissants asiatiques ou africains de passage vers l'eldorado européen. Un dossier complet qui met en exergue les défis exogènes que doit relever le pays du Cédre. (N° 1319, octobre, trimestriel, 15 euros. – Paris.)

□ **CHARLES.** Trois entretiens avec des ministres de la défense français, anciens (M. Jean-Pierre Chevènement, M^{me} Michèle Alliot-Marie) et actuelle (M^{me} Florence Parly). M. Chevènement réitère que la guerre du Golfe (1990-1991) a détruit l'État irakien, livré le pays à la guerre civile et enfanté l'Organisation de l'État islamique. (N° 23, automne, trimestriel, 16 euros. – Paris.)

□ **COURANT ALTERNATIF.** Le mensuel anarchiste publie un entretien avec Nedjib Sidi Moussa, auteur de *La Fabrique du musulman* (Libertalia). Il y fustige les « entrepreneurs communautaires », la réutilisation par certains militants de gauche de la notion de « race » et leur abandon de toute critique de la religion. (N° 273, octobre, mensuel, 3 euros. – Reims.)

□ **KAIROS.** Dans un long entretien avec ce journal antiproductiviste belge, le sociologue Dany-Robert Dufour estime que le capitalisme doit sa survie non seulement à ses principaux bénéficiaires (les 1 %), mais aussi à tous ceux, plus nombreux, qui rêvent de consommer davantage. (N° 31, septembre, bimestriel, 3 euros. – Bruxelles, Belgique.)

□ **L'ÉCOLOGISTE.** Quelle est la différence entre l'homme et l'animal ?, s'interroge, dans son dossier central, l'édition francophone de *The Ecologist*, dont la diffusion vient d'être élargie, en France, à 6 800 kiosques. Regards croisés de biologiste, éthologue, ethno-écologue, historien, sociologue et philosophe sur la question. (N° 50, octobre-décembre, trimestriel, 6 euros. – Ygrande.)

□ **LE RAVI.** Résistance contre la casse du code du travail en Provence-Alpes-Côte d'Azur ; le problème des microplastiques en Méditerranée ; enquête sur la société Onet, leader français des agences de nettoyage. (N° 155, octobre, mensuel, 3,90 euros. – Marseille.)

□ **LE POSTILLON.** Un entretien avec un dealer (anonyme) de Grenoble après que le débat sur la légalisation du cannabis a été relancé cet été à la suite des propos du procureur de la République Jean-Yves Coquillat, qui a affirmé n'avoir « jamais vu une ville aussi pourrie et gangrenée par le trafic de drogue ». (N° 42, automne, bimestriel, 3 euros. – Fontaine.)

□ **MOINS UNE.** Ce nouveau journal d'enquêtes et de luttes rédigé par des journalistes et des syndicalistes prévient qu'il ne sera « pas l'énigme greffier des désastres ». Il lance un appel à souscription et... à contributions. (N° 1, octobre, sur abonnement : 15 euros par an. – La Double Besogne, Blagnac.)

□ **LUNDIMATIN PAPIER.** Avec sa maquette élégante et son sommaire insurrectionnel, la version papier du site Lundimatin, considéré par les services de renseignement français comme l'émanation du Comité invisible, agrémentera lofts parisiens et demeures néorurales d'une senteur lacrymogène. (N° 1, septembre 2016-juliet 2017, parution irrégulière, 14 euros. – Lundimatin, Rouen.)

□ **VACARME.** La revue poursuit son exploration des combats politiques et du parcours intellectuel de Frantz Fanon (voir la première partie dans le numéro précédent), compagnon de route de la révolution algérienne et théoricien radical de l'anticolonialisme. (N° 81, automne, trimestriel, 12 euros. – Paris.)

□ **PANTHÈRE PREMIÈRE.** Généraliste et féministe, cette nouvelle revue, dont les équipes éditoriale et technique sont non mixtes, interroge l'espace politique des « femmes racisées », les rapports de genre dans la vie des couples hétérosexuels, la parole des patientes en géronto-psychiatrie... (N° 1, automne, semestriel, 8 euros. – Marseille.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues : www.monde-diplomatique.fr/revues

Éduquer, instruire, divertir : il y a toujours eu des livres à destination de la jeunesse qui ont, selon les valeurs propres à leurs destinataires, choisi entre ces objectifs. Aujourd'hui, tout un pan de cette littérature entreprend de diffuser un conformisme tiède, incitant à l'acquiescement aux normes tout en cherchant à intégrer le précieux marché des programmes scolaires.

PAR
OLIVIER BARBARANT *

PORTÉE par un développement éditorial datant de deux siècles, défendue par des passionnés et même des militants, la littérature de jeunesse fut dynamisée dans les années 1980-1990 par une incontestable vague de créativité. Ses succès lui ont alors permis de bénéficier, non sans débats, d'une reconnaissance symbolique attachée jusqu'alors à la seule « grande » littérature.

Mais elle est aussi devenue un acteur économique considérable : deuxième secteur éditorial en France (1), un chiffre d'affaires en progression (+ 5,25 %, contre - 3,88 % pour la littérature dite « générale » en 2016). Il est loin le temps où le Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil, confié à une association créée par le conseil général de Seine-Saint-Denis en 1985, faisait figure de courageux précurseur, et accueillait une cinquantaine d'exposants. En 2016, ils étaient 450, pour 175 000 visiteurs, sur fond d'augmentation de la production : fictions et documentaires de jeunesse représentent cette même année 12,66 % des enregistrements au dépôt légal de la Bibliothèque nationale de France (BNF).

La littérature de jeunesse segmente ses publics en tranches d'âge pour d'évidentes raisons de compétences de lecture, de développement psychologique, mais aussi de sectorisation commerciale. À la première enfance sont réservés l'imaginaire débridé ou la joie rabelaisienne d'un monde où le haut et le bas du corps ne sont pas encore fermement séparés, comme dans l'album *De la petite taupe qui voulait savoir qui lui avait fait sur la tête*, de Werner Holzwarth et Wolf Erlbruch, au titre explicite. Mais, dès que le lecteur entre dans la catégorie des 8 à 15 ans, les contraintes parfois contradictoires de la visée didactique, des règles de comportement et de la séduction marchande produisent leurs effets normatifs.

Témoin la fameuse série du *Club des cinq*, de la romancière britannique Enid Blyton, publiée entre 1942 et 1963 en Angleterre, qui en a subi, à bas bruit d'abord, les conséquences. C'est par la vigilance des libraires qu'a été révélée en France une nouvelle et discrète traduction marquée par la disparition du passé simple, la transformation du « nous » en « on », des descriptions raccourcies et des dialogues appauvris. La modernisation linguistique, constante dans l'histoire de la traduction, ne légitime pas les affaiblissements dans une novlangue d'ailleurs déjà datée – comme les « super » et « génial » qui ponctuent les échanges des personnages. S'y ajoute l'effacement de traits d'époque au nom des valeurs d'aujourd'hui (2) : le mot « saltimbanques » est devenu « Cirque de l'Étoile » dans un des titres de la série, et dans ce même livre est supprimé un passage dans lequel les forains exprimaient leur méfiance envers la police, tandis qu'un enfant battu est devenu un garçon ayant reçu une giflée (3)...

L'illustration n'a pas été épargnée. Le trait clair mais sensuel de Jean Sidobre, qui marqua les années 1970, laisse désormais place à une rondeur moins sexuée. Le quotidien *Sud-Ouest* fit remarquer que l'illustrateur évincé avait fait les beaux jours du dessin érotique dans les années 1980, sous le nom de G. Lévis, pour conclure que, « sur ce point précis, le changement de braquet n'était pas inutile... » (4). On peut au contraire considérer que quelques subversions plus ou moins conscientes, et d'autant plus riches qu'elles échappent aux repères



BRUNO MUNARI – « La favola delle favole » (La Fable des fables), 1994

idéologiques d'un auteur (ainsi de la fameuse ambiguïté du personnage principal, Claude, mixte de féminité et de masculinité que la vision contemporaine de la création considèrerait comme « garçon manqué »), s'avèrent plus intéressantes et formatrices que la réduction systématique à la transparence et à l'asepsie.

La défense a plaidé la modernisation, censée faciliter la lecture. Est-ce à dire que la littérature de jeunesse ne pourrait disposer de classiques, offrant le plaisir de découvrir l'enfance d'un autre temps, parlant autrement, dans un autre univers idéologique – que les lecteurs d'aujourd'hui pourraient éventuellement critiquer ? Faire d'un « Tu m'as battu » un « Tu m'as grondé », n'est-ce pas l'équivalent de transformer « Jeune femme nègre » en « Jeune femme à l'éventail », comme l'a fait pour le titre d'un tableau, sans tenir compte du temps passé entre la création et notre réception, le Rijksmuseum d'Amsterdam ?

Derrière les détails de cette affaire joue donc une vision de la lecture pariant exclusivement sur la proximité du lecteur avec les personnages par le biais de repères « communs ». C'est dans ce but que tout éloignement, historique, linguistique ou culturel, se voit effacé. Le marketing favorise ainsi un narcissisme réducteur, mais ne lit-on pas autant pour se décentrer que pour (re)connaître son monde ? Même la fantasy, secteur particulièrement vendeur de la littérature pour adolescents, se garde de toute inquiétante étrangeté. Ainsi la série *L'Épouvanteur*, de l'auteur anglais Joseph Delaney, et son héros – qui bien sûr « se dresse contre les forces obscures » (5) – déploient-ils le répertoire attendu sans créer la moindre incertitude sur la réalité du monde, non plus que sur les valeurs censées l'organiser. Le frisson promis par les éditeurs se garde bien, contrairement à la définition même du fantastique, de troubler les séparations entre naturel et surnaturel (6), et son manichéisme agit dans le domaine éthique comme dans la représentation du monde.

L'ÉQUIVOQUE entre conformisme et prétention à la liberté est complète quand se voit célébrée la fin des « tabous » : « *Aucun thème désormais n'est écarté.* (...) *La série policière Cherub, chez Casterman, évoque quant à elle le problème des sectes, les marchands d'armes et le trafic de cocaïne* (7). » Le traitement par « problèmes » dûment étiquetés des cruautés du monde et du vivre-ensemble propose une nouvelle morale autrement plus contraignante que l'ancienne pudibonderie, en ce que son naturalisme édifiant ne laisse pas même place aux subversions de l'imaginaire. En confondant le sujet et son traitement, on se gargarise d'une forme raffinée de censure par l'amortissement : bien des malheurs sont pointés, mais tout finit dans la réconciliation, présentée comme l'idéal de la vie collective.

À la séduction de la cible s'ajoutent donc les ambitions éducatives des adultes, qui à leur tour se traduisent dans le cadre scolaire. Proposant aux enseignants une séquence complète à destination du cycle 3 (du CMI à la sixième) avec sélection d'extraits, questionnaire de lecture, propositions

d'activités, progression pédagogique... la « Fiche pédagogique *Harry Potter à l'école des sorciers* Folio Junior » donne une représentation convenue de la lecture : les élèves « s'attacheront aux personnages » et bien évidemment « s'identifieront » au « héros sympathique »... Prescrite et étudiée en classe dans l'enseignement primaire, la littérature de jeunesse accompagne depuis plusieurs décennies les collégiens. Pour le cycle 4 (de la cinquième à la troisième), des programmes de français aussi différents que ceux de 2008 et 2015 circonscrivent pourtant sa fonction : qu'il s'agisse de titres proposés pour les lectures personnelles de l'élève (en 2008) ou de livres pouvant accompagner les œuvres dites « patrimoniales » travaillées en cours (en 2015), sa place reste hors de l'étude scolaire.

MAIS des envois de spécimens, des collections à visée documentaire ou collant au plus près de l'actualité culturelle et scolaire tentent d'en renforcer la présence en classe. Pour découvrir les chevaliers, les pyramides ou Léonard de Vinci, les éditeurs mettent ainsi à disposition la série *La Cabane magique*, où deux enfants d'aujourd'hui voyagent dans le temps, selon un procédé exploitable à l'infini (8). Avec le centenaire de la première guerre mondiale, la production est devenue encore plus massive. La direction générale de l'enseignement scolaire a tenté d'établir des listes d'œuvres recommandables à travers trois critères : la « qualité des ouvrages », le « rapport le plus pertinent possible avec les programmes » et le « désir d'aiguiser la curiosité des collégiens » (9), mais ses équipes de lecteurs ne sont pas suffisantes. Cette pression considérable s'exerce désormais jusqu'au lycée, arguments pédagogiques à l'appui.

Loin de la géniale mais déjà lointaine déflagration pataphysique d'un Claude Ponti (10), que l'on réserve aux plus jeunes, beaucoup trop de ce qui touche les collégiens et les lycéens se trouve ainsi coincé entre un air du temps moralisateur et les règles du marché, propices à une intarissable sociologie de patronage dans laquelle parents comme école devraient d'urgence trouver le moyen de trier.

(1) Avec 14,2 % de part de marché du livre en 2014, et 13,5 % encore en 2016, alors que les réformes des programmes engendrent une poussée du livre scolaire qui la détrône très ponctuellement d'une deuxième place régulièrement acquise. Cf. « Chiffres-clés de l'édition », Syndicat national de l'édition (www.sne.fr).

(2) Cf. notamment Daniel Garcia, « "Le Club des cinq" et les traites immondes », www.livreshebdo.fr, novembre 2011.

(3) Clément Solym, « "Le Club des cinq" : la nouvelle traduction qui laisse sans voix », www.actualite.com, 6 octobre 2011.

(4) www.sudouest.fr, 7 octobre 2011.

(5) La série se compose à ce jour de treize tomes (Bayard Jeunesse).

(6) Cf. Tzvetan Todorov, *Introduction à la littérature fantastique*, Seuil, Paris, 1970.

(7) Émilie Grangeray, Catherine Simon et Macha Séry, « Livre jeunesse : les raisons d'un succès florissant », *Le Monde des livres*, 19 novembre 2014.

(8) *La Cabane magique*, de l'Américaine Mary Pope Osborne, compte à ce jour cinquante volumes et six millions d'exemplaires vendus dans le monde.

(9) « Lectures pour les collégiens », <http://eduscol.education.fr>

(10) Depuis *L'Album d'Adèle* (Gallimard, 1986), Claude Ponti a fait paraître des dizaines de livres à l'École des loisirs, dont *Le Mystère des Nigmes*, Paris, 2016.

Pouvoir tout dire

PAR DAVID COLE *

LE RÉGNE de M. Donald Trump ne doit-il pas nous inciter à réécrire le premier amendement de la Constitution américaine, qui garantit une totale liberté d'expression ? Les démonstrations de force des groupes racistes ou néonazis aux États-Unis ne doivent-elles pas nous conduire à limiter la liberté d'expression lorsque celle-ci sert d'alibi à des mots d'ordre de haine, à des actes de violence et à la remise en cause du principe d'égalité ?

Après la tragique éruption de violence survenue lors d'un attroupement de suprémacistes blancs à Charlottesville, en Virginie, le 12 août dernier, ces questions sont revenues brutalement à l'ordre du jour. Beaucoup se sont étonnés que l'Union américaine pour les libertés civiles (ACLU), dont je suis le directeur juridique, ait soutenu l'organisateur de ce rassemblement, M. Jason Kessler, quand il a contesté la décision de la mairie de Charlottesville de lui retirer son autorisation de manifester. Quelle mouche nous avait donc piqués ? Les autorités proposaient de déplacer le rassemblement à un kilomètre et demi du lieu initialement prévu – l'Emancipation Park, aux pieds de la statue du général sudiste Robert E. Lee, menacée de déboulonnage et que M. Kessler et ses partisans entendaient protéger –, mais sans préciser en quoi le maintien de l'ordre public serait mieux assuré là-bas plutôt qu'ici. Comme le font depuis près d'un siècle les antennes locales de l'ACLU pour des milliers de défilés, le bureau de Virginie a fourni à M. Kessler une aide juridique afin qu'il obtienne l'autorisation de manifester. Les violences sanglantes qui s'en sont ensuivies justifient-elles qu'on restreigne le périmètre de la liberté d'expression ?

Le sort du premier amendement pourrait bien être en jeu. Selon une étude du Pew Research Center publiée en 2015, 40 % des Américains âgés de 18 à 40 ans estiment que l'État devrait avoir les coudées franches pour interdire les propos jugés stigmatisants à l'égard de telle ou telle minorité, un point de vue partagé par seulement 12 % de leurs compatriotes nés entre 1928 et 1945. Aujourd'hui, les jeunes attachent moins de prix à la liberté d'expression que leurs grands-parents. Dans la plupart des pays européens, le racisme n'est pas une opinion autorisée à s'exprimer librement, ce qui démontre qu'en démocratie ce sujet peut s'appréhender de plusieurs manières.

Les arguments en faveur de l'interdiction des propos racistes reposent fondamentalement sur l'idée que, lorsque la liberté d'expression entre en conflit avec l'égalité, c'est-à-dire avec l'impératif de non-

discrimination, c'est ce dernier qui doit prévaloir (1). Pour les partisans d'une régulation du premier amendement, le « marché des idées » n'est pas cette mythique table de jeu où chacun débat sur un même pied avec ses contradicteurs, mais un espace hiérarchisé soumis à la loi du plus fort ou du plus bruyant. Quand un locuteur en domine un autre ou le réduit au silence, la liberté d'expression cesse d'opérer dans l'intérêt de tous. Les discours racistes ne sauraient avoir droit de cité, surtout dans un pays à ce point marqué par les violences sociales et élitiques infligées aux Afro-Américains tout au long de leur histoire, de l'esclavage d'hier à la ségrégation de fait d'aujourd'hui. D'autant, ajoutent certains, que le rapport de forces a changé. En 1977, quand la bourgade de Skokie, près de Chicago, accueillit un défilé de militants néonazis, le contexte politique de l'époque rendait cette parade d'opérette relativement inoffensive et par conséquent tolérable. Il en va tout autrement de nos jours, avec des suprémacistes blancs dont le meilleur ami n'est autre que le président des États-Unis lui-même.

Tous ces arguments sont parfaitement recevables. La société américaine est profondément inégalitaire et le fléau du racisme continue d'y faire des ravages. Nul doute que la parole raciste se concrétise par des passages à l'acte et produise un effet d'intimidation qui empêche des personnes vulnérables d'exercer leurs droits. Le malin plaisir pris par M. Trump à flatter le ressentiment blanc ainsi que sa réticence à condamner les adeptes du *white power* après les violences de Charlottesville encouragent les racistes à persévérer. Pourtant, aucune de ces vérités ne justifie que l'on permette à l'État de restreindre le champ de la liberté d'expression.

OPPOSER liberté et égalité conduit à une impasse. Le principe de la liberté de parole s'impose indépendamment de ses conditions d'exercice. Presque tous les droits humains – y compris celui à la libre expression – s'exercent selon des conditions inégales, parfois même en creusant les inégalités. Le droit de propriété, par exemple, profite plus aux millionnaires qu'aux pauvres. Les propriétaires jouissent davantage du droit à la vie privée que les locataires, qui, de leur côté, tirent un meilleur bénéfice de ce droit que les sans-logis. Le droit de choisir le mode d'éducation de ses enfants n'est pas d'une grande utilité pour les parents impécunieux qui ne pourront jamais inscrire les leurs dans une école privée – il contribue en réalité à la ségrégation scolaire et à la reproduction des privilèges. Les droits de la défense avantagent le justiciable qui a les moyens de se payer les services d'un avocat influent, au détriment du malchanceux qui dépend des subsides de l'État pour s'en remettre à un commis d'office – et tant pis si ces droits se paient au prix d'une flagrante injustice structurelle de l'appareil judiciaire.



REMIGIO VALDÉS DE HOYOS. – « Le Cri », 1997

Certains objectent que le premier amendement fait exception, dans la mesure où l'inégalité entre celui qui monopolise la parole et celui qui n'y accède que rarement, voire jamais, fausse le « marché des idées ». Mais ce marché n'est qu'une métaphore : il ne désigne pas une méthode scientifique visant à définir une vérité, mais la possibilité d'un choix dans un éventail d'opinions. Il suggère simplement que l'État reste neutre plutôt que de nous dicter ce qui est vrai et de nous interdire le reste. On peut légitimement douter des « débats » où prédomine le point de vue des hommes d'affaires capables d'acheter l'accès à la parole publique, mais on ne gagnerait rien à laisser l'administration Trump – ni celle d'un Obama, d'ailleurs – contrôler ce qui peut être dit ou doit être tu. Tant que nous considérons la liberté d'expression comme un critère de la vie démocratique et comme une condition de l'équilibre des pouvoirs, nous nous trahissons nous-mêmes en autorisant nos dirigeants à gommer les points de vue qui leur paraissent inappropriés, erronés ou offensants.

Le racisme structurel qui charpente l'histoire des États-Unis change-t-il la donne ? Assurément, les Afro-Américains ont subi un préjudice unique que le pays peine à prendre en compte. Mais réserver un traitement à part aux invectives dont ils sont la cible ne ferait que bafouer le principe essentiel de la liberté d'expression – la neutralité de l'État – sans pour autant leur rendre justice. Et que faire des propos haineux déversés sur les autres minorités ? Américains, Asiatiques, Latinos, musulmans, femmes, lesbiennes, gays, bisexuels et trans (LGBT) – chacun de ces groupes a son expérience particulière des mécanismes d'oppression et de discrimination à l'œuvre dans la société. Les pouvoirs publics doivent-ils censurer toute expression verbale jugée insultante ou stigmatisante pour l'un ou l'autre de ces groupes ? Et si tous ne peuvent être logés à la même enseigne, selon quels critères identifier ceux qui méritent une protection spéciale ?

Quand bien même nous trouverions une réponse satisfaisante à ces questions, nous nous heurterions toujours à la plus épineuse d'entre toutes : comment définir un propos illicite ? L'État doit-il être en mesure de réduire au silence tout argument contre la discrimination positive ou sur les différences génétiques

entre femmes et hommes, ou doit-il limiter sa censure aux braillements de complot racistes et sexistes ? Diagnostiquer une discrimination est chose aisée ; établir des critères rigoureux permettant d'identifier et d'éliminer les propos discriminatoires, sans donner à l'État le pouvoir discrétionnaire de dire le bien et le mal et de causer par là même de nouvelles discriminations, c'est mission impossible.

Ne vaut-il tout de même pas la peine d'essayer, avec un Donald Trump à la Maison Blanche et des suprémacistes blancs qui entendent sonner l'heure de la revanche ? Tirer pareille conclusion serait

une erreur funeste. Si nous confions à l'État le pouvoir de criminaliser les propos attentatoires aux « valeurs américaines », M. Trump et ses alliés ne seraient que trop heureux d'en user et d'en abuser. Toute limitation étatique de la liberté d'expression aboutit en effet à cette contradiction majeure : elle vise à protéger les minorités vulnérables en renforçant les prérogatives d'un État qui se proclame l'émanation de la majorité. Pourquoi donc les minorités confieraient-elles aux représentants de la majorité le soin de décréter quels discours doivent être bannis ou permis ? Il fut un temps aux États-Unis où la plupart des Blancs considéraient la ségrégation des Noirs comme la façon la plus adéquate d'assurer l'égalité raciale – « *égaux mais séparés* », disait l'adage. Le droit de contester les vues dominantes, inscrit dans le premier amendement, nous a permis de les rejeter.

COMME le rappelait l'ancien esclave et militant abolitionniste Frederick Douglass, « *le pouvoir ne concède rien sans réclamation. Il ne l'a jamais fait et ne le fera jamais* ». Tout au long de notre histoire, les minorités opprimées ont fait usage du premier amendement pour s'exprimer, s'associer et se rassembler en vue de réclamer leurs droits – l'ACLU les a toujours soutenues dans leur combat. Que seraient devenus les mouvements pour les droits civiques, les droits des femmes ou les droits des LGBT sans le solide appui du premier amendement ?

Bien entendu, il serait infiniment plus commode pour l'ACLU de ne représenter les intérêts que de ceux dont elle partage la philosophie. Mais, en réservant la liberté d'expression à ceux qui pensent comme nous, quelle base nous reste-t-il pour exiger des autres qu'ils tolèrent des points de vue opposés aux leurs ?

(1) Parmi les principaux ouvrages publiés aux États-Unis qui défendent ce point de vue, citons en particulier Mari J. Matsuda, Charles R. Lawrence III, Richard Delgado et Kimberlé Williams Crenshaw, *Words That Wound : Critical Race Theory, Assaultive Speech, and the First Amendment*, Westview Press, Boulder (Colorado), 1993. Cf. également Jeremy Waldron, *The Harm in Hate Speech*, Harvard University Press, Cambridge (Massachusetts), 2012.

SOMMAIRE

PAGE 2 :

Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.

PAGE 3 :

En finir avec les luttes défensives, par **BERNARD FRIOT**.

PAGES 4 ET 5 :

Rencontre avec les pionniers de l'« africapitalisme », par **OLIVIER PIOT**.

PAGES 6 ET 7 :

L'émancipation contrariée des Israéliennes, par **LAURA RAIM**.

PAGE 8 :

Quand le viol n'est plus un crime, par **SOPHIE BOUTBOUL**.

PAGE 9 :

Une torpille contre l'habitat social, par **CLAIRE LÉVY-VROELANT**.

PAGES 10 ET 11 :

En Belgique, le poker menteur comme méthode de gouvernement, par **PAUL DIRKX**. – La Wallonie « contaminée » par la gauche radicale, par **SÉBASTIEN GILLARD**.

PAGE 12 :

La crise catalane est née à Madrid, suite de l'article de **SÉBASTIEN BAUER**.

PAGE 13 :

Metsamor, un Tchernobyl en puissance, par **DAMIEN LEFAUCONNIER**.

PAGES 14 ET 15 :

Révolte des domestiques en Inde, par **JULIEN BRYGO**.

PAGE 16 :

Le mariage pour tous débarque en Asie, par **EVA AING ET ALICE HÉRAIT**.

PAGE 17 :

Appeler une victoire par son nom, suite de l'article de **SERGE HALIMI**.

PAGES 18 ET 19 :

Grandes villes et bons sentiments, suite de l'article de **BENOÎT BRÉVILLE**. – Une idée, un business (**B. B.**).

PAGES 20 ET 21 :

Au Mexique, la presse au service d'une tyrannie invisible, par **BENJAMIN FERNANDEZ**. – Les uns votent, les autres trichent, par **LUIS ALBERTO REYGADA**.

PAGES 22 ET 23 :

L'espérance toujours vivante d'une unité arabe, par **HICHAM ALAOUI**.

PAGES 24 À 26 :

LES LIVRES DU MOIS : « Quand je serai grande je changerai tout », d'Irmgard Keun, par **DOMINIQUE AUTRAND**. – « Les Buveurs de lumière », de Jenni Fagan, par **HUBERT ARTUS**. – Des islams politiques divergents, par **PIERRE PUCHOT**. – Étitelles d'Afrique, par **PHILIPPE PERSON**. – Les couleurs des légendes, par **EVELYNE PIEILLER**. – Cartographie de la sensibilité, par **ALIOCHA WALD LASOWSKI**. – Rêveurs de villes, par **MORVANDIAU**. – Dans les revues.

PAGE 27 :

De la guimauve pour la jeunesse, par **OLIVIER BARBARANT**.